Direction générale
de la coordination
des politiques, de l'analyse
et des systèmes de gestion

Policy Coordination
Analysis & Management
Systems Branch

Canada

THE DEVELOPMENT OF A TYPOLOGY OF THE VOLUNTARY SECTOR IN CANADA

DPA Consulting Limited

for

Social Trends Analysis Directorate

December 1983 A83-3

This document is one of a series of research papers that are the result of work done by or for the Directorate. For comments and suggestions please contact the Social Trends Analysis Directorate, 15 Eddy, Hull (Ottawa, K1A 0M5).

The analyst responsible for this document is Carmen Frenette.

(The English text is the original version)

Texte français au verso

Foreword

Voluntary action, whether within voluntary groups or organizations or outside of them, is a topic of great concern to the Department of Secretary of State. The People in Action report (1977) recognized the importance of voluntary action in the lives of Canadians. However, since there has been some confusion regarding terms and given the absence of a coherent system of classification, it has not been possible to provide a quantitative description of this phenomenon or to assess its economic and social impact. This fact was noted in the Ross report on the economic impact of voluntary action published by the Department in 1983.

To gain a better understanding of the voluntary sector and voluntary action in Canada, the Social Trends Analysis Directorate has planned, in cooperation with Statistics Canada, to implement a system of national surveys. However, given the state of our knowledge in this field, some preliminary research has been necessary.

This research report, The Development of a Typology of the Voluntary Sector in Canada, constitutes the first phase of this work. The report, produced by DPA Consulting Ltd., includes certain basic tools needed to conceptualize the phenomenon: definitions (chapter 2), a discussion of certain borderline groups or associations (chapter 3) and classification systems (chapter 5). Without claiming to answer all questions, the framework it proposes should stimulate thought and make a significant contribution to furthering our understanding of this sphere of human activity.

This report is intended as a working document for the second phase of our work, which will seek to obtain, among other things, the widest agreement possible in the Canadian community on a conceptual and operational framework thus allowing for the gathering of coherent quantitative and qualitative data at both the national and regional levels.

The authors of this study are, of course, solely responsible for its contents. The opinions expressed are not necessarily those of the Secretary of State Department.

Jérôme Lapierre
Acting Director General
Policy Coordination, Analysis
and Management Systems

THE DEVELOPMENT OF A TYPOLOGY OF THE VOLUNTARY SECTOR IN CANADA

CONTENTS

		PAGE
	EXECUTIVE SUMMARY	ix
1.0	INTRODUCTION	1
	1.1 Background to the Report	1
	1.2 Mandate of the Department of the Secretary of State	1
	1.3 Purpose and Scope of the Project	2
	1.4 Approach and Methodology	2
	1.5 Structure of the Report	3
2.0	CONCEPTUAL CLARIFICATION AND DEFINING THE SCOPE OF THE TYPOLOGY	5
	2.1 Introduction	5
	2.2 The Need for Conceptual Clarification	5
	2.3 Development of a Conceptual Framework	7
	2.3.1 Individual Goals Versus Social Impacts/Outcomes	8
	2.3.2 Collective and Organized Acts Versus Spontaneous and Individual Acts	9
	2.3.3 Scope of the Typology	10
	2.4 Defining the Typology Base	11
	2.4.1 Elements of the Definition	11
	2.4.2 Concluding Observations	15
3.0	AREAS FOR FURTHER CONCEPTUAL ANALYSIS	17
	3.1 Alternative Typology Bases	17
	3.2 Related Terminology	19
	3.3 Borderline Groups	21
	3.3.1 Quasi-public Institutions	22
	3.3.2 Large National and International Associations	23
	3.3.3 Religious Organizations	24
	3.3.4 Co-operatives	25
	3.3.5 Community Development Corporations	25
	3.3.6 Political Parties	26
	3.3.7 Trade Unions and Professional Associations	26
4.0	FRANCOPHONE/ANGLOPHONE DIFFERENCES IN VOLUNTARY ACTIVITY/GROUPS	29
	4.1 Introduction	29
	4.1.1 Central Concepts	29

4.2 Trends in Voluntary Activity and Organizations 30

4.2.1 Present Types of Voluntary groups in Quebec 31

4.3 Summary 33

5.0 CLASSIFICATION BASES FOR THE VOLUNTARY SECTOR 35

5.1 Introduction 35

5.2 Possible Classification Dimensions for Voluntary Sector Groups 36

5.2.1 Organizational Dimensions 37
5.2.2 Action Dimensions 41

5.3 Indicators/Measures of Classification 46

5.4 Dimensions and Sub-Categories 47

5.5. Central Typology Dimensions 47

5.5.1 Organizational Dimensions/Measures 55
5.5.2 Action Dimensions/Measures 56

5.6 Typology Use 56

6.0 CONCLUDING OBSERVATIONS 59

APPENDICES

APPENDIX I - Results of Literature Search & Field Interviews - Anglophone 63

APPENDIX II - Results of the Francophone Literature Search and Interviews in Quebec 87

List of Exhibits

		Page
1.	Range of Indicators for Classifying Groups	46
2.	Typology Dimensions	48
3.	Central Typology Dimensions	55
4.	Classification of Voluntary Sector Groups by Action	57

Acknowledgements

The support given by the staff of the Social Trends Analysis Directorate, in particular Jean-Marie Romeder, Tom Brecher, and Carmen Frenette, was essential in carrying out this study. Also the assistance of the staff in the Library of the Department was an important factor in seeking out the basic reference literature. The numerous people interviewed (listed in Appendices I and II), gave of their time and information, freely and generously. This was, of course, a basic source of input to the study, and is greatly appreciated. The responsibility for errors or omissions is, traditionally, that of the authors.

Janni Jansen
Francine Senécal
Fred G. Thompson

EXECUTIVE SUMMARY

This report presents the development of a basic typology or classification system of voluntary groups in Canada engaged in voluntary action. Such a classification system will provide to the Department a general "map" of the voluntary sector, allowing its officials to "locate" the wide range of voluntary activities with which they have to deal. Also it will assist the Government of Canada in the posing of relevant research questions, and the development of policy and programs with respect to the voluntary sector.

The report demonstrates the issues and difficulties in deriving a useful typology of voluntary sector groups, and suggests a workable approach for meeting the classification needs in this field of activity. Some of the issues addressed include the central problem of specifying the scope of the voluntary sector - what actions and groups can be excluded and included, and on what basis. A related issue was to develop a set of terminology that could be readily and conventionally adopted, and yet achieve some precision in specification of the sector, and of types of groups.

A literature search was conducted, as well as a series of interviews in parts of both English and French Canada, with representatives of a limited number of groups and other well-informed observers in the field of voluntary action, and their views were incorporated in the development of this typology. All effort was directed at obtaining an overview or comprehensive picture of the voluntary sector in Canada, rather than a perspective on any particular subgroup or component of the voluntary sector.

It has been concluded that a voluntary sector can be defined and that a typology or typologies of such groups can readily be constructed. However, decisions as to the dimension(s) on which the sector can best be classified must be made based upon the ultimate uses to be made of a typology. Some sixteen potentially

relevant and generic classification dimensions have been defined, and grouped in various ways to demonstrate how they might be used in the design of a typology for any specific purpose. For each dimension some background discussion of underlying issues or reasons for their relevance is presented. As well, with each dimension, a preliminary set of sub-categories, or set of types or values, is presented. The dimensions have been grouped both by organizational characteristics, and by action.

The complete set of dimensions, or a more precisely defined subset, can be the basis for the development of a data base of the voluntary sector, which could have considerable utility in research and policy development. Other more narrow subsets would be required for the purpose of developing surveys and analyses of voluntary sector groups or for assessing the impact of various types of groups.

This report has developed the approach and laid the groundwork for more clearly defining, specifying and classifying the voluntary sector. The next steps include:

1. the further review and possible modifications of the assumptions and definitions included in this report;

2. the evaluation and priorization of the classification dimensions provided, in the light of the future needs of the Government and/or the voluntary sector;

3. further detailed specification of the subcategories of the selected dimensions to accurately reflect the variety of types of voluntary sector groups in Canada; and,

4. follow-up activities that now become possible with the clarification of the nature of the voluntary sector; e.g. a study of the socio-economic impact of the voluntary sector, consideration of appropriate surveys to document the activities of the voluntary sector; and examination of the situation of specific minority or disadvantaged groups vis-à-vis voluntary activity.

1.0 INTRODUCTION

1.1 BACKGROUND TO THE REPORT

People in Action, the 1977 Report of the National Advisory Council on Voluntary Action, recommended, among other things, that there be wider recognition and significant expansion of the role of voluntary action groups in Canada. While the report emphasized the important role of voluntary action in Canada, it left unresolved certain crucial definitional issues, thus begging the question whether the voluntary sector was indeed recognizable as a distinct component of Canadian society.

A need remains for precise definition of key words and phrases relating to voluntary action, and for the development of a classification system to provide a "map" of the voluntary sector, whereby groups involved in voluntary action may be "located" both in relation to each other and to relevant Government initiatives.

Such a classification would facilitate the preparation of policy statements on voluntary action, allow target groups to be more readily identified, assist in the development of data bases, and enable possible future surveys of the voluntary sector to be undertaken.

1.2 MANDATE OF THE DEPARTMENT OF THE SECRETARY OF STATE

In keeping with its mandate "to encourage and develop in citizens and prospective citizens, a sense of belonging to Canada", the Department of the Secretary of State has designed certain programs intended to provide all citizens with an equal opportunity for full, active participation in the society. Some of these focus on individuals and their rights; others attempt to foster the efforts of cultural and social groups by providing organizational and financial assistance and facilitating an exchange of services and information.

The Department also plays a lead role with respect to coordinating the development of Federal policies in the field of voluntary action. In the context of its dual responsibility, the Department has commissioned DPA Consulting Ltd. to prepare a typology, or classification system of voluntary action/voluntary groups.

1.3 PURPOSE AND SCOPE OF THE PROJECT

The project involved a conceptual research study on voluntary activity, leading to the development of a typology "and classification system...with appropriate definitions, in order to delineate and describe the voluntary sector and voluntary action in Canada". In accordance with the terms of reference, the study encompassed the full range of voluntary activity, and considered organizations and groups active in areas including politics, cooperatives, international development and cultural pluralism. The idea was to obtain an overview of voluntary action and voluntary groups in Canada, and not only a perspective on any particular component of the voluntary sector.

1.4 APPROACH AND METHODOLOGY

The essential components of the approach were as follows:

a. Review of relevant anglophone and francophone literature, including studies analyzing the voluntary sector in other national communities, and those concerned with clarifying the nature of voluntary activity and volunteer work. A francophone specialist in the field of voluntary action assisted in the review of French language material, and conducted interviews in Quebec. Many of her findings have been integrated into the report, with a fuller report of her findings presented in Appendix II. The literature review included listings suggested by the Department, references in several Ottawa and Montreal university

libraries, and searches of computerized bases.

b. Interviews with representatives of selected organizations in the voluntary sector, and with other well-informed observers in this field. A total of 56 representatives of voluntary sector groups, academics, business or government people were interviewed to obtain information on the activities, purposes, organizational structure and funding arrangements of voluntary groups, as well as about the ways in which such groups perceive themselves. Tentative definitions and criteria for the development of a typology were prepared from the review of literature, and tested with them.

c. A logical analysis of the findings in the first two stages, which was subjected to frequent review with Secretary of State representatives.

1.5 STRUCTURE OF THE REPORT

Chapter 2 reports on the process of conceptual clarification carried out in the development of a conceptual framework. As well, it provides the central definitions basic to the typology/classification system developed in later chapters.

Chapter 3 defines areas where further conceptual development may be required, and tests the definitions on groups which do not readily fall either within or outside of the scope of the typology.

Chapter 4 identifies certain francophone/anglophone differences in voluntary action, illustrating basic cultural and traditional differences between these communities.

Chapter 5 proposes a set of dimensions and recommends a structure for the typology. It discusses briefly the relevance of these to issues facing the Department.

Chapter 6 makes concluding observations about the project and its implications for Departmental policy.

2.0 CONCEPTUAL CLARIFICATION AND DEFINING THE TYPOLOGY BASE

2.1 INTRODUCTION

This chapter reports on the two central analytic tasks of this study: the development of a conceptual framework and the defining of the base for the typology.

2.2 THE NEED FOR CONCEPTUAL CLARIFICATION

The literature on voluntary action is almost as diverse as the range of activities it encompasses, containing a wide variety of different terms, which are often employed in an intuitive fashion, and characterized by inconsistency, overlap and idiosyncrasy of usage.

The following list of related concepts which are frequently encountered clearly illustrates the current state of confusion in the terminology:

Voluntary
Voluntary group
Voluntary activity
Voluntary action
Volunteer
Volunteerism
Voluntarism
Volunteer group
Voluntary sector
Voluntary community
Volunteer sector
Voluntary association
Voluntary organization
Voluntary agency

Non-profit corporation
Third Sector organization
Grass Roots organization
Community action
Social action
Citizen participation
Registered Charity

Besides this abundance of terms, it is not unusual for language in general to be used inconsistently or imprecisely. Indeed, such imprecision and inconsistency are often not identified as problems until there is a necessity, as in this case, to develop a typology.

Most writers and experts agree that there is no recognized or accepted theory of voluntary action/groups; and hence no consistent basis for distinguishing between the activities or contribution of "types" of groups. There is little agreement as to the groups or activities which are included in the voluntary sector, or even whether there is anything which can appropriately be referred to as a "voluntary sector." The literature only serves to demonstrate that the ways of classifying voluntary groups are manifold, frequently reflecting biases associated with a given field of activity, and therefore lacking in general application. Moreover, the issue in Canada is complicated by differences between the anglophone and francophone approaches to voluntary activities and the language used to describe them. (To illustrate the variety of definitions and classification systems used, relevant extracts from the literature appear in Appendices I and II.)

The basic confusion in the language about the voluntary sector makes it impossible for the many groups in Canada to be sure that the issues which concern them are being understood and discussed in a common framework and by people with shared concerns. It also inhibits their communication with governments, possibly jeopardizing their chances of receiving assistance for crucial

projects and activities.

As a result of this lack of conceptual clarity in definition and classification, every level of government faces problems. One result is that policies and programs with respect to voluntary activity tend to be rather ad hoc. In the absence of consistent definitions and categories, the relative impacts or contributions of different types of voluntary action are incapable or assessment, and justifications for government activity in this area, strategic planning, policy and program development are all difficult tasks to carry out.

The main analytical tasks of the project were, then, to cope with the proliferation of overlapping terminology, to address some of the problems that arise in defining selected concepts, and ultimately to determine the most feasible and useful basis for the typology.

2.3 DEVELOPMENT OF A CONCEPTUAL FRAMEWORK

Given the conceptual confusion, it is necessary to determine what exactly is to be classified (e.g. actions or groups) what is to be excluded and included, and what terminology is to be employed. The selected concepts should be able to be understood in relation to each other and the entire system approximate as closely as possible to conventional usage.

The framework should allow certain conceptual clarification solutions to be adopted, provide a definable underlying base for the typology, and act as a guide for consistency of language when discussing voluntary action or the voluntary sector.

In general, the process of development of a framework has enabled the areas in need of conceptual distinction to be clearly identified; has shown that certain concepts commonly used

interchangeably are actually overlapping; and has demonstrated that in the field of voluntary action, more than one ty ology/classification system is possible and potentially useful.

Some issues addressed in the development of the framework include:

a. Individual Goals versus Social Impacts/Outcomes

b. Collective and Organized Acts versus Spontaneous and Individual Acts

c. Scope of the Typology

Each of these is briefly discussed below:

2.3.1 Individual Goals Versus Social Impacts/Outcomes

For the purpose of classification, any action may be viewed either from the perspective of the individual actor, or from the perspective of the group to which he/she belongs. These perspectives are not necessarily identical. For example, an individual may join a voluntary group solely to acquire some employment related skills, or to widen his/her range of contacts for purposes of career enhancement. The group, on the other hand may see itself as assisting Indochinese refugees to find work, and may itself be part of a national group formed to provide a broad range of settlement services to all refugees, and to lobby on their behalf.

Personal goals aside, the individual would be contributing to the collective goals of the local group, to those of the national coordinating organization, and possibly even to those of society at large. The fact is that while individual and group goals may be achieved simultaneously, it is also possible for them to be widely

divergent.

The framework is not concerned with individual goals, but rather with collective goals and outcomes, whether at the group level or at the level of the society as a whole. It is possible to devise a classification system based on individual motivations and focusing on the range of opportunities open to individuals to undertake activities for purposes such as altruism, skills development, self-help, leisure, intellectual development, or societal change. Such a classification would be useful in understanding issues in social participation, reasons why individuals volunteer in their communities, etc. This report adopts the approach of viewing voluntary action from the vantage point of collective goals and action, and societal outcomes and impacts.

2.3.2 Collective and Organized Acts Versus Spontaneous and Individual Acts

The above discussion is not intended to suggest that all voluntary action must necessarily be collective and organized in nature. On the contrary, voluntary activity is frequently undertaken spontaneously within groups, or privately by individuals acting alone, or in twos or threes.

Any classification system of voluntary action or any measurement of all voluntary activity could not ignore the impact of individual activity occurring outside of a group or organized context (eg. providing assistance to a sick neighbour). The framework development thus leads us to question whether it is more appropriate to develop a classification system dealing with groups and their activities, or whether all activities/action of a "voluntary" nature should be part of the classification. This report has concentrated on the task of defining a classification base for the set of groups primarily engaged in voluntary action, and therefore will focus on activities that take place in a group

context.

2.3.3 Scope of the Typology

The People in Action report focused on voluntary action and attempted to define, and to some extent, classify such activity in Canada. The Report's authors state that "there is no clear boundary between voluntary and other forms of social activity, and the definitional issue is far from being resolved". They conclude further that "voluntary activity is, if nothing else, an evolving dynamic activity which should not be locked into any system of rigid categories", and suggest that since "no all-encompassing definition of voluntary action exists...in each and every individual case, it is necessary to decide whether an activity is voluntary".

Since the raison d'être for the framework is the development of a typology or classification system, a fundamental issue for consideration is the degree of inclusiveness or exclusiveness of the proposed typology. Should the typology cover all types of activity that might be called "voluntary" or freely chosen, or merely some subset likely to be of interest to the Government? Of particular concern were questions regarding the exclusion/inclusion of simple participatory leisure activities, such as taking part in organized sport, participation in a dance club, etc. A related issue is whether voluntary activities necessarily involve the creation of some societal benefit, or at least some social product or service.

The language itself does not always make evident the central distinctions potentially relevant. For instance, all leisure "free time" activity may clearly be seen to be in some sense voluntary. However, "voluntary action" is usually reserved for action which is meaningful, socially relevant or contributory to wider social or political purposes. The second approach is adopted in this report.

2.4 DEFINING THE TYPOLOGY BASE

Following the above discussion two main concepts need to be defined: voluntary group and voluntary sector.

The definition for voluntary group has been devised after considering the relevance of both action and structure dimensions to the essential nature of a voluntary group. A voluntary group is taken to be:

> a group which people establish, join, or leave of their own accord, which is autonomous, not profit-seeking, and whose activities are directed at providing some social service or product, or at changing the society.

The term voluntary sector is a structural term referring to groups, organizations and associations. It is seen as:

> the set of voluntary groups as here defined.

2.4.1 Elements of the Definition

Each of the key elements of the definition of "voluntary group" is briefly discussed below:

Free choice and lack of coercion: That groups in the voluntary sector are established by the membership, and that the members are free to join or leave of their own accord, suggests the "free-choice" or non-coercive nature of such groups, and that they are "not prompted by threat or promise" (Oxford English Dictionary). It is not, however, implied that all voluntary groups must have an unrestricted membership, nor that the membership cannot change over time (ie. that current members must have been

involved in the establishment of the group).

There is no requirement that voluntary groups be formally established under a legal statute, or registered, or indeed listed anywhere. On the other hand, groups that are not identifiable, because they have no formal name or stated purpose, or because no one knows of their existence, are unlikely to come to the attention of government or to be included in any research project or policy decisions.

Autonomy: The determination as to whether or not a group is autonomous requires some judgement, as autonomy may rest in many factors. It is suggested that this criterion not be applied too rigidly, as no group is totally independent or self-governing in every sense, and control from outside may be exerted in many subtle ways.

Autonomy is here intended to refer to independence from direct outside control. Many groups are affiliated with or form part of an extensive organizational network and therefore may be subject to control by the headquarters or other organs of that network. Although the degree of autonomy of branch groups or sub-units from their national organizations may be of some importance in certain other classification exercises, it is not an important consideration in defining voluntary groups per se. Therefore when autonomous in other respects (not externally controlled) subgroups of an autonomous voluntary organization may be defined as voluntary groups.

Groups may be dependent upon and largely controlled by government, by private businesses or by other dominant societal institutions.

There are various ways in which a group may be dependent upon government. For example governments may appoint the board of directors; government personnel may sit on the board, either as

regular members or in an ex officio capacity; the initiative for the formation of the group may have come wholly or partly from government; the group may obtain all its funding from government, or only its core funding, its project funding, or some percentage of its core or project funding; the group may be established or operate within a certain governmental policy framework (eg. the health care policy); etc. These various factors need to be evaluated together in order to assess whether or not a group qualifies as being autonomous. Even factors such as whether more than one level of government is involved in the funding of an agency (or more than one department within the same government) might affect such an assessment. No hard and fast rules can be laid down, and further work in this direction is needed so that rules of thumb for a usable classification system can be developed.

Not Profit-seeking: A voluntary group differs from a business enterprise in that its primary purpose is to provide some social service or product, or to change the society in some way, and not to make a profit for its own sake. Voluntary groups are distinguished from businesses in that while they may engage in some financially profitable activities (eg. a second-hand clothing store, operating a bazaar or a bingo), the profits obtained are used to produce a service or product or desired change in the society, and not made available for the personal benefit of any officer or member of the group.

It should be noted that not all groups that are incorporated as "not-for-profit" are included in the voluntary sector. The sector would include only those groups that meet the other conditions outlined in the above definition.

It is not necessary that the work of the voluntary sector, or the activities carried out by voluntary groups, be done only by volunteer workers. On the contrary, the work evolving from the voluntary sector may be partly paid and partly unpaid (i.e. carried

out by employees as well as volunteers). To describe it as voluntary sector work only means it is an output, service or change produced under the auspices of a group or groups falling within the voluntary sector, and tells us little about whether or not it is paid. Conversely, volunteers may be found working outside of the voluntary sector (eg. in schools, etc.). Thus, to describe something as volunteer work says nothing about the sector (voluntary, business or government) in which it is performed.

Orientation of Action: The raison d'être of groups included in the voluntary sector must be to engage in activities which have relevance for the larger community or society. They may aim to change the society in some way (or prevent some proposed change) or they may provide a social service or product. Their initiatives may be directed at society at large or at specific target groups; at widely sanctioned and socially acceptable goals, or in directions that reflect the views of only a very small minority of opinion. Voluntary groups may seek legal or even constitutional changes, or attempt to influence public opinion in basic ways. Such groups may choose controversial tactics for achieving their ends (eg. public demonstrations, peace marches, etc). They may oppose some government policy (eg. cruise missile testing), oppose the activities of powerful groups (eg. multi-national oil companies), or work to change some widely held belief or basic value (eg. separation of church and state).

There is a significant literature on self-help/mutual aid groups. Organizations such as Alcoholics Anonymous are established to deal with a particular social issue or problem affecting their own members, among others, and simultaneously provide a service to the society or community by (in this case) assisting in the rehabilitation of alcoholics and drug addicts. They therefore fall clearly within the voluntary sector.

Self-help/mutual aid may be seen as an operating mechanism or modus operandi through which a social change is achieved or a service offered. There may however be some groups who are using self-help/mutual aid principles but which are set up for the express purpose of financially benefiting or materially profiting their membership, and whose primary activities are not directed towards the community or society at large (eg. credit unions). These would fall outside of the voluntary sector as defined.

Groups whose primary purpose or raison d'être is to benefit materially their membership (or leadership) are not here included in the voluntary sector, even though they may engage in providing some social service or product (eg. private nursing homes) as a means of achieving their primary purpose.

It should also be noted that many groups are set up because certain private objectives may be better achieved in a collective setting (eg. to collect coins, to play chess, cards etc.); these are also excluded from the voluntary sector on the basis that their primary activities and purposes differ from those of voluntary groups (as defined).

2.4.2 Concluding Observations

In concluding this chapter, two remarks seem relevant. First, in view of the possible advantages of being seen by government or potential donors/members as a voluntary group, it is not uncommon for groups having only one characteristic usually associated with voluntary groups, to define themselves as voluntary (eg. an unpaid board of directors, or incorporation as a not-for-profit corporation). In the context of the framework presented here however, each component of the above definition provides a "necessary" but not a "sufficient" condition for a group to be designated as a voluntary group. That is, every element of the definition must be present; none by itself is sufficient.

It should be noted however that a more precise or explicit definition is not possible at this time and there remain many areas in which judgement must be exercised.

The framework presented in this report is not intended as a finished product, or as the "last word" on how Canadians should view and define the activities of the voluntary sector. Rather, it was seen as a clarification task intended to raise central issues, offer potential solutions, and initiate a process of review among interested parties toward obtaining a more uniform understanding of the field of voluntary action.

3.0 AREAS FOR FURTHER CONCEPTUAL ANALYSIS

3.1 ALTERNATIVE TYPOLOGY BASES

In the course of developing the framework for classifying voluntary groups, it was determined that considerable conceptual confusion results from the fact that the notions "voluntary action in Canada", the "activities or action of the voluntary sector", and "the activities of volunteers in Canada" do not each refer to the same set of works or action. In fact, voluntary action is frequently carried out by individuals and groups not normally considered part of the voluntary sector. Similarly, the work of the voluntary sector need not only be done by unpaid volunteers. Volunteers may work for the voluntary sector as well as within programs organized by other sectors such as business or government.

Although typologies or classifications could be developed for voluntary action, for volunteer work, or more broadly for all leisure free choice activities, we see the most needed task to be that of providing some clearer basis for the classification of the voluntary sector, or for voluntary groups in Canada. If research projects were defined or typologies/classification systems desired for voluntary action, volunteer work, or other related concepts, each of these concepts would need to be clearly defined in relation to each other. They would need to be treated as technical terms, rather than as loosely understood words. Choices would also need to be made as to which of the many concepts in every day use (such as listed on page 5 of chapter 2) would be treated as technical terms referring to clearly identifiable actions or groups, and which would be avoided, or used in general, non-technical ways. As well some new terms which can be precisely defined, might need to be created.

A typology of volunteer work, and a study of the scope and impact of unpaid work on Canadian society would be useful, particularly in certain fields such as health and education. A typology of voluntary action, including individual acts, unorganized and spontaneous activities, would give a broader and more complete picture of the contribution of citizens to service of society, and/or their degree of involvement in socio-political issues.

Each of the above suggested typology bases (voluntary sector, voluntary action, volunteer work, leisure activity) would refer to a separate though overlapping set of activity. The danger in any conceptual or classification exercise in the field of voluntary activity is that these various concepts are frequently and erroneously used interchangeably under the assumption they refer to an identical set of events/activities in Canada. Similarly, the intentions/motivations of individual volunteers are frequently not distinguished from the group goals of the organization within which the individuals are operating. Two examples of classification attempts where the underlying typology base remains unclear, and where group level and individual goals are not distinguished, are briefly outlined below.

A typology of volunteer activity or organizations has been developed and used by Statistics Canada, which defined eight organizational spheres or what they referred to as "types of organizations". These include health, education, social/welfare, leisure activity, religious, civic/community action, political, and other. Some of these spheres were further subdivided. These are seen as the main organizational areas where volunteers carry out their work. Such a typology is of some use, as comparisons could be made by the government, such as whether more volunteer work, (measured in person-hours or some similar unit) was carried out in the health field as opposed to the political; or whether more or less time was volunteered in the education field this year as

compared with last year. It cannot be used to discuss the impact of voluntary groups in Canada, however.

The People in Action task group developed at some stage a classification matrix which cross classified the following list against four geographic scope categories (i.e. local, regional, national, international). Their list included, according to a personal communication of a Task Group member,

service (gift of self)
issue or cause
self-expressive (e.g. arts)
economic development
self-help
philanthropy
funding
Government initiatives

Although these concepts are not defined, it is evident they are not mutually exclusive, and mix individual motives and group objectives. Any single act may involve several of the above components; and a particular group may over time be engaged in several or all of them. It does not therefore provide a very useful basis for making policy decisions, or developing an inventory, even though it may roughly describe or characterize the scope of voluntary action and/or the activities of voluntary groups.

3.2 RELATED TERMINOLOGY

A set of overlapping concepts is used in the literature and in general parlance, in discussing voluntary groups and their activities. Four commonly used groupings are briefly outlined below. A more precise analysis of what each refers to and how they overlap with the voluntary sector as defined might be useful for

certain Government purposes, but is outside of the scope of the present study.

Third Sector: A term considered for defining the typology was third sector, avoiding the implications/confusions of the "voluntary" term. It became clear that there is little agreement in common parlance as to what the third sector might be. Some use it as somewhat analogous to the international development concept, "third world", to suggest a poorer, less dominant and less powerful sector, relative to the economy and the polity (government sector). It is also used in the community development literature to describe a "third" form of quasi-government, community development corporations, which combine both an economic and political dimension, and assume to represent the interest of "the people" of a community or region.

Because of these several meanings and political connotations we have chosen to avoid this usage in our typology.

Grass Roots Groups: "Grass roots" as in "grass roots organizations", is a term frequently used to describe certain types of voluntary and/or community activities or groups. It implies an organization or decision which comes "from the bottom up" (rather than top down) at the local community level in direct response to felt or expressed needs. Not all voluntary sector groups are grass roots groups, although many may be so. The issue of the degree of representativeness, democracy, and public sanction of an organization is implied in this notion of grass roots.

National Voluntary Organizations/Non-Government Organizations: Many Canadian associations are referred to as National Voluntary Organizations (NVO's) or Non-Governmental Organizations (NGO's). A large number of national organizations have been brought together under the umbrella group, Coalition of National Voluntary Organizations, and in large part it acts as a lobby group for the

voluntary sector or in favour of voluntary action as they see it. To date these large national voluntary associations have been the most vocal part of the sector, and sometimes the voluntary sector is seen as mainly made up of them. However, in terms of our typology, the NVO and NGO designations appear to lack clear and useful criteria for including and excluding members or organizations.

Registered Charities: About 47,000 groups in Canada are registered as charitable by Revenue Canada for tax deduction purposes. The Government has established criteria to allow a group or agency to have such charitable status. Central to these criteria is the fact that the organization must either be not-for-profit or have its profits directed at its defined charitable purposes. Many groups defined as registered charities are excluded from the voluntary sector as here defined, because of their religious or government nature, as is explained later in this chapter. Other groups within the voluntary sector as defined, though non-profit may for various reasons be not on the Government's list of registered charities, or be ineligible; many advocacy and other voluntary groups do not engage in fund raising of a type to require a charity designation.

3.3 BORDERLINE GROUPS

As suggested earlier, further conceptual work including a review process with practitioners and interested persons operating in the voluntary sector, is anticipated to result in some rules of thumb for making judgments as to the relevance of our definitions and how they are applied. What follows is a discussion of some of the grey areas between voluntary and non-voluntary groups, or groups inside and outside of the voluntary sector. These include various quasi government, religious and business groups.

3.3.1 Quasi-public Institutions

In Canada a number of organizations exist which may be run along economic lines, but whose primary purpose is to provide certain government-type services to society. Any profits they make are utilized for the expansion or improvement of the services they offer, and not for the material or financial gain of any individual or group. They are heavily subsidized by government but may also receive funding from other sources (eg. the private sector, individual contributions, religious organizations and other foundations). They include schools, universities, hospitals and other health care facilities, and museums. They may be served by volunteer board members, and may be the locus of group or individual volunteer activity.

These institutions in Canada funded largely by government, have the character of adjuncts of the state. They are subject to the control and direction of government to the extent that they are instruments of its policy in the area of health, education, culture etc. It is not unlikely that an ex officio member of the relevant government department will be on the board of such institutions to secure goverment interests. The degree of their dependence on and control by government would appear in most cases to place them firmly outside of the voluntary sector.

At the other end of the spectrum are organizations providing similar services, but falling distinctly within the private sector in the sense that they are set up with the primary motivation of making a profit for the benefit of shareholders (eg. some nursing homes, private schools, etc.). Privately run hospitals, schools and universities of this kind are much more common in the U.S.A. than in Canada.

These private businesses operating within the fields of health, education and the arts, etc. fall outside of the voluntary sector by virtue of the fact that their primary motivation is to make a profit, which will not be used directly for the benefit of the community served, but for the benefit of the directors, shareholders, etc.

Somewhere between these two distinct types lie organizations which may be harder to categorize, eg. a fee paying school privately funded and run by a group of volunteers who are adherents of a particular sect, or members of an ethnic or linguistic grouping. Such organizations would have to be tested against the definition of voluntary group, case by case, to determine whether it fell within or outside of the voluntary sector.

3.3.2 Large National and International Associations

A number of national and international associations have over time acquired certain structural characteristics associated with corporations. They are organized hierarchically with branches and local groups, and have fixed policies, large-scale financing, tight board rather than direct membership control and sometimes even a self-perpetuating group at the helm. Associations of this type, although they may have lost some of the spontaneity of the founding group, do not necessarily lose their voluntary character because of institutionalization. Even though affiliated groups or branches may lack some decision-making control at the local level, they cannot be said to be subject to control by external authority. The head office and the subgroups continue to share the same charter or set of objectives, and it is these (internal to the organization) which determine the character of the organization as a whole, including both its headquarters and its branches.

Some organizations may even provide vital public services (eg. the blood bank, emergency and international services of the Canadian Red Cross) but unless it can be determined by examining their charter, funding or the nature of their decision-making that they are subject to governmental or other external control, or that they have failed to fulfil any of the other criteria in the definition of a voluntary group, they remain within the voluntary sector.

3.3.3 Religious Organizations

Religious organizations cover the spectrum from establishment type churches sanctioned by the state to newer cult-like groupings. They are usually subject to external authority (a deity of some sort) as interpreted through ministers, elders, rabbis, etc. The joining of religious organizations may be prompted by some promise (eg. eternal life) or threat (eg. eternal damnation) and to this extent is not exactly voluntary in nature. As well the primary goal of many or even most religious organizations is the spiritual and/or eternal well-being and salvation of their members (and not the provision of some social service or product, or the changing of society). It is here suggested that the whole religious sphere or "sector", by virtue of its significant stature and long-standing position in most societies, may be readily distinguished from the sphere of voluntary action, and should be treated as a separate set of activity and organizations.

However, religious organizations frequently spawn groups which come together for the purpose of performing some social service or raising funds in support of some cause, and such auxiliary groups could very well be classified as voluntary groups. The distinction would lie in the fact that the primary objectives of such groups differ from those of the larger religious organizations. However if such a group were to be rigidly controlled by the religious organization, it would lose its claim to be a voluntary group, and judgement must be exercised in deciding whether a particular group

of this type falls within or outside of the voluntary sector.

3.3.4 Co-operatives

Consumer co-operatives operate in the food retailing market or housing market in order to make available to the membership a better or different quality of food, housing or other economic good/services (including banking). They normally require individuals to donate some time to the running of the co-operative enterprise, but since they operate in the goods producing market or in the distribution/marketing of goods or services, primarily for the material advantage of their members they cannot be said to fall within the scope of the typology as voluntary groups.

On the other hand, the cooperative movement has historically been an important one in Canada, and to the extent that participation is motivated by a desire to change the society (and its economic forms) it may be seen as voluntary action. The cooperatives formed through such action are generally seen, however, as non-voluntary sector type groups.

3.3.5 Community Development Corporations

Organizations which may be defined as community development corporations have been established in certain Canadian communities. They are usually incorporated and enjoy widespread community support, input and/or representation. An example is New Dawn in Sydney, Nova Scotia, which has established and operated various enterprises, including a construction company, an old age home, a facility for juvenile delinquents and a rental housing management

all for the benefit of the community. Any profits realised are used to operate service-type agencies which are not self-supporting.

This type of community assistance group, although it operates in the market place in some aspects of its activities may be viewed as a voluntary group since it provides a social service or product and since there is no direct personal economic gain to the members. The economic enterprises assisted or established, however, would not be part of the voluntary sector.

3.3.6 Political Parties

To the extent that the primary purpose of a political party is to seek or retain political power, and political office for its members, political parties do not constitute voluntary groups as defined. Although they are similar to voluntary groups in most respects they may be excluded from the voluntary sector by virtue of the fact that their activities are not primarily directed at providing any social service or product, or at changing the society.

A distinction may be made between a single-issue advocacy group and a political party, in that the former usually has as its immediate purpose the advancement of some particular view of the society, whether through lobbying for the repeal of an existing law, or for the enactment of some new law.

In the real world the line may be difficult to draw between a group advocating certain social change(s), and a group seeking election to political office, as means and ends may well get confused in the process. In general the established political parties would tend to be excluded, while others should be examined case by case (eg. Rhinoceros Party).

3.3.7 Trade Unions and Professional Associations

Trade unions and professional associations do not qualify as voluntary groups under the classification system for two reasons. Firstly, there is an element of compulsion associated with the joining or leaving of these associations, to the extent that a person who "chooses" to remain outside the association may suffer professionally, in that membership may be a condition for obtaining work in his/her trade or profession. As the joining or leaving of these associatins is frequently prompted by promise of some personal gain or threat of loss it is in this sense not voluntary. These constraints apart, both types of association would be excluded from the voluntary sector on the basis that they exist primarily for the material benefit of the membership, and any social services or products which may be the result of voluntary action within them, would be subsidiary to their primary motivation, which is to advance their own cause and improve the personal lot of the members individually and collectively.

Scientific associations (eg. the Canadian Sociology and Anthropology Association) need to be examined on a case by case basis, as some may be interest groups of the type described above, while others are aimed at forwarding knowledge in a field, or improving the society through that knowledge.

4.0 FRANCOPHONE/ANGLOPHONE DIFFERENCES IN VOLUNTARY ACTIVITY AND GROUPS

4.1 INTRODUCTION

The purpose of this chapter is to identify some of the differences in the voluntary actions of groups in the francophone community of Quebec as compared to the rest of Canada. A francophone consultant was retained to contact organizations and other well-informed observers to enquire into the nature of voluntary activity in Quebec. A report of her findings is included as Appendix II.

4.1.1 Central Concepts:

Two words, in their different forms commonly used in Quebec to refer to volunteer and voluntary activity are:

- "bénévole" and "volontaire"

- "bénévolat" and "volontariat"

According to the definitions in Le petit Robert the two terms "bénévole" and "volontaire" can be considered as synonyms. However in popular parlance it appears that "bénévole" and "bénévolat" have connotations of "dames patronesses" carrying out acts of charity, of delivering Christmas baskets, and have some pejorative implications. The term "volontaire" originally used in reference to war-time activities, has acquired a relatively new meaning and is becoming more frequently used in a social sense. It is used with more global connotations than "bénévole".

These francophone terms - both "bénévole" and "volontaire" - refer to work that is not paid, and time offered of one's own free will.

"Groupes volontaires" tend to be those whose members are free to join or leave, are non-government and do not have profit-making or market objectives.

4.2 TRENDS IN VOLUNTARY ACTIVITY AND ORGANIZATIONS

Voluntary activity in Quebec operates in a somewhat different milieu, and has a different historical base than that of the rest of Canada. In Quebec the francophone community is in the majority; there is a francophone government, and there has been fresh political awakening in the last two decades. All these factors have had an influence.

André Beaudoin*, in describing the historical base of voluntarism in Quebec, indicates that up to the 60's most charitable work was done under the aegis of the Church. Then the state began to take over much of the aid to the needy, and, according to Beaudoin, "from 1971 onwards the change-over to an institutional system was more or less complete. Thus within a space of a bare 30 years these voluntary associations (or charities as they are called) were transformed into a system of public social services provided by law". Volunteers then, with the awakening of Quebec, shifted into popular movements - political action committees, supply of services (e.g. co-ops) and defense of civil liberties.

Activities of these popular associations "...added a radically different dimension to voluntary activity in Quebec: an opportunity for direct and day-to-day participation by the general public in decisions concerning its collective community life".*

---

* See article by André Beaudoin listed in the reference section of Appendix II.

In an earlier report on francophone voluntary action, Blaise Lefebvre** described the activities in francophone communities outside of Quebec as being "absorbed by the question of survival...Volunteer activity is not very diversified (education, culture, direct assistance), and the clergy and elite play a dominant role".

4.2.1 Present Types of Voluntary groups in Quebec

Among the various francophone voluntary groups of present day Quebec there is a strong presence of the groups that represent popular movements. These are generally classed under the title "groupes populaires".

"Groupes populaires" cover a wide range of activities including helping the disadvantaged, defending the rights of those who are not organized to fend for themselves, advocating some social, economic, or environmental cause, and generally helping advance the protection and development of the local community and society as a whole. The typical activity of "groupes populaires", according to Beaudoin, "takes four distinct forms". These are

i. defensive action by individuals or groups (e.g. consumers, recipients of social assistance, etc.);

ii. action for the self-supply of services by means of which underprivileged citizens jointly organize their own services, such as food outlets, public day-care services, etc.;

** Lefebvre, Blaise "Francophone Canadian Voluntary Action, Organizations and their Relations with the Federal Government". Prepared for National Advisory Council on Voluntary Action, Secretary of State, Ottawa, November 1977.

iii. Pressure-group action towards the authorities for the supply of resources and the development of facilities required for the welfare of citizens in their home environment;

iv. Finally, political action to influence the established authorities in their decision-making, awaken citizens to their role in political events and to constrain governments to draw closer to the needs of the citizens.*

Target populations for these groups are usually decision makers and legislators at various levels. They are grass-roots organizations arising to fulfill a felt need, and often are formed quickly to act about a specific and timely issue. The incidence of "groupes populaires" in Quebec appears to be a strong component of voluntary activity in both rural and urban areas of the province.

Other types of groups, not necessarily included in "groupes populaires" have been identified by various authors and specialists in the francophone community, some of which have clear anglophone counterparts. These would include, for example:

"groupes d'intérêt," or self interest groups.
"groupes d'aide," or social assistance groups.
"groupes d'entraide," or self-help/mutual aid groups.
"groupes de pression," or pressure groups advocating social change or political action.

---

* André Beaudoin, op.cit.

4.4 SUMMARY

It is clear from the literature and from the interviews conducted that there are probably significant cultural differences in voluntary activity in the francophone community of Quebec, the francophone community outside Quebec, and the rest of Canada. A detailed discussion of these is complicated by conceptual and language differences which remain to be more fully clarified.

The existence of "groupes populaires" is a strong and growing phenomenon of voluntary activity characteristic of the province of Quebec. Voluntary action in the form of social assistance has been largely taken over by the state.

In the francophone community outside Quebec the strong interest of voluntary action is for the survival and retention of the culture, rather than groups providing social assistance to the needy, and in social development in areas of health, education and community development.

5.0 CLASSIFICATION FOR THE VOLUNTARY SECTOR

5.1 INTRODUCTION

This report has developed a methodology and approach to a typology of the voluntary sector. In doing so it was early recognized that to be useful, no simple set of categories could be easily imposed. This is so because of the diversity of groups, and diversity of action carried out within or by the sector; and because of the controversial and sensitive nature of much voluntary activity. Many conflicting interests are involved, and a classification scheme which does not have solid rational underpinnings will be rejected.

On the other hand, a typology based upon an overly complex classification scheme which uses language in unusual ways is likely to be difficult to understand and not easily used. It may be largely bypassed when key policy decisions are being made about the voluntary sector.

This project has attempted to make some clear headway toward the development of a typology by carrying out the following:

i. Determining and defining a principal concept as the underlying basis for the typology (the voluntary sector).

ii. Providing and defining a set of terminology for discussing issues relevant to the sector, and showing how other existing terminology is related.

iii. Applying the above terminology and definitions to a set of related groups in Canadian society, showing which ones should be included and excluded from the typology, and on what basis.

iv. Providing a set of dimensions of potential relevance to the development of policy or conduct of research concerning the voluntary sector for application to, for example, the development of surveys of voluntary sector groups or the assessment of the impact of the sector.

v. Suggestions as to how the above dimensions might be ordered and used in classifying voluntary groups.

vi. Suggestions on further (and continuous) development and improvement of the typology to be a usable and useful tool both for governments and for the sector.

The above six steps may be seen as our methodology for addressing the conceptual confusion and proliferation of terminology inherent in the voluntary/volunteer literature. The first three items above have already been dealt with; the balance will be covered in the next section. With this methodology we have come some distance towards the development of a useful typology. The remainder of this chapter provides some dimensions for classifying voluntary sector groups; and begins to order these into a workable classification scheme or typology.

5.2 POSSIBLE CLASSIFICATION DIMENSIONS FOR VOLUNTARY SECTOR GROUPS

What follows is a listing of potentially relevant dimensions for classifying voluntary groups. They are presented here in no particular order. The listing is not intended to be exhaustive; however, the proposed dimensions are intended to be mutually exclusive, and as comprehensive as possible at this stage. The dimensions for classifying voluntary sector groups have been initially divided between group structure dimensions and action dimensions, with the former referring to how groups organize themselves for action; and the latter to what groups do,

their purposes, main activities and outputs.

5.2.1 Organizational Dimensions

1). Size of Organization: The size of the organization may be measured in a number of different ways. A single indicator of size, such as annual budget, or number of members, might be adopted; or, a composite index might be developed, based on such factors as number of members, annual budget, number of paid staff, amount of volunteer time, number of offices, net worth of the organization, etc.

2). Source and Degree of Sanction: Source and degree of sanction from the constituency served, or from the broader community is an issue for understanding types of voluntary sector groups and differences among them. Sanction may come from the community at large, from the "grass roots" (the many regional or local groups and organizations representing "the people"), from support by a dominant or elite group, from government support, etc. Several groups mentioned this factor in distinguishing themselves from some other type of group. For example, the Heart Foundation or the Cancer Society receives its greatest support or sanction from the medical establishment. Members of the medical profession serve on the board and determine allocation of funds; and the primary direct beneficiaries, apart from society-at-large, are the medical research groups within the community. This is clearly not to imply that there is no social benefit; ordinary people donate money to these agencies because they believe in the potential social benefit of medical research. But they differ from grass roots or community organizations who are meeting to establish or run a day care facility or youth drop-in centre, or a group organized to obtain the cleanup of an industrial wastes dumping ground near the community.

A group or organization need have no sanction or legitimacy beyond its membership. Hence secret societies, terrorist,

extremist or other illegal groups may be voluntary groups. These should clearly be differentiated from the more legitimate and broad-support groups.

3). Organizational Structure and Affiliations: Any organization that applies for funding, or is included in any inventory is likely to have some links to other agencies, associations or groups. As in the economy or government, an agency or association is likely to be part of a whole network of similar agencies, or operating as part of a hierarchical, vertically integrated complex. Hence a particular organization may be an umbrella group to co-ordinate and act for other independent groups (e.g. Coalition of National Voluntary Organizations); a corporate structure made up of both headquarters and branches (e.g. Canadian Red Cross Society); a federation organized separately to represent local branches of the same organizational family (e.g. Federation of Junior Leagues of Canada, National Council of YMCA's); an independently organized unit of a federated group (e.g. Junior League of Toronto, a local YMCA); a local group part of an international network, with regional, national and international offices (e.g. service clubs); or a local or national group with only one location or office (e.g. Algonquin Wildlands League, Canadian Council on Social Development).

Corporate and federated groups may also be regional, national, or international in terms of their operations and branch offices, or in terms of the overall extent of the organization.

4). Funding Sources(s) and Security of Funds: Organizations may fruitfully be classified by the source and security of their funding. Whether they have core funding (or sustaining grants) and how readily this is approved each year; whether they raise money from the public (through funding drives, etc); are primarily funded through the United Way; or, have mainly self-generated funds (from membership, or from contract work

activities of staff, fee-for-service activities, etc.) affects many aspects of operations.

5). Decision-making and Control: Organizations vary greatly in how representative the expressed views or organization policies are of the membership-at-large. Knowing the size of an organization may not be sufficient to make political judgements unless one knows whether the expressed views of an agency are those of its membership, or only those of the executive. This is not to say that all voluntary organizations need adhere to all democratic principles and structures. However, various organizational characteristics such as leadership pattern, decision-mode, how membership is determined, composition of board, use of volunteers, extent of control of the work of volunteers, all tell us something of the overall democratic pattern, and representativeness of the organization's views or stance.

Whether a group is run by a board or by a paid executive; whether the board membership is elected or appointed, paid or unpaid; whether the board is drawn from the membership or from the community-at-large; are a related set of dimensions of potential relevance in distinguishing or classifying organizations.

6). Maturation/Institutionalization of Group: Groups in the voluntary sector tend to go through a developmental process of growth, of becoming established and institutionalized, or of forming or dying. Although this aspect will not be discussed in any depth here, some of the patterns that might be observed include -

- a small group with a leader organizing itself around an issue but dissolving rather quickly because of poor organization, or temporary or permanent resolution to the problem around which the group had formed.

- a group organizing itself around an issue, and growing as it obtains more support, and as the issue obtains greater public saliency.

- by the time the issue is resolved the group may have become more formalized in its structure and possibly fairly well established in the community. However when the issue around which it formed obtains some resolution (either positive or negative) the group may either disband or may diversify around other related issues. The more firmly established the group becomes, the less likely it is to disband even when its original purpose becomes irrelevant.

- established groups and organizations often diversify their purposes and concerns, or even completely change them.

The stage in the processes of organizational maturation, whether an organization is fledgeling and newly forming, or a firmly established institutionalized part of the society is an important differentiating dimension, and may be significant for making policy or funding decisions.

The longevity of an organization may be used as an indication of the degree of establishment or institutionalization of a group. For instance, a group in existence for less than three years is likely to be less diversified, focused around only one or two problems or issues, or carrying out a more specific function, than a group that has been in existence for more than ten years.

A composite index of institutionalization or maturity could also be devised. It might include, for instance, information on security of funding sources, number of different target groups;

number of different activities (process), purposes, number of changes in name since it was formed, as well as years in operation.

7). Role of Volunteers: The use of volunteers in the voluntary agency, the proportion of volunteer workers to paid staff, whether volunteers are trained, effectively used, and whether they have some control over the activities they perform may be relevant issues to defining the voluntary sector and its work.

5.2.2 Action Dimensions

The action of voluntary sector groups is directed at assisting or benefitting certain target groups, and/or at influencing certain populations, whether the general public, government policy makers, or some other target population. Voluntary action is focused either at local issues, or at some broader level of concern, such as national or international problems.

The action of voluntary groups may be classified by any of these, as well as by intended results (purposes/goals), actual effects or outcomes (outputs), and by the types of activities through which results are achieved (process).

Voluntary sector groups are not easily classified by their action, because a group may easily have multi-purposes, several targets, carry out many types of activities, and have variable results from year to year.

For conceptual clarification purposes however, these various action dimensions are briefly described below:

1). Locus/Scope of Concern: A central defining characteristic of groups is whether their work is local, regional, national or international; that is, the scope or locus of their concern. Any type of activity, whether, for example, in the field of

education, health, or the environment may be focused on any of these levels; and a concern for local environmental problems may entail quite different activities from those of a group with global concerns. Concern for the future of the world's oceans or atmospheric layers is a very different type of pollution-related problem as compared to concern about a local dump that is polluting wells in an area. Both are important pollution-related concerns, but bear little relation to each other in terms of the activities required to address the problem. A classification scheme by subject matter, or general purposes, would not capture this type of difference.

2). Essential Nature of Service: Whether or not an organization is providing a needed charitable or community service, is an important issue for this typology. Many organizations included in the voluntary sector are providing services which have come to be regarded as important or essential, and if they were not provided within the sector, would become the job of government, or of a quasi-government agency. Some classification of groups as to the extent to which they provide such near-government or quasi-government services, or substitute for government-provided services is probably quite important.

3). Benefit Target Population: The interest group or target population intended to benefit from the actions of a voluntary organization is an important point of difference between groups. The size, and area location of the benefit target population represents, in a practical sense, the constituency of the organization. A long and comprehensive list of target groups could be developed; or a smaller set of categories such as,

- an ethnic, racial, or cultural group (e.g. native people),
- a special interest group (e.g. women, the unemployed, the elderly),
- the disabled and handicapped,

- a local community (e.g. Hull),
- families with problems (e.g. child care),
- society-at-large (e.g. environmental concerns),
- the organization membership itself (e.g. Alcoholics Anonymous).

4). Influence Target Population: A completely separate matter from the above, is the group or populations, if any, intended to be influenced by the organization's activities. Action may be directed at influencing general public opinion, (whether international, national or local publics), government decision makers (municipal, national, etc.), or the views of certain influential groups or institutions (e.g. church leaders, women's groups; voters, etc.)

5). Purpose/Goals: Action usually has some intended outcome or purpose to which it is directed. Such purposes of voluntary sector groups could be determined from their charters, or from published statements of objectives.

Broadly speaking, the purpose of an organization may be to benefit one or more target groups as listed in item (3) above; or to influence certain target populations as in item (4) above. Objectives of an organization are frequently of a hierarchical nature, such that objectives may be stated at a highly general and abstract level and then at various other levels of greater specificity. For example,

- to promote human rights issues
- to promote native rights issues
- to promote settlement of native land claims issues
- etc.

For these reasons it may be difficult to fruitfully categorize groups in terms of their goals and purposes. Purposes and goals

are however, likely to be of central importance for certain government purposes. Therefore some attempt at a complex classification by goals would probably be of benefit in a typology of the voluntary sector. It may also be possible to infer an organization's purpose from a number of more easily obtainable data sources, such as from the scope and range of an organization's central activities, or from the outputs.

6). Outputs: Action classified by outputs, to be a useful classification dimension, would again require clarification of the level of generality at which to define outputs. Service and advocacy in the social and political spheres are not necessarily very concrete entities. Outputs of voluntary groups may be stated in terms of the number of persons benefitted/serviced, the number of dollars raised or expended, the number of pamphlets produced or distributed, the number of times a year the group obtained media coverage, the number of hours of volunteer time contributed, etc.

It is clear that no single indicator can be used to compare organizations in terms of outputs, as organizations start with very different goals and objectives. It is also unlikely that some index of outputs can be developed that would be generally applicable. However, when very different yardsticks are applied, as they must be, it renders the outputs of the voluntary sector non-comparable.

7). Process: The actual activities carried out by the voluntary sector in order to achieve purposes, benefit target groups, or influence populations include,

- provision of direct service to individuals (e.g. mutual support, counselling, clothing, food, housing assistance, daycare, skills training, job placement).
- fund raising
- community/group organizing and development activities

- public education
- lobbying with politicians/decision makers
- influence public opinion through use of the media
- coordination of the efforts of individuals, or other groups
- administration and allocation of funds

8). Domain/Sector: The Federal Government (and other governments) has divided its work into various jurisdictions or domains of concern such as health, education, sport, culture, native rights, citizenship, employment, multiculturalism, fisheries and the like. These concerns, whether separately or combined, have their parallel groups in the voluntary sector; and such groups generally focus on some issue or issues relevant to these government domains or spheres of interest. A classification of groups by relevent government domain, whether detailed into several pages of categories or summarized into 10 or 15 main domain areas would be useful for many policy or research purposes.

9). Multi-Purpose/Multi-Function Groups: Many groups are multi-purpose, serve several target groups, and carry out several or many types of activities. Hence we cannot readily classify groups by one or a combination of these action dimensions. One solution might be to speak of the primary activity, primary target groups, etc. of groups. However, it is very likely that for many groups such a breakdown would distort the reality about the group to too great an extent, resulting in a meaningless or arbitrary classification. It is clear that certain organizational type questions must be asked before attempting to classify the group by the action it performs. As well, it is clear that some classification of action of groups into categories such as multi-purpose, dual purpose, or single purpose may be necessary before using the action-related dimensions of classification.

5.3 INDICATORS/MEASURES OF CLASSIFICATION

Dimensions of classification may be expressed at different levels of specificity or generality. The above discussion, for instance, refers to size of organization as a dimension. However, size may be measured in many different ways, including by number of members. Number of members however is an indicator not only of size, but perhaps also of power of the organization, or even indirectly of longevity. Exhibit 1 provides a summary of the range of measures or indicators both specific and abstract referred to in the above discussion of classification dimensions.

EXHIBIT 1: RANGE OF INDICATORS FOR CLASSIFYING GROUPS

---

annual budget
number of members
number of paid staff
amount of volunteer time
number of offices
net worth of organization
number of years in existence
scope of operation (local, national, etc.)
degree of legitimation
source of sanction
structure/affiliations
number of funding sources
main funding source
security of funding
composition of board
how board/executive is determined
number of years in present line of operation (i.e. with present mandate, purpose, or services)
number of volunteers relative to paid staff
nature of work/role carried out by volunteer component
nature of volunteer training
benefit target group(s)
influence target group(s)
locus of concern
essential nature of service
purposes/goals
multi-function/single function nature of groups
types of activities (process)
types of products and annual amount of each (e.g. number of persons counselled, number of pamphlets produced, etc.)
relevant government domain/sector

Dimensions may, in some cases be defined by two or three sub-categories, or by three pages of sub-categories, depending upon the degree of detail desired. More work is required on this part of the typology development, in accordance with the proposed or anticipated uses for the typology.

5.4 DIMENSIONS AND SUB-CATEGORIES

Exhibit 2 presents a summary and elaboration of the dimensions and/or measures discussed above, with some suggestions as to appropriate sub-categories for each. In most cases, more or less detail may be required.

The sub-categories in Exhibit 2 are presented as examples of how these classification dimensions could be developed in accordance with 1) the possibility of development of clear definitions for sub-categories, 2) availability of data, and 3) the information needs of users of the typology.

5.5 CENTRAL TYPOLOGY DIMENSIONS

The dimensions and measures discussed above, and elaborated in Exhibit 2, are not likely all of equal importance to the needs of the Government or the voluntary sector, or to the development of surveys and data bases. However, a number of conclusions may be drawn from a consideration of these dimensions. Classification of types of voluntary sector groups should take a multi-dimensional approach, rather than be based upon only one or two dimensions.

We have included the extensive listing of dimensions and sub-categories in order to try to demonstrate the scope and magnitude of the task, as well as to take some developmental steps to carrying out the task of classifying voluntary sector groups by types.

Some consideration was given as to the most central defining dimensions for the sector. Both organizational aspects and action dimensions are central to understanding voluntary sector organizations and their activities and impact in Canada. Exhibit 3 demonstrates <u>one</u> grouping of dimensions based upon those deemed to be most central and at the same time, accessible.

EXHIBIT 2: TYPOLOGY DIMENSIONS (PAGE 1)

A. ORGANIZATIONAL DIMENSIONS

(1). Size

a. Annual budget e.g.
- under $10,000 annually
- $10,000 to $50,000 annually
- $50,000 to $200,000 annually
- $200,000 to 1 million annually
- over one million annually

b. Number of members e.g.
- less than 100
- 100 to 500
- 500 to 2000
- 2,000 to 50,000
- 50,000 to 200,000
- 200,000 to 1 million
- over 1 million

c. Net worth e.g.
- less than $100,000
- $100,000 to $500,000
- $500,000 to 1 million
- 1 million to 5 million
- over 5 million dollars

d. Number of paid staff e.g.
- none
- one
- two
- three to ten
- eleven to fifty
- fifty to two hundred
- two hundred to one thousand
- over one thousand

e. Number of offices/ establishments e.g.
- one
- two
- three to ten
- ten to fifty
- over fifty

f. Amount of volunteer time/work e.g.
- none
- less than one person-year
- one to five person-years
- five to twenty-five person-years

EXHIBIT 2: TYPOLOGY DIMENSIONS - (PAGE 2)

- twenty-five to one hundred person-years
- over one hundred person-years

(2). Source and Degree of Sanction

a. Legitimation e.g.
- secret/illegal organization
- anti-establishment political or social movement
- independent, low profile, unaffiliated group
- member of United Way, charity number group, or other formal Government or community recognition
- overlap of board with local or other Government or industry representatives

b. Nature of Sanction e.g.
- set up by formal community leadership
- elite group or professional/industrial/commercial board membership
- grassroots origin and/or board membership

(3). Organizational Structure and Affiliation

a. Structure e.g.
- corporate heaquarters
- corporate group (includes headquarters and all local or branch offices)
- federated group (includes a set of groups united under a single charter or name, with horizontal structure)
- federated central office
- local or branch (of a corporate or federated group)
- independent, single location group

b. Distribution of Activities/Operations e.g.
- one local community
- regional/provincial
- national
- international

(4). Funding Sources and Security of Funds

a. Sources e.g.
- mainly federal government
- mainly provincial government

EXHIBIT 2: TYPOLOGY DIMENSIONS - (PAGE 3)

- mainly local government
- mainly corporate or foundation
- mainly from membership fees or donations
- mainly from fee-for-service activities
- mainly from fund raising compaigns/efforts with the public or with private industry
- from a combination of two of the above (should be specified)
- multi-sources

b. Security of Funds

e.g.
- core funding or sustaining grant somewhat assured
- funds annually negotiated, and not assured
- funds periodically sought and not assured (e.g. project funding)
- some funding assured, but with great annual variation in available funds
- whole budget very insecure each year
- organization existence threatened by funding insecurity
- organization existence not threatened by funding factors

The factors in a. and b. could fruitfully be combined into one long and more complex list.

(5). Decision-making and Control

a. Volunteer input e.g.
- make up the board
- sit on the board
- determine own activities
- take direction from paid staff/ executive, e.g. in the form of:
  - . job descriptions
  - . assignments & work schedules
  - . performance assessment

b. Board e.g.
- paid members
- nominal pay for members
- unpaid members

c. Board makeup e.g.
- board appointed from community-at-large

EXHIBIT 2: TYPOLOGY DIMENSIONS - (PAGE 4)

- board elected by membership from membership
- etc.

(6). Maturation/Institutionalization

a. Longevity e.g.
- less than one year
- one to five years
- five to ten years
- more than ten years

b. number of branches/offices e.g.
- see number 1e, above.

(7). Role of Volunteers

a. Number of Volunteers e.g.
- none
- ten or less
- eleven to one hundred
- one hundred to five hundred
- over five hundred

b. ratio of volunteer time to paid staff time (in person-years) e.g.
- less than one percent volunteer time
- one to 10 percent volunteer time
- 10 to 50 percent volunteer time
- 50 t0 75 percent volunteer time
- 75 to 99 percent volunteer time
- less than one percent paid staff

c. training provided per volunteer e.g.
- no training provided
- less than one day training
- two days to one week training
- between one week and one month training
- over one month training

B. ACTION DIMENSIONS

(1). Locus of concern e.g.
- local/community
- regional/provincial

EXHIBIT 2: TYPOLOGY DIMENSIONS - (PAGE 5)

- national
- international

(2). Essential Nature of Service

e.g.
- substitutes for (and/or overlaps) with government services
- specialized service, unlikely to be taken over by Government or other groups
- provides no direct service

(3). Benefit target population

e.g.
- ethnic, racial or cultural groups
- special interest groups/special needs groups (e.g. women, the unemployed, the elderly)
- the disabled and handicapped
- a local community (e.g. Edmonton)
- families (e.g. child care assistance)
- society-at-large
- provides no direct service

(4). Influence Target Population

e.g.
- public opinion
  - local
  - national
  - international
- government
  - municipal
  - provincial
  - national
- influential groups/institutions (e.g. church leaders, voters, women's groups)

(5). Purposes/Goals (broad level)

e.g.
- to promote human health and recovery
- to improve economic growth and development
- to assist people in need or distress
- to provide support in emergencies

EXHIBIT 2: TYPOLOGY DIMENSIONS - (PAGE 6)

- to provide organizational support
- to advocate change in social directions
- to undertake research and development projects
- to improve social participation
- to promote international cooperation/ aid
- to promote peace and order
- to promote animal care

(6). Output

e.g.
- number of persons benefitted
- number of pamphlets/publications produced/distributed
- number of times obtained media coverage
- number of hours of volunteer time
- other

(7). Process

e.g.
- provision of direct service to individuals (e.g. counselling, clothing, food, housing assistance, daycare, skills training, job placement).
- fund raising
- community/group organizing
- public education
- lobbying with politicians/ decision makers
- influence public opinion through use of the media
- coordinate the efforts of individuals, or other groups
- administration and allocation of funds

(8). Domain/Sector (Parallel to goverment ministries, divisions or departments)

e.g.
- health
- education
- sport
- culture

EXHIBIT 2: TYPOLOGY DIMENSIONS - (PAGE 7)

- native affairs
- citizenship
- employment
- veterans' affairs
- multiculturalism
- industry
- fisheries/agriculture, etc.
- economic development
- environment
- other

(9) Multi-purpose

e.g.
- single purpose
- dual purpose
- multi-purpose

These would likely be revised as the uses to be made of the typology, and the issues confronting the sector, are more clearly specified.

5.5.1 Organizational Dimensions/Measures

The four organizational measures included in Exhibit 3 are reflective of a number of the issues and dimensions listed. Funding sources may be taken as an indicator both of institutionalization/maturation and of legitimacy/sanction. Age is also an indicator of the likely degree of institutionalization. The annual budget is the best single indicator of the size and scope of the organization.

Exhibit 3: CENTRAL TYPOLOGY DIMENSIONS

A. Organizational Dimensions
   a. Organizational structure/affiliations
   b. Funding Sources
   c. Annual Budget
   d. Age of Organization (years in existence)

B. Action Dimensions
   a. Multi-function/single function
   b. Locus of concern
   c. Process/activities of organization
   d. Benefit target population
   e. Relevant domain/sector

It is useful to include the structure and affiliation of the organization in order to know whether we are talking about a large network group, one of its subparts, or a completely independent agency. This is also, to some extent, an indicator of the nature of decision-making and control in an organization.

5.5.2 Action Dimensions/Measures

Purpose and output dimensions are omitted from Exhibit 3 because of the difficulties discussed, and problems in obtaining clear measures of these. Target group, domain/sector, and process/activities together are likely to provide a simple and clear picture of what an agency does, or how its concerns and activities differ from other groups. In each of these areas however, it is necessary to know whether the concerns with that target group or sector are local, national or international. Determining at the outset whether groups are mainly concerned with one issue or activity, or multi-functions assists in interpreting the other information provided in such a typology.

The above set of dimensions, either as presented in Exhibit 2 or in Exhibit 3 may be used in a variety of ways, as illustrated in Exhibit 4.

Exhibit 4 illustrates the complexity of classification of the voluntary sector into types. For simplicity it focuses only upon "action" dimensions.

5.6 TYPOLOGY USE

A central conclusion of this typology development exercise is that a multi-dimensional approach to classification will be of most utility to governments and the voluntary sector. Any attempt to define one typology for all time or for all purposes, or even for the policy and research purposes of the Secretary of State Department, is likely to flounder. This is so because of the diversity of groups and actions included in the sector, and the lack of any specific characteristics or limited set of dimensions that may act unequivocally as the defining characteristics of the voluntary sector.

Exhibit 4: CLASSIFICATION OF VOLUNTARY SECTOR GROUPS BY ACTION

Alternative 1

Use only one key action dimension for classification into types, for example, domain/sector.

Type 1 - Health related groups
Type 2 - Education groups
Type 3 - Culture groups
Type 4 - etc.

Alternative 2

Use two action dimensions such as locus of concern and process/activity. Groups might be divided into types, as follows:

Type 1 - Groups engaged in local direct service
Type 2 - Groups engaged in direct service at a national level
Type 7 - Groups engaged in fund raising for international concerns
Type 18 - Groups engaged in lobbying with respect to national issues/concerns

Alternative 3

Use the five action dimensions listed in Exhibit 3, for example,

Type 1 - Single function groups with local concerns, providing direct service, to an ethnic population, operating in the health domain/sector

Type 2 - Multi-function groups with local concerns, providing services to ethnic and special interest populations, operating in the health and education domain

The number of types thus created, would be very large, as many different combinations are possible, both of dimension and sub-categories.

It is clearly the case that further development of the typology or classification system for the voluntary sector must be based upon or take into account the policy or research needs for the typology. We would suggest that a classification system which would assist in assessing impact of the sector, would be slightly different from one which should be used in the development of a government assistance program to the sector. For example, a study of impact would probably want to emphasize the dimensions which describe the size of budget, number of members, volunteer input, scope of concern, size of constituency and output. The dimensions of purpose, security of funding, sanction, age of the organization and process would more likely be of particular interest to an agency considering the providing of financial assistance to groups.

The next steps in typology development include determination by the Secretary of State Department as to areas and ways a more specific typology would be used. As well, consideration should be given as to specific dimensions relevant to policy, program and/or research purposes of the Department or the Federal Government. Government priorities with respect to the classification dimensions listed will have to be established.

6.0 CONCLUDING OBSERVATIONS

This report has set out to clarify the language, and develop a system of classification for voluntary groups in Canada. Of central importance in this exercise was defining voluntary groups and the voluntary sector in Canada. As a part of the process of determining definitions, borderline groups were identified and exclusions were suggested for certain groups - such as religious and political. Some francophone and anglophone differences were observed and included in the development of the typology.

A set of potentially useful or relevant classification dimensions has been defined, with some suggestions as to how groups may be categorized on these dimensions. For the purpose of conducting surveys and analyses of voluntary sector groups in Canada, one or several dimensions combined can be used, depending upon the ultimate uses to be made of these activities. It is evident that almost an infinite number of types of voluntary sector groups can be defined. A useful prior step (or alternative) to development of studies of these groups however, would be the development of a data base of voluntary sector groups. For the development of such a data base some further analysis and development of the classification would be required. For example, it would be necessary to determine

- whether all dimensions, of potential relevance to the voluntary sector or government have been included

- whether any on the list of dimensions should be omitted as not relevant

- whether dimensions should be reclassified or re-analyzed in relation to issues or concerns of government or the sector

- the level of detail required for sub-categories

The suggested sub-categories would require refinement, and some re-working and elaboration.

The classification scheme or typology thus devised would assist not only in development of a data base, but also in the formulation of policy and programs. It would direct the data gathering and compilation efforts of Statistics Canada. The resulting data base would be useful for addressing the research concerns of governments with respect to the needs, activities, contribution and impact of the voluntary sector in Canada.

There are a number of policy implications for the use of a typology of voluntary sector groups for the Secretary of State Department. The very recognition of the differences between volunteer and voluntary; of the grouping of voluntary groups by organization and action; the recognition of borderline groups and the exclusions from the voluntary sector all will give new meaning and skills to the administration or the work of the appropriate sectors of the Secretary of State Department and in their dealings with other jurisdictions, and with the voluntary sector itself.

Finally, we suggest that follow-up activities take place in two directions:

i. the further refinement of the typology, with consideration for the various applications that might be made;

ii. various applications of the typology, including, for example,

- a study of the socio-economic impact of the voluntary sector,

- the conduct of various surveys and analyses of the voluntary sector, towards a better understanding of its activities, for purposes of government policy formulation,

- examination of particular parts of the voluntary sector, such as minority or disadvantaged groups, to facilitate the development & administration of relevant policies.

APPENDIX I

RESULTS OF ANGLOPHONE LITERATURE SEARCH & FIELD INTERVIEWS

		Page
a)	Excerpts from the Anglophone Literature on Definitions and Classification	65
b)	Bibliography	73
c)	Report on Interviews	79

EXCERPTS FROM THE ANGLOPHONE LITERATURE ON DEFINITIONS AND CLASSIFICATION

There is a considerable body of literature on voluntary activity, but no pattern or consistency in the development of definitions, and typologies. For reference purposes, and to show the wide variety that exists, a number of excerpts have been gathered from the literature and are shown in this Appendix.

It is quite interesting, and helpful, to extract from the literature the various definitions, descriptions and classifications that were observed. They have all been useful input to the analysis that has been made and the work to follow. The extracts are in two sections

i. definitions of terms
ii. classifications and typologies.

(i) DEFINITIONS OF TERMS

VOLUNTEER

One who offers himself for service, freely (3).

An individual engaged in behaviour that is not bio-socially determined (sleeping, eating); nor economically necessitated (paid work, home repair); nor socio-politically compelled (paying taxes, clothing oneself); but rather for expectation of psychic benefits....(40).

Anyone who works of his own free will without compensation. (26).

Note: numbers in brackets refer to bibliographic references - Appendix I(b).

Referring to VOLUNTEER WORK, ACTIVITY, ASSOCIATION, OR ORGANIZATION

Volunteer working is some way to help others for no monetary pay (9).

Voluntary Association: a voluntary non-governmental, non-profit organization composed of personal and institutional members, with or without a federal or provincial charter, formed for some purpose or to advance a common cause, especially of a public nature. (7).

The organization and activities of a self-governing body of people who have formed together freely with the principal objective of providing some personal or social service. (15)

Individuals in a "group" activity other than work-for-pay, formal education, family and home activities, and attendance at mass gatherings (latter is to exclude church-going, personal attendance at hockey games, political rallies, etc.). (14, 15).

Opposite to voluntarism is determinism, and ritualism. Two forms of voluntary activity: play-ful, and work-like. (35).

Primarily a product of commitment to values, other than sheer direct economic benefit, self-preservation, physical force, psychological need and psychic or social compulsion. (27).

A group that individuals deliberately join and which they may deliberately leave, whose purpose is to express themselves or to accomplish something specific, either for themselves or for some other segments of society. (37).

Membership means that it is non-coercive, non-ascriptive, non-profit-motivated or unpaid, not directly affecting one's livelihood, but joined and participated in by choice and on a

part-time basis. Non-governmental. (19).

Organizations that people belong to part time without pay, such as clubs, lodges, goodworks agencies, and the like....(1)
Spare-time participatory associations....(1)
The majority of whose members are neither paid for participation in the organization nor physically coerced into such participation....(1)
A non-profit, nongovernment, private group that an individual joins by choice....(1)
Formally organized, relatively permanent, secondary groupings....(1)
Exclude: 1. bio-socially determined behaviour, 2. socio-politically compelled behaviour, and 3. economically determined behaviour....(1)
Voluntary activity is what we do, not because we have to but because we want to in view of the higher level psychic benefits it may give us and in view of some commitment to a larger goal....(1).

Typical characteristics being a name; an existence independent of particular members; a provision for member replacement, addition, and induction; and some statement or formal understanding of goals. A majority of its members join and participate without coercion, seek only larger goals and psychic benefits. (38).

Any private group, voluntarily and more or less formally organized, joined and maintained by members pursuing a common interest, usually by means of part-time, unpaid activities. A private group; predominantly voluntary, based primarily on the participation of members; some degree of formal organization; one or more identifiable common interests; primarily on the basis of unpaid activities, part-time or full-time. (16).

In Japan, they prefer "common interest" to voluntary because of social pressures to join these groups. (29).

Unpaid work provided through an organization. (31).

An organized group of persons that is formed in order to further some common interest of its members; membership is voluntary, i.e. neither mandatory or acquired through birth; exists independently of the state; major activity not related to the business of making a living; and volunteers constitute a majority of the participants. Alternate; spare-time, participatory association, independent of the state. (43).

(ii) CLASSIFICATIONS, TYPOLOGIES AND TAXONOMIES

In the literature examined, there were some 20 different ways to classify volunteer/voluntary action and volunteer/voluntary groups. Most of them were classified by the purpose of output, clientele,or interest topic of the organization.

For a study of Volunteer Organizations in three towns in England, (39)

Physical Handicap
Children, excluding playground
Playgroups
Elderly, excluding social clubs
Social & luncheon clubs for the elderly
Hospitals and health
Single parents
Housing incl. special hostels
Environment
Misc.

Used in a study of education and training for Voluntary Agencies (2)

Service-oriented agencies (Red Cross)
Issue-oriented or cause-oriented agencies (Pollution Probe)
Agencies for self-expression (Little Theatre groups)
Occupational/economic self-interest agencies (prof'l assoc'ns)
Philanthropic or funding agencies (United Way)

For a study of patterns of memberships and participation in Voluntary Organizations (16)

Veterans
Farms (Farm Bureau)
Fraternal and Social
Business (Chamber of Commerce)
Service and Civic (Lions)
Political (League of Women Voters)
Professional (Medical Assoc'n)
Agency, Board (Boy Scouts, Red Cross)
Labour Unions
Churches

For a study on Instrumental and Expressive types of Voluntary Associations (33)

Instrumental
- Productive for Others
- Productive for Self (Members) (labour unions, owner associations, investment clubs)

Expressive
- Sociability
- Performance
- Ideological (lodges, churches, Daughters of Amer. Revol'n)

For a study on Voluntary Organizations in Birmingham (28)

Sports and Hobbies
Social Welfare
Cultural
Trade Associations
Professional
Social

Churches and Religious
Armed Forces and Veterans
Youth
Technical and Scientific
Educational
Trade Unions
Health

Used by Statistics Canada for a survey of Volunteer Workers in Canada (31)

Health
Education
Social/Welfare
Leisure Activity
Religious
Civic/Community Action
Political
Other

From International Encyclopedia of the Social Sciences (43)

Civic and service
Lodges and fraternal
Church and religious
Social and recreational
Veterans, military, patriotic
Economic, occupational, professional
Cultural, educational, alumni
Political and pressure

By Cooperstock in a study for National Advisory Council on Voluntary Action (5)

Health
Socio-economic
Recreation
Arts
Cultural/Ethnic
Ecological
Housing/habitation
Women's
Men's
Education
Fund-raising/Coordination
Older Persons
Legal aid/Civil Liberties
Agriculture
Transportation
Communications
Employment
Corrections
Family
Science
International
Religion
Volunteer Coordination
Misc.

Used by Lefebvre and Kretz in a study of francophone Voluntary Action Organization (21)

Welfare (helping the needy)
Interest (defending the interests of the group)
Advocacy (defending a cause re changes in society)

Service (providing services to persons or groups in need of them)
Self-help (allowing people with problems to help one another)
Charitable (promoting humanism, the arts, good citizenship, personal development)

From a study by Elkin on National Voluntary Associations in Canada (8)

Youth
Fraternal
Women
International Service
Domestic Service
Health

By Hawrylyshyn in a study of Economic Nature of Voluntary Activity (14)

Charitable donation agencies
Economic volunteer service agencies
Permanent issue advocacy groups
Temporary issue advocacy groups
Leisure activity associations
Religious associations
Professional associations
Unions & craft guilds

BIBLIOGRAPHY

1. Amis, W.D., Stern, S.E, "A Critical Examination of Theory and Functions of Voluntary Associations", Journal of Voluntary Action Research, July - October 1974.

2. Baker, Walter, "Education, Training and Development in Government: Voluntary Sector Relationships", National Advisory Council on Voluntary Action, Secretary of State, Ottawa, February 1978.

3. Carter, Novia, "Volunteers, the Untapped Potential", Canadian Council on Social Development, Ottawa, 1975.

4. Chapin, H, "Tapping the Untapped Potential", Canadian Council on Social Development, Ottawa, 1977.

5. Cooperstock, H, "Relations Between Local Voluntary Organizations and Federal Government Departments and Agencies", National Advisory Council on Voluntary Action, Secretary of State, Ottawa, November 1977.

6. Cutler, N.E, "Toward an Appropriate Typology for the Study of Participation of Older Persons in Voluntary Associations", Journal of Voluntary Action Research, Volume 9, 1980.

7. Directory of Associations in Canada, Toronto, Micromedia Limited, 1982.

8. Elkin, Frederick, "National Voluntary Associations in Canada", National Advisory Council on Voluntary Action, Secretary of State, Ottawa, February 1978.

9. Gallup Organization, Inc., "American Volunteers", Princeton, N.J., June 1981.

10. Gartner, A., Riessman, F, "Self-Help in the Human Services", Jossey-Bass Publishers, San Francisco, 1977.

11. Glaser, W.A., Sills, D.L., "The Government of Associations", New Jersey, The Bedminister Press, 1966.

12. Gordon, C.W., Babchuck, N., "A Typology of Voluntary Associations", American Sociological Review, February 1959.

13. Griffiths, H., "Community Action and Voluntary Organizations", Journal of Voluntary Action Research, June 1979.

14. Hawrylyshyn, O, "Economic Nature of Voluntary Activity", National Advisory Council on Voluntary Action, Secretary of State, Ottawa, February 1978.

15. Helm, J.A., "Citizen Initiatives and the Growth of Volunteer Activity in West Germany", Journal of Voluntary Action Research, April - June 1981.

16. Hougland, J.G. Jr., "Toward a Participation-Based Typology of Voluntary Organizations", Journal of Voluntary Action Research, July- October 1979.

17. Kerri, J.N., "Anthropological Studies of Voluntary Associations and Voluntary Action; A Review" Journal of Voluntary Action Research, January 1974.

18. Kerri, J.N., "An Inductive Examination of Voluntary Association Functions in a Single-Enterprise Based Community", Journal of Voluntary Action Research, April 1972.

19. Kim, Kyong-Dong, "The Role of Voluntary Organizations in Population Control: A Conceptual Framework", Journal of Voluntary Action Research, July - October 1975.

20. Kramer, R.M., "Voluntary Agencies in the Welfare State", University of California Press, Los Angeles, 1981.

21. Kretz, F., Lefebvre, B., "Francophone Canadian Voluntary Action Organizations and their Relations with the Federal Government", National Advisory Council on Voluntary Action, Secretary of State, Ottawa, November 1977. (Summary of reference 23)

22. Langton, Stuart, "The New Voluntarism", Journal of Voluntary Action Research, January - March 1981.

23. Lefebvre, Blaise, "Francophone Canadian Voluntary Action, Organizations and their Relations with the Federal Government", National Advisory Council on Voluntary Action, Secretary of State, Ottawa, November 1977.

24. May, Judith, "Citizen Participation: A Review of the Literature", Vance Bibliographies, Monticello, Ill.

25. Meister, Albert, "A comparative Note on the Prevalence of Voluntary Associations in Geneva and Paris", Journal of Voluntary Action Research, January 1974.

26. Morin, Daniel, "The Press and Voluntary Sector", National Advisory Council on Voluntary Action, Secretary of State, Ottawa, November 1977.

27. "New Citizen Organizations", Ottawa, Secretary of State, 1972.

28. Newton, K., "Voluntary Organizations in a British City. The Political and Organizational Characteristics of 4,264 Voluntary Associations in Birmingham", Journal of Voluntary Action Research, January - April 1975.

29. Norbeck, E., "Japanese Common-Interest Associations in Cross-Cultural Perspective", Journal of Voluntary Action Research, January 1972.

30. Olsen, M.E., "Interest Association Participation and Political Activity in the United States and Sweden", Journal of Voluntary

Action Research, July- October 1974.

31. "An Overview of Volunteer Workers in Canada", Statistics Canada, 71-530, Ottawa, 1980.

32. Palisi, B.J., "A Critical Analysis of the Voluntary Association Concept", Sociology and Social Research, July 1968.

33. Palisi, B.J., Jacobson, P.E., "Dominant Statuses and Involvement in Types of Instrumental and Expressive Voluntary Associations", Journal of Voluntary Action Research, January - April 1977.

34. "People in Action", National Advisory Council on Voluntary Action, Secretary of State, Ottawa, September 1977.

35 Proctor, Ian, "Voluntarism and Structural Functionalism in Parson's Early Work", Human Studies, October 1980.

36. Romeder, Jean-Marie, "Self Help Groups and Mental Health", Canada's Mental Health, March 1981.

37. Ross, J.C., "Arnold Rose on Voluntary Associations", Journal of Voluntary Action Research, January - April 1977.

38. Ross, Jack, "Religious Fraternity to Club and Sect: A Study of Social Change in Voluntary Associations in England", 1,000-1,800 A.D., Journal of Voluntary Action Research, January 1974.

39. Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, Book VI, Queen's Printer, Ottawa, February 1970.

40. Smith, R.H., "Altruism, Volunteers and Voluntarism", Journal of Voluntary Action Research, January - March 1981.

41. Taylor, Marilyn, "Community Action and Research", Journal of Voluntary Action Research, January - June 1979.

42. Toffler, Alvin, "The Third Wave", William Morrow and Company, New York, 1980.

43. "Voluntary Associations - Sociological Aspects", International Encyclopedia of the Social Sciences, The MacMillan Company & The Free Press, 1968.

44. Walker, J.M., "Organizational Change, Citizen Participation and Voluntary Action", Journal of Voluntary Action Research, January - April 1975.

REPORT ON ANGLOPHONE INTERVIEWS

As part of the process of understanding the nature and characteristics of voluntary groups, it was planned in the original Terms of Reference that a series of interviews would be held with representatives of voluntary groups, and with other well-informed observers in the field. It was planned to conduct most of the interviews in person, but in addition to these, some were made by telephone in order to increase the scope of the project, and to reduce the necessity for travel. In addition to these, a few interviews were held with representatives of the business community, and these were also carried out by telephone.

The number and identity of the interviews are shown at the end of this Appendix. An interview guide was prepared to be used to suggest the types of information required during the interviews.

The interviews (anglophone) that were carried out were, in total:

33 in person in cities including Charlottetown, Halifax, Ottawa, Toronto;

10 by telephone, in places including St. John's, Charlottetown, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Vancouver, and Washington.

Among these interviews there was a mixture of: representatives of voluntary groups, academics, and other well informed observers as follows:

21 Voluntary Groups

3 Business organizations

OBSERVATIONS ARISING FROM INTERVIEWS

It was found that the volunteer input (i.e. time devoted to all functions and activities) of many voluntary groups was not as large as expected. The ratio of volunteer person years (VPY) to paid staff person years (SPY) ranged from 0.4 to several hundred volunteer person years per one full-time staff person. Data on the volunteer input is based on estimates made by the interviewees, and converted to person years. Although this is understandably very rough data, and not based on a representative sample, it gives an idea of the orders of magnitude of this type of activity.

The constitution of the board of directors was in almost all cases (but still not completely) made up of volunteers. It became clear as the interviews progressed, that a key factor in the definition of a voluntary group is that is has a board comprised of volunteers, that they are freely elected, free to choose and make their own policies, and that they represent and serve their membership constituency.

It was interesting to note the wide differences in structure of the various organizations included in the set of interviews. Some were small tight groups, with a small membership list, where the board appeared to be an elite group that renewed itself each year. Others were federations of other organizations where the membership of the central group was comprised of representatives of the member organizations; the federation in one case was not incorporated, while the member groups were. Federations usually did not control the financial flow to member organizations, and therefore had more influence than power. One group had no formal structure at all, just a willing leader, a secretariat, and performed a significant lobbying function for a coalition of voluntary organizations associated with it.

Another interesting aspect of all these voluntary organizations was

the varied ways in which funds were earned or provided. Of the groups interviewed in Ontario, most were self-funded, that is received their funds from selling goods or services, membership fees, and non-government donations. In Quebec, most that were interviewed received the majority of their funds from the federal or provincial governments. Among those that were self-funded, one ran a conference centre that took in over a million dollars a year in revenue - with expenses of operation close to that. Another relatively small volunteer group operated a used-goods store staffed mostly by volunteer labour with annual gross income amounting to around $100,000. Still another operated hospital clinics for a provincial government; and another a hostel for clients within their constituency.

There was one thing among all the variations in the structure, financing and operating methods of the organizations, which they clearly held in common - and that was their dedication to a mission that served the public in some way.

In talking to the various academics who had experience in the voluntary field, there did not seem to be any new approaches to a system of classification for volunteer activity. Some useful literature references and general information were obtained however.

Companies in the business sector were interviewed to see if there might be any surprises in their contribution to volunteer, or voluntary work. All of the companies made some volunteer or voluntary contribution to their communities either through money or time - or both. Each company contributed the time of employees to such projects as local fund raising in the community, or the organizing of activities. Two high technology companies got together to donate, over a period of five years, the cost of maintaining a chair on Office Automation in the local university.

CONCLUSIONS

Useful information was gained toward clarifying the types of organization structures that were in effect in voluntary groups. This helped in setting up the proposed classification terminology which would describe the voluntary group structures in a more definite way.

Observing the nature of functions of the boards of the voluntary organizations was also helpful in understanding the "voluntariness" of these groups.

Useful information was also obtained in the other aspects such as financing, subject areas, purpose, and nature of the operations carried on in voluntary organizations.

Many of the interviews were arranged on short notice and often intruded on busy schedules. In spite of these inconveniences, the interviewees were most interested in the project and co-operation was willingly given.

PERSONS AND ORGANIZATIONS CONTACTED (ANGLOPHONE)

A. Organizations (In Person)	Representative
Algonquin Wildlands League	A. Hackman
The Arthritis Society	J. Clippendale
Canadian Association of Futures Studies	B. Moore
Canadian Centre for Philanthropy	A. Arlett
Canadian Council on Social Development	T. Hunsley K. Hill
Canadian Home & School and Parent-Teacher Federation	K. Jarvis
CIDA -	T. Enns
Elizabeth Fry Society	G. Sandeman
Energy Probe	D. Brooks
Federation of Junior Leagues of Canada	S. Willoughby
Junior League of Toronto	S. Willoughby
Home & School Association (local)	K. Jarvis
JAYCEES	M. Church
National Council of YMCA's	R. Rogers
National Voluntary Organizations	I. Morrison
Red Cross Society-Ottawa Branch	C. Hibbard
Rotary International-Ottawa chapter	F. Findlay
SERENA	M-P. Doyle
Social Planning Council (Ottawa)	N. Tarasoff
Urban Alliance on Race Relations	R. Scotti
Voluntary Resource Council	E. Conway

B. Other Well-Informed Observers (In Person)

Kerry Johnston - Secretary of State - Multiculturalism Directorate, Ottawa
Louise Bergeron-de Villiers, Secretary of State, Policy Coordination Directorate, Ottawa
Jérôme Lapierre, Secretary of State, Policy Coordination Directorate, Ottawa
Prof. Arthur Stinson, Carleton University, Ottawa
Bob McArthur, OASIS Policy Research Group, Toronto
Prof. Fred Elkin, York University, Toronto
Prof. Mel Moyer, York University, Toronto
Frank Wagner, Secretary of State, Ontario Region, Toronto
Micheline Charlebois, Secretary of State, Women's Programme Ottawa
Raymond Doyle, Secretary of State, Voluntary Action Directorate, Ottawa
David Ross, consultant, Ottawa
Monique Dion, Fédération des Jeunes Canadiens Français

C. Telephone Interviews

Prof. Frank Hawkins, Memorial University St. John's, Nfld.
Prof. David Tucker, McMaster University Hamilton
Prof. Eugene Bender, University of Calgary
Novia Carter, consultant, Winnipeg
Oli Hawrylyshyn, consultant, Washington, D.C.
MITEL Corporation, Ottawa, Bob Wright
Conference Board, Ottawa, Morris Heath

Sears (Simpson Sears Ltd.), Toronto, Bob Knox

D. Morris, H. Orford, Charlottetown - consultants
on women's groups

Appendix II

Results of the Francophone Literature Search and Interviews in Quebec

Francine Senécal

Montreal, Quebec

The French version is the original text

Version française au verso p. 91

TABLE OF CONTENTS

		Page
1.0	INTRODUCTION	91
2.0	REVIEW OF THE LITERATURE	93
	2.1 "Volontaire" or "bénévole"	93
	2.2 Voluntary and volunteer associations	95
	2.2.1 Some definitions	95
	2.2.2 Interest groups, self-help/mutual aid groups, grass-roots groups	103
3.0	INTERVIEWS	109
4.0	CONCLUSION	115
	NOTES	118
	LIST OF DOCUMENTS CONSULTED	121
	LIST OF PEOPLE CONTACTED	125

1.0 INTRODUCTION[1]

Only a few decades ago, activities relating to public charity, good works and help for the needy in Quebec fell almost exclusively to the Catholic clergy. Since the end of the sixties, massive government intervention - particularly in the area of social concerns, in the social affairs and health sectors - has had the effect of professionalizing some of these public assistance operations by placing them in the hands of public sector employees. However, with the economic crisis and the debate over the omnipresence of the State, we are witnessing a return to voluntary, or volunteer, action.

Voluntary activities constitute a multifaceted, ever changing reality: multifaceted, in that we can find activities of a voluntary nature in almost every field of society; ever changing, in that social and societal reality itself is constantly changing and, in so doing, modifying certain social action practices. Furthermore, the special nature of Quebec society within Canada leads us to believe that voluntary activities take on a different light in this province than they do elsewhere in the country.

For the purposes of this study, we carried out a brief review of the literature, attempting to identify the various definitions and concepts proposed by the authors to define and describe voluntary and volunteer action. We also looked at the various classifications proposed by private organizations and government bodies to categorize voluntary associations and activities.

---

[1] Certain terms are used with slightly different meanings here than in the main report. Full standardization of concepts and definitions will have to be undertaken at some point.

The second stage of our work consisted of interviewing a number of people involved either as volunteers or as permanent staff members within voluntary associations. We also met with university researchers and "experts" who had already turned their attention to studying the nature and scope of such associations.

This text, then, is the end result of an initial period of reflection and research, and it was produced within a relatively short time span. In light of these considerations, we should stress the exploratory and obviously limited nature of the work presented here. As with any social phenomenon, the voluntary sector is composed of shifting realities that change from one situation to the next, depending on the particular set of social and economic circumstances. We hope, at best, to enable the reader to understand and visualize this complexity.

2.0 REVIEW OF THE LITERATURE

2.1 "VOLONTAIRE" OR "BENEVOLE"

In everyday parlance in French, there is a tendency to draw a distinction between "bénévolat" and action that might be described as "volontaire". Historically, the idea of "bénévolat" has taken on a rather pejorative nuance, being connected with the charitable actions carried out by the well-heeled in aid of the downtrodden of society. For Quebecers, the word conjures up the image of society matrons and their activities, the good works of middle-class housewives, the annual distribution of Christmas baskets, or the distribution of milk in public schools that took place at the turn of the century in Montreal. In this sense, it could be said that, in the popular imagination, the idea of "bénévolat" has a moralizing cast to it. In contrast, people may speak of "initiatives populaires", "initiatives militantes" or even "initiatives réalisées dans le cadre d'associations autonomes". In all these cases they are referring to the volunteer, unpaid activities that are carried out in so many organizations, but without suggesting any charitable connotation.

The concept of "volontaire" originated with popular participation in war time. Usually combined with "action" or "activité", the word is used very little in everyday speech. The notion of voluntarism is quite widespread in American literature, but has not appeared much in Quebec until these past few years, when it has become increasingly common in government documents. The term "volontaire" presents the advantage of designating all kinds of freely provided, voluntary activities, without introducing a "qualitative" dimension or characterizing these activities.

The National Advisory Council on Voluntary Action, created by the federal government in 1974, also realized the problems inherent in the use of the terms "bénévole" and "volontaire". In this regard,

> "bénévole" has acquired a negative connotation much like "do-gooder". Others do not identify at all with "volontaire" because of its military, non-altruistic connotation in French-speaking communities. In spite of these difficulties, "action volontaire" is used throughout the French text as an equivalent to "voluntary action" and "bénévole" is used to refer to specific individuals and associations because the term deserves some rehabilitation. "Groupe d'action volontaire" is used to designate those social-action groups whose styles and philosophies of action render "bénévole" inappropriate.[1]

To summarize "action volontaire" as it is defined above, we could say that it encompasses all activities where people act of their own free will because they feel a commitment, whether individually or collectively.

"Bénévolat" therefore consists of voluntary actions performed freely and without obligation, whereas "volontariat" may be said to refer to actions by volunteer workers who offer their services out of devotion. Judging by these definitions proposed by Le petit Robert, we could say that "volontariat" and "bénévolat" both refer to the same reality, and could therefore be considered synonymous. In the following pages, we will therefore use "bénévole" and "volontaire" interchangeably to designate the unpaid, free activities performed by certain individuals, groups and associations.[2]

---

2 Future discussion on the meaning of these two terms could prove the usefulness of differentiating between them.

2.2 VOLUNTARY AND VOLUNTEER ASSOCIATIONS

2.2.1 Some definitions

One of the first Quebec authors to take an interest in groups and associations existing within liberal societies was Léon Dion. For him, a voluntary association is the official, lasting, non-profit union of a number of people who have come together of their own free will to pool certain resources and jointly, in a regular fashion, using their own means, to pursue specific goals.[2]

This is a very broad definition that can take in all kinds of relatively individual, as well as relatively collective, activities in various sectors. Thus it is possible to identify many spheres of action (business, trade, sports and recreation, charity, education), categories of people (workers, farmers, professionals, military personnel, veterans, young people, ethnic groups) and socio-cultural interests (religious, political, civic, fraternal, scientific, literary, artistic) with which voluntary association is connected.[3]

A study of Canada-wide voluntary associations was carried out by the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism (Laurendeau-Dunton Commission). In this appendix, we shall use only the definitions proposed in the Commission's report. According to the members of the Commission, "voluntary associations are, by definition, private organizations catering to the enormous variety of interests of their members."[4] These associations may be characterized by the fact that they allow their members the freedom to leave when they wish, that they have no immediate obligation to provide a living for their members, in contrast to commercial enterprises vis-à-vis their employees, and that they are largely independent of the State. The report also indicates that, according to American author Herbert Goldhammer, voluntary associations "have tended to become in the non-economic life of society what the corporation is to its economic life."[5]

Moreover, the influence of associations is evident at two levels: "the associations perform useful services for their members; these are the internal functions. At the same time they also have considerable effect on the larger society around them; these... are...[their] external functions".[6] From this we can see the dual role associations play and the importance they have in our societies.

The Commission's report proposes that voluntary associations be classified according to their main goals. For instance, some associations centre around their members' interests, while others focus on transforming the present social milieu or on restraining its evolution. The latter could be termed "projective" associations, whereas the former could be called "utilitarian." It would not appear possible to categorize each association neatly as one type or the other, given that, in most cases, associations have a number of goals. As a general rule, though, it is fairly easy to determine which objectives are dominant.

The National Advisory Council on Voluntary Action looked at the matter of voluntary associations in Canada and in Quebec. While the report People in Action attempts to grasp the complexity of the field of voluntarism, it also stresses the differences in perceptions and definitions that exist between Quebec and the rest of Canada.[7]

The term "voluntary association," it says, may be used to refer to "that vast array of groupings of volunteers, formal and informal, registered or not registered, incorporated or unincorporated, which form or are set up to carry out activities in a voluntary manner. It comprises both voluntary organizations or bodies with identifiable structures and programs, and voluntary groups or bodies which are more informal or sometimes newly created."[8] It is possible, according to People in Action, to characterize voluntary associations in the following manner:[9]

- they are formed in order to further some common interest or objective of their members;
- members can join or leave an association without compulsion;
- the associations do not seek profit as an end in itself;
- voluntary associations do not seek political power for its own sake but may utilize political means to further their goals;
- policy-making is controlled by the members;
- voluntary associations are independent, though they may collaborate with government, business and other institutions; and
- voluntary associations rely on the services of volunteer workers.

It should be noted that the Council found that voluntary associations do not necessarily have to display all these characteristics, although they must correspond to them in general terms. There is, however, one characteristic that we feel to be particularly revealing of the volunteer nature of an association, and this is the members' control over policy. When there is too great a gap between the policy-making board of directors and the members who do the actual volunteer work, there is a risk that the latter will lose interest because they do not feel sufficiently involved in the choices affecting the life of the association.

In the middle of the 1970s Centraide, or the United Way, was created through the fusion of five federations subsidizing volunteer associations.[10] In order to take the prior practices and experience of these federations into consideration and to define the choices and priorities that should guide its own subsidization activities, the new organization decided to review its role and the needs of the Montreal community. Without giving hard and fast definitions of what a volunteer organization should be, Centraide proposed certain avenues of approach in assessing the realities and roles of these associations. It held that

volunteerism takes in not only all the traditional sorts of volunteer work, but also the voluntary initiatives of all kinds that have arisen during the past few years in the area of social action. People pool their talents, energy and time to provide services for one another and to seek solutions to problems for which the Welfare State has no answer, despite its complex arsenal of institutions. Volunteer action obviously takes many forms, but generally speaking it appeals to the "civic responsibility of citizens, and to their spirit of sharing and solidarity . . . it also demonstrates their sense of giving and of free acts, as well as a certain tenacity in action."[11]

In concrete terms, Centraide divided volunteer and community organizations into seven groups, or categories, according to the main area of activity:

- camps;
- youth and recreation;
- social welfare;
- health and services for the handicapped;
- services tor individuals and the family;
- neighbourhood life;
- community self-help/mutual aid.

By means of this standardized breakdown, voluntary organizations may be grouped around focal points of intervention.

More recently, the Commission d'étude sur la formation des adultes has turned its attention to voluntary organizations, especially those working in the field of adult education. According to the Commission's report, the association sector is, by its very nature, participatory; indeed, with reference to this sector we often use the term "voluntary association," it being understood that it is the citizens themselves who join together, either spontaneously or more systematically.[12] The report[13] mentions that it is possible to categorize associations in a variety of ways. For example, there are ad hoc groups that spring up around a

particular project or problem, as well as sectoral organizations working in such diverse fields as housing, the status of women, social rights, international solidarity, health, food, the family, religion and ecology. An association may also be categorized in relation to the social group or movement that is its reference: union movement, co-operative movement, the handicapped, the illiterate, senior citizens, ethnic groups, young people or the gay community, etc. Finally, some voluntary groups take on the identity of local or community service organizations; these include community media, documentation centres, day-care centres, health clinics and various types of co- operatives. While recognizing the possibility of classifying voluntary associations, the Commission preferred to respect the wishes of these organizations and did not propose a definitive classification system for associative groups.

It is also possible to find definitions and classifications in government documents or in short articles on volunteerism. In a study on agencies promoting the welfare of the handicapped, the Office des personnes handicapées du Québec[14] defines volunteerism as freely offered action outside the family circle, non-ephemeral action involving commitment and continuity, action of a humanitarian nature. The author of the study states that there are two trends within volunteerism: (1) that based on charity, and (2) that based on justice. Some characteristics, according to the author, are common to all volunteer activity: it channels citizen participation, by means of which the common or individual good is defined; it provides new services that respond to new needs; and it opens new fields of interest and sparks involvement in action aimed at social change. The report cites a classification of volunteer activities drawn up by the Department of Social Affairs, according to which volunteerism operates in the following fields:

- sports and recreation;
- the arts (support for theatre companies, instrumental groups, crafts, cinema, cultural and educational groups, etc.);
- hospital services;
- moral and personal support (telephone counselling, help for drug addicts, assistance for single-parent families, etc.);
- pressure concerning current issues (social or political-action groups, protection of the rights of the disadvantaged, etc.).

The Community Services Branch of the Department of Social Affairs suggests[15] categorizing volunteer organizations operating in the area of social affairs under two major headings: (1) volunteer organizations working within institutional frameworks (such as hospital volunteer services), and (2) outside volunteer organizations (such as les Petits frères des pauvres).

The Laurentides-Lanaudière regional health and social services council (CRSSS)[16] defines volunteer workers as people who spontaneously give of their time and effort in the service of their community. They do this either by offering their services to others within their community or by promoting their opinions, policies or programs - and they do it free of charge. The CRSSS document touches on the characteristics of voluntary associations proposed in People in Action, and emphasizes two predominant features of such associations: first, the freely given time and energy and, secondly, the performance of an act of service in the community. There are various types of activities carried out by such associations. The CRSSS document mentions a few:

- rendering of a service within an association, organization or institution;
- participation in administration;

- social action in the sense of the furtherance of social progress;
- self-help/mutual aid, that is, mutual assistance within a structure or group for the purpose of resolving social or personal problems;
- education of the public through community information and education programs;
- spontaneous volunteerism which cannot be measured, such as helping one's relatives, neighbours, friends, etc.

An article in the Department of Social Affairs magazine 65-1'heure posits that volunteerism today has taken a new turn: it is a volunteerism of commitment. One may become committed as a volunteer worker in caring for the sick, the aged, the physically or mentally handicapped and so forth. Yet this may also be done in a more community-oriented perspective, and this type of volunteerism is a factor for change within society.[17] According to the author of this article there are two main types of volunteer associations:

- groups with religious inspiration (St-Vincent-de-Paul);
- innovative groups (day-care centres, grass-roots groups, day centres for senior citizens, etc.)

In his study on voluntary action in Quebec, done for the National Advisory Council on Voluntary Action, André Beaudoin proposes that voluntary associations be defined as organizations formed for a fairly specialized purpose with members participating as they can, operating without thought of profit, outside society's contemporary institutions, yet often at the root of new styles of institutional systems.[18]

This definition highlights not only the fact that volunteers participate freely and free of charge in a project sponsored by the association but also, and especially, the fact that in some cases volunteer initiatives may, in the near or more distant

future, point to new areas of government involvement. According to André Beaudoin, a voluntary association must meet two conditions to keep its voluntary character: (1) most of the members of the board of directors must be volunteer representatives and (2) members who hold authority within the organization must not be selected in order to comply with any legislation and must not hold their positions by virtue of being representatives of an organization functionally linked to the organization in question. There are two types of voluntary associations:

- self-help/mutual aid and service associations;
- social movement associations.

In both types the following common characteristics should be found:[19]

- free membership;
- close links with the community;
- absence of the profit motive;
- formal organization with a minimum of structures;
- action outside institutional systems;
- change within society as the ultimate goal.

Moreover, as André Beaudoin notes, a new form of voluntary action came into being at the end of the 1950s: grass-roots participation. This occurs in grass-roots groups and takes four distinct forms:

- action involving the protection of groups or individuals;
- action involving the mutual provision of services, with disadvantaged people joining together to provide their own services;
- action involving pressure on the authorities to provide the resources and develop the facilities necessary for the well-being of citizens in their own environment;

- political action designed to influence the powers that be in their policy decisions, to make citizens aware of their role in the political process and to make governments more sensitive to the needs of citizens.

The few definitions presented above illustrate the diversity of thought regarding the reality of volunteerism and voluntarism. So far, looking at examples, we have seen that voluntary associations can be social assistance groups or self-help/mutual aid groups, or more institutionalized groups such as St-Vincent-de-Paul or hospital volunteer services. All these are instances of voluntary or volunteer associations with activities of various types in different fields.

In the following section we shall present different types of groups that, judging by the literature available on the subject, may be considered to be "voluntary groups." These various types do not represent the full range of voluntary groups and we are studying them only because of the importance accorded them by researchers. They are: interest groups, self-help/mutual aid groups and grass-roots groups.

2.2.2 Interest groups, self-help/mutual aid groups, grass-roots groups

According to Léon Dion, interest groups are more or less voluntary associations of individuals constituting a public with similar, relatively stable views, formed to promote or protect in a permanent, temporary or intermittent fashion one or more collective, immediate, common objectives perceived by them to be in keeping with their own needs and aspirations, oriented in a more or less exclusive or ongoing manner toward the political system, yet existing independently of it, and arousing similar reactions in them that lead them to exert pressure on policy-making centres using any means deemed appropriate, although not including the direct seizure of power.[20]

Interest groups include groups seeking to protect certain segments of the population (the ill, the handicapped, etc.) or to defend certain ideologies (anti-abortion groups, ecology groups, etc.),as well as professional associations.

While interest groups may be considered to be voluntary groups, at some stages or in certain instances this voluntary nature may not be in evidence. For example, is a professional corporation a voluntary group, or is it not rather a group for protecting special interests? In short, an interest group may have a somewhat more restrictive character, considering that its priority is to protect its members' interests.

Some of the definitions presented in this text have drawn a distinction between service activities of voluntary groups and activities involving pressure. Self-help/mutual aid groups are among those groups primarily concerned with providing services. In his study on self-help/mutual aid groups in Canada,[21] J.-M. Romeder suggests the following definition:

> Self-help groups are voluntary, small group structures for mutual aid and the accomplishment of a special purpose. They are usually formed by peers who have come together for mutual assistance in satisfying a common need, overcoming a common handicap or life-disrupting problem, and bringing about desired social and/or personal change. The initiators and members of such groups perceive that their needs are not, or cannot be, met by or through existing social institutions. Self-help groups emphasize face-to-face social interactions and the assumption of personal responsibility by members. They often provide material assistance as well as emotional support; they are frequently "cause orientated" and promulgate an ideology or values through which members may maintain an enhanced sense of personal identity.[22]

Romeder proposes that self-help/mutual aid groups be categorized in accordance with the type of problem they address.[23] Thus we find self-help/mutual aid groups for:

- drug addicts;
- families in trouble;
- people with emotional or psychological problems;
- the physically handicapped or chronically ill;
- homosexuals;
- women;
- people who have just suffered a traumatic loss; and
- groups oriented toward some specific social action (changing legislation, creating new services or improving existing ones, etc.)

No matter what the area of concern, the outstanding characteristic of a self-help/mutual aid group is that its focus is the exchange of services among the individuals concerned, rather than the provision of services to others. That is one difference between these groups and what are known as grass-roots groups.

The Council of Social Affairs and the Family[24] defines grass-roots groups as citizens' groups whose members are recruited from the most disadvantaged strata of society - economically as well as socially - and who wish, by various means, to take their situation in hand and improve their daily living conditions. Grass-roots groups spring up around particular problems or in reaction to urgent situations: expropriation threats, plant closings, etc. The identification of problems shared by a sizeable number of people impels the individuals concerned to mobilize and create tenants' associations, day-care centres, co-operatives of various kinds, groups for those on welfare, etc. The provision of special assistance, either technical or financial, frequently contributes to the formation of grass-roots groups.

The first citizens' committees appeared around the beginning of the 1960s, but it was not until 1971 that grass-roots groups began to mushroom in Quebec, in both urban and rural areas. For example, in 1975, in a study carried out by the National Institute for Scientific Research, more than 400 such groups were identified in the Montreal area alone.[25]

They exist in many sectors:

- recreation;
- housing;
- legal aid;
- consumer affairs;
- working conditions;
- help for senior citizens;
- help for the handicapped;
- welfare; etc.

For Gabriel Gagnon,[26] grass-roots groups are groups that express the needs and desires of certain segments of the population which do not see themselves either as part of the union movement or as part of the Quebec nationalist movement. In other words, we are talking about the residue of social reform and break-away movements that are connected with neither the Quebec nationalist nor the unionist forces. According to Gagnon, the predominant traits of grass-roots groups are resistance to big business, big government, technocracy and deterritorialization. Grass-roots groups are active in three spheres:

- work or the production sector:
  . production co-operatives;
  . community villages (such as JAL);[27]
- lifestyle or social relations outside work:
  . groups that pressure the State and take action relative to ideas (for example, these groups might ask government to take firmer action that will promote their own interests or values within society);

. groups offering concrete services:
  . consumer protection;
  . housing;
- cultural production:
  . groups that opt for corrective forms of production and distribution.

Jacques Godbout and Jean-Pierre Collin,[28] who compiled an inventory of grass-roots organizations in the mid-1970s, offer the following definition: (1) citizens' groups or grass-roots groups are those that (a) have significant participation by the people directly concerned, either within their policy-making structure or in the production of their service, and (b) operate locally, that is, provide services or carry out their action within a particular district; (2) grass-roots groups address the concerns of the most disadvantaged segments of society living in the most rundown urban areas.

Pierre Hamel rejects the notion of grass-roots groups because of its very strong ideological component, whereby such groups are a priori associated with progressive action. Instead, he proposes using the concept of urban advocacy,[29] a term designating all means used to assert people's rights in relation to the improvement of living conditions; the word "urban" here refers to community and individual consumerism (that is, day-to-day living, the environment and community facilities and services).

In summary, then, grass-roots groups or organizations are a type of voluntary or volunteer association active in such different sectors as housing, day care and consumer affairs. They provide services for a particular segment of the population: the most disadvantaged, living in the least desirable areas of a city. In addition, they exert pressure on the powers that be, usually governmental, to protect the rights of these citizens and improve their living conditions. Grass-roots groups are therefore a particular type of volunteer or voluntary association, as are

self-help/mutual aid groups. One might wonder whether certain self-help/mutual aid groups - such as those advocating social change - could not be considered grass-roots groups, and vice versa. This thought shows just how elusive the definitions and lines of demarcation between self-help/mutual aid groups and grass-roots groups are, and that a group might well belong in more than one category, depending on the definitions used. The categories presented are therefore not mutually exclusive, and it is essential that we avoid pigeon-holing groups by trying to make them conform to overly rigid definitions.

There are other types of voluntary groups as well - international solidarity groups (Amnesty International, Development and Peace) or charitable groups (St-Vincent-de-Paul, les Glaneuses, centres that provide meals for the needy, les Petits frères des pauvres) - to which we have made little reference in the preceding pages. The literature largely ignores, or skims over, all these volunteer activities and works. A number of these groups, however, represent veritable institutions in the world of volunteerism and this may explain why less of a need is felt to analyze them.

3.0 INTERVIEWS

During September and October 1982, we conducted fourteen interviews, speaking with paid and unpaid workers in voluntary organizations and with other people who had given some thought to the meaning and scope of volunteerism. The purpose of this was to test the definitions and terminology identified from the brief review of literature in the field. Our interviews also dealt with the nature and organization of volunteer and voluntary associations, especially in relation to their organizational model, means of financing and type of activity.

There does not seem to be any one ideal form of voluntary association. For example, the place of volunteer workers, rather than paid workers, varies from one organization to the next. The only constant is the necessity, recognized by most of those interviewed, of having volunteers working at one level or another of the association. Apart from that, the number and importance of volunteers may fluctuate widely.

Another point of divergence has to do with the kinds of financial resources available to these associations. Although almost all the groups received federal and provincial funding, it was through funding drives, members' donations or dues, the sale of services or various documents, bazaars, festivals and so forth that they were able to make ends meet. Voluntary groups are highly creative in their financing methods.

Another example of the diversity of these associations is the types of activities that they carry out. Among the organizations we contacted, some were concerned with promoting public transportation, the interests of housing co-operatives or the right of families to have vacations, while others worked to increase public awareness of government policies or make time spent in hospital more pleasant.

To attain their objectives, organizations become involved in a variety of activities that run the gamut from direct service to lobbying or to broad-ranging advocacy with demands usually addressed to governments. The organizations contacted were involved mainly in "service" or "advocacy" activities, often fluctuating between the two. In most cases, the people interviewed stated that their organization might, at certain times, under certain circumstances or in response to certain needs, concentrate more heavily on either service or advocacy. In view of this fact, we do not feel that it is possible, or even desirable, to categorize an association formally and definitively as being involved strictly in either one or the other activity. At the very most, we can indicate the priorities or predominant trends in the activities carried out by these associations. Thus we found that:

- the Volunteer Service of Ste.Justine hospital concentrates almost exclusively on providing services for sick children staying in the hospital;
- the Unemployment Action Movement focuses on providing services to members who are unemployed and presses the federal government for changes in the Unemployment Insurance Act;
- the Co-operative Housing Group of Montreal has as its priority the provision of services to its members and may make representations to or apply pressure on governments;
- the Association of Community Broadcasters of Quebec concentrates on providing services to member broadcasters and may make representations to private and public authorities;
- Transport 2000 is interested primarily in protecting consumers using public transportation and therefore works mainly on legal pressure and public action, backing its intervention with research and publications;

- the Quebec Family Camp Movement works mostly to provide services to member camps, but also conducts public and government awareness campaigns in the interests of protecting rights and access to vacations for the population at large;
- the Canadian Institute for Adult Education offers services not only to its members, but to anyone interested in adult education.

Although certain types of activities predominate (activities relating to direct or indirect services, rather than to more broadly based action or advocacy to further social change), attention should be drawn to the diversity of forms the activities of voluntary organizations may take. Among the groups contacted, some offered information, leadership or training sessions, some produced newsletters, some organized conferences or national congresses around a particular theme, some conducted research (often for publication) and some did more local work, as was the case with the Volunteer Service of Ste.Justine Hospital (responsibility for the library, toy service, gift boutique, etc.). Here again, it seems there is a multitude of activities that may be carried out within organizations performing volunteer or voluntary work. In most cases these activities or services are a response to individual or community needs.

The meetings and interviews with university researchers and other people who had been able to take a more detached look at volunteer or voluntary organizations enabled us to identify certain constant features, yet also revealed some ambiguities.

Generally speaking, the people interviewed agreed that a voluntary group is a non-profit group made up of voluntary members. A group aimed at profit making, one in which membership is obligatory, or one that is a partisan political organization, is not a voluntary organization.

A voluntary group was also described as a group of people who come together within a non-profit organization in order to accomplish some task on a volunteer basis, to provide services either for themselves or for others - although this definition does not exclude the possibility that some people may be remunerated for the work they do.

Some of those contacted stressed particular characteristics within the general definition of a voluntary association. For instance, a voluntary group was referred to as a group that is non-institutional, in other words, one that is not connected with public institutions or does not have an institutional structure. An institutional structure may be identified by such criteria as the group's organizational structure, how long the organization has existed, its means of funding, etc.

Within the proposed definitions, nuances or distinctions were also drawn among the different types of voluntary associations. Thus, some suggested dividing voluntary groups into two main categories: (1) volunteer groups that are non-profit organizations composed of people of good will who, out of idealism, are interested in defending causes or people, and (2) self-help/mutual aid groups designed to organize people so that they can help one another.

Lastly, a voluntary group was defined as being a non-profit group created to protect its members' interests in consideration of certain economic, socio-political or socio-cultural objectives. Such groups do not achieve their ends solely by putting demands before government authorities, and may therefore operate outside the institutional power structure.

In light of these various concepts of what voluntary groups are, we can say that the only consensus reached has to do with the non-profit nature of these groups and the freedom of their members to join or leave at will. As well, we might add that for most of the people interviewed, the service element seems to be, either

implicitly or explicitly, virtually an essential condition for the existence of a voluntary group. Nevertheless, as indicated in the definitions, the importance these organizations tend to assign to offering services to their members of to the community tends to vary, and service is certainly not their only activity.

The definitions presented above raise certain questions. For example, some of the people contacted thought that co-operatives could be considered to be voluntary groups, while others did not; there does not seem to be a definitive answer. There are housing co-operatives, production co-operatives, food co-operatives and so forth which may be identified as voluntary organizations by virtue of their nature, size and objectives. The Desjardins co-operative movement, however, raises more questions and, although it is involved in volunteer action, it still cannot be considered a voluntary group.

This, however, is an interpretation on which there is not unanimous agreement and which should be studied in greater depth.

On the topic of the Church, opinion is less divided. We found that, for most interviewees, the Church was not a voluntary organization; however, voluntary or volunteer activities might be found within some local churches or congregations. It is important to stress the place of Church institutions within the field of voluntary action in Quebec. The Youth Workers of Quebec, international solidarity organizations and groups involved in helping the needy or serving meals to homeless men and women are all examples of voluntary initiatives begun by the Church or some of its members.

Depending on the chosen definition of voluntary group, political parties may be either included or excluded. For example, if it were felt that a voluntary organization must not be partisan, must be outside political circles or must provide services, the

inclination would be to exclude political parties even if it were recognized that some activities carried out within the parties was volunteer or voluntary in nature. According to most of the people contacted, political parties should not be considered to be voluntary organizations.

Lastly, the interviewees provided different approaches to classification.

The most commonly proposed classification system was based on the purpose of the voluntary groups' activities:

- recreation;
- education;
- health;
- charity;
- politics; etc.

Another suggestion was that voluntary groups be classified according to the issue around which they were mobilized:

- living conditions;
- women;
- ecology/the environment;
- work/employment;
- democratization; etc.

Finally, it should be pointed out that some people thought that voluntary groups should not be classified at all. In their opinion, voluntary action is characterized by plurality of action and of purpose. Consequently, emphasis should be placed instead on the difference between the voluntary and non-voluntary sectors of the economy.

The interviews did not enable us to find one final, all-encompassing model for classifying voluntary organizations. The classifications proposed were drawn up on the basis of criteria that varied according to the issues faced and the concepts the interviewees had of voluntary action.

4.0 CONCLUSION

From the interviews and from our brief review of the literature, we were able to clarify several points to help in understanding voluntary action in Quebec. For most of the authors consulted and people contacted the notions of "bénévolat" and "volontariat" are, in fact, synonymous, meaning volunteerism or voluntarism, and correspond to the whole range of activities that are performed freely and free of charge. Voluntary activities occur in all fields and sectors of society. Whether among the activities of a firm or industry, as part of governmental or paragovernmental structures, or within the Church, one can find activities and practices that are carried out freely, with no compensation. As for the definition of voluntary groups, the only consensus we managed to detect was that for an organization to merit description as voluntary, the members must join without compulsion and the association must not have any profit-seeking objectives.

More specifically, we identified a variety of names used to designate various types of voluntary organizations:

interest groups: more or less voluntary associations of individuals with similar objectives who join together to protect common interests (for example: Association des malades du Québec, Association des parents catholiques);

self-help/mutual aid groups: groups of individuals who join together on a voluntary basis in order to help each other and provide mutual services (for example: Alcoholics Anonymous, Parents Anonymous, Les amis compatissants (composed of parents who have lost a child));

grass-roots groups: voluntary groups that, by means of different services, work to further and protect the rights and interests of disadvantaged groups (for example: day-care centres, food co-operatives, public education centres, public training centres).

This list is, of course, provisional and we could certainly add other conditions that would define the sphere of voluntary action even more sharply. However, we shall content ourselves with these definitions for the time being.

Within these three groups, it is possible to find organizations of national, provincial and local scope. In addition, we could subcategorize these groups according to whether they are primarily of the service type or the advocacy type. These suggestions lead us to a discussion of the classifications of the voluntary sector as it has been presented thus far.

Most of the studies we consulted and the people with whom we met during the interviews proposed classifying groups according to the organizations' purposes or areas of intervention and activity. This would give us a classification of the following type:

- health;
- education;
- international aid; etc.

While such a classification has the merit of highlighting the diversity in the types and purposes of activities performed by volunteer organizations, it is restrictive in that it divides the voluntary sector in a linear manner and forces us to make a number of subclassifications within each category in order to reflect more accurately the nature of organizations working in the fields of health, education and so on.

The interviews and the review of the literature helped us identify four main criteria that could be used to classify the various volunteer and voluntary groups. These criteria are the following:

- nature of activities: service, service and advocacy, advocacy;
- scope of activities: local, provincial, national;
- form of participation: formal, active;
- structure: no legal status, legal status, institutionalized.

In our view, this classification system retains a degree of flexibility and makes it possible to grasp some important aspects of the voluntary sector.

NOTES

1. National Advisory Council on Voluntary Action, People in Action, Ottawa, 1977, p. 17.
2. L. Dion, Société et politique: la vie des groupes, Vol. 1, Presses de l'Université Laval, 1971, p. 81.
3. Idem, p. 212.
4. Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, Voluntary Associations, Book 6, Ottawa, 1970, p. 128.
5. Idem, p. 135.
6. Ibid.
7. For greater detail see B. Lefebvre, Francophone Canadian Voluntary Action Organizations and their Relations with the Federal Government, National Advisory Council on Voluntary Action, Ottawa, November 1977.
8. National Advisory Council on Voluntary Action; op cit, p. 14.
9. Idem, p. 19.
10. Centraide was created by the fusion of the Fédération des oeuvres de charité canadienne-française, United Red Feather Services, the Federation of Catholic Community Services, the Fédération de la rive-sud and the Association des oeuvres de santé.
11. Centraide, Centraide's Priorities for the 1980s, Montreal, 1981, p. 24.
12. Commission d'étude sur la formation des adultes, Apprendre: une action volontaire et responsable, Ministère des communications, Quebec City, 1982, p. 529.
13. Idem, p. 530.
14. G. Escoumel, Rôle des organismes de promotion des personnes handicapées, Office des personnes handicapées du Québec, binder 12, no date.
15. Direction des services communautaires, Liste des organismes bénévoles de maintien à domicile subventionnés par le ministère des Affaires sociales en 1980-1981 sur décision des CRSSS, Quebec City, Ministère des affaires sociales, 1981.

16. CRSSS Laurentides-Lanaudière, La politique du Conseil régional concernant l'action des groupes bénévoles, 1981, pp. 4-19.
17. M. Plamondon, "Le bénévolat: l'imagination au pouvoir pour plus de 800 000 québécois", 65-l'heure, Vol. 3, No. 1, June 1975, p. 117.
18 A. Beaudoin, L'action volontaire et la société québécoise du XX^{e} siècle: une exploration des relations entre l'action volontaire et les phénomènes d'importance majeure au Québec, Ottawa, 1977, p. 11.
19. Ibid.
20. L. Dion, op cit, p. 101.
21. J.-M. Romeder, Self-Help Groups in Canada, Ottawa, Health and Welfare Canada, December 1982.
22. Idem, p. 14.
23. Idem.
24. Conseil des affaires sociales et de la famille, Promotion de la participation des groupes populaires à la gestion des services publics et au développement des communautés, Collection "Etudes et avis", CASF, Quebec City, 1976.
25. J. P. Collin and J. Godbout, Les organismes populaires en milieu urbain: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle, INRS - Urbanisation, 1977.
26. G. Gagnon, "Les pratiques émancipatoires collectives en milieu populaire québécois", in J. P. Dupuis et al, Les pratiques émancipatoires en milieu populaire, IQRC, 1982.
27. The acronym JAL designates three villages along the Lower St. Lawrence River.
28. J. P. Collin and J. Godbout, op cit.
29. P. Hamel, "Les pratiques urbaines revendicatives à Montréal et le pouvoir politique", in L'intervention sociale, Proceedings of the ACSALF conference, Montreal, Editions Albert St-Martin, 1982.

LIST OF DOCUMENTS CONSULTED

1. BEAUDOIN, A. L'action volontaire et la société québécoise du XXe siècle: une exploration des relations entre l'action volontaire et les phénomènes d'importance majeure au Québec, Ottawa, National Advisory Council on Voluntary Action, 1977.

2. CANADIAN COMMITTEE ON SOCIAL WELFARE, Development and participation: Operational implications for social welfare, Ottawa, 1974.

3. CAROUX, F. Typologie, in Esprit, No. 6, June 1978.

4. CARTER, N. Volunteers, the Untapped Potential, Ottawa, Canadian Council on Social Development (CCSD), 1975.

5. CARTER, N. Trends In Voluntary Support for Non-Government Social Service Agencies, Ottawa, CCSD, 1974.

6. CENTRAIDE, Centraide's Priorities (1976-1979), Montreal, Centraide, 1976.

7. COALITION OF NATIONAL VOLUNTARY ORGANIZATIONS, Voluntary Action, Ottawa.

8. COLLIN, J. P. and GODBOUT, J. Les organismes populaires en milieu urbain: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle?, Montreal, INRS - Urbanisation, 1977.

9. CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE, Promotion de la participation des groupes populaires à la gestion des services publics et au développement des communautés, Collection "Etudes et avis", Quebec City, CASF, 1976.

10. CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE, Question de la promotion des initiatives volontaires dans le domaine des affaires sociales au Québec, Quebec City, CASF, 1978.

11. CONSEIL REGIONAL DES SERVICES SOCIAUX ET DE LA SANTE, LAURENTIDES-LANAUDIERE, La politique du CRSSSLL concernant l'action des groupes bénévoles, 1981.

12. COTE, C. and HARNOIS, Y. L'animation au Québec, Montreal, Editions Albert St-Martin, 1978.

13. DION, L. Société et politique: la vie des groupes, 2 vol., Quebec City, Presses de l'Université Laval, 1971.

14. DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, Liste des organismes bénévoles de maintien à domicile subventionnés par le ministère des Affaires sociales en 1980-1981 sur décision des CRSSS, Quebec City, Ministère des affaires sociales, 1981.

15. DOMAINE, C. Bénévoles, professionnels et compagnie, in Pour,No. 59, March-April, 1978.

16. DUMAS, M. C. and MONETTE, D. Faut-il supprimer le bénévolat, in Châtelaine, October 1982.

17. ESCOUMEL, G. Rôle des organismes de promotion des personnes handicapées, binder 12, Office des personnes handicapées du Québec, 1979.

18. FERRAND-BECHMANN, D. Le bénévolat face à l'Etat providence, University of Grenoble, Grenoble, 1982.

19. GAGNON, G. Les pratiques émancipatoires collectives en milieu populaire québécois, in Dupuis, J. P. et al, Les pratiques émancipatoires en milieu populaire, Quebec City, IQRC, 1982.

20. HAMEL, P. and LEONARD, J. F. Les organisations populaires, l'Etat et la démocratie, Montreal, Nouvelle Optique, 1981.

21. INTERCHANGE '75 SERIES, La Femme et le bénévolat, sponsored by the Women's Program, 1975.

22. JOYAL, A. and VERMOT-DESROCHES, B. Comportements de consommation et émergence de sociétés organiques, working paper, Université du Québec à Trois-Rivières, 1982.

23. MAILHOT, A. Les règles du jeu, in Critère, No. 27, 1980.

24. MEHL, D. Culture et action associative, in Sociologie du travail, No. 1, 1982.

25. MEISTER, A. Vers une sociologie des associations, Paris, Editions Ouvrières, 1972.

26. MONGEAU, Y. Enquête sur les associations pan-canadiennes, in Critère, No. 27, 1980.

27. NATIONAL ADVISORY COUNCIL ON VOLUNTARY ACTION, People in Action, Ottawa, 1977.

28. PILON, M., SASSEVILLE, C., and HALE, N. Dossier: le bénévolat, in Carrefour des affaires sociales, Vol. 2, No. 3, May 1980.

29. PLAMONDON, M. Le bénévolat, l'imagination au pouvoir pour plus de 800 000 québécois, in 65-l'heure, magazine of the Ministère des affaires sociales, Vol. 3, No. 1, 1975.

30. ROMEDER, J.-M. Self-Help Groups in Canada, Health and Welfare Canada, Ottawa, December 1982.

31. ROYAL COMMISSION ON BILINGUALISM AND BICULTURALISM, Final Report, Voluntary Associations, Book 6, Ottawa, 1970.

32. SIMONOT, M. Interview avec Michel Simonot, in Pour, No. 59, March-April, 1978.

LIST OF PEOPLE CONTACTED

A. ORGANIZATION	REPRESENTATIVE
- Service bénévole de l'hôpital Ste-Justine	C. Lamothe H. St-Hilaire
- Mouvement Action chômage	M. Boivin
- Regroupement des coopératives d'habitation de Montréal	A. Poulin
- Association des radio diffuseurs communautaires du Québec	M. Delorme
- Mouvement québécois des camps familiaux	Y. Guimond
- Transport 2000	G. Chartrand
- Institut canadien d'éducation des adultes	P. Bélanger
- Centraide, Montréal	J. C. Leclerc

B. WELL-INFORMED OBSERVERS

- Madeleine Joubert, Mouvement Desjardins
- Jean-François Léonard, Université du Québec à Montréal
- André Joyal, Université du Québec à Trois-Rivières
- Pierre Hamel, Université de Montréal

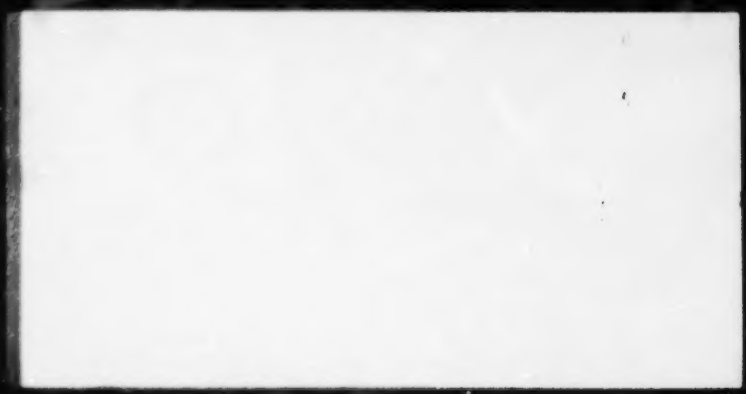

Direction générale
de la coordination
des politiques, de l'analyse
et des systèmes de gestion

Policy Coordination
Analysis & Management
Systems Branch

Canada

84- 2847 /

ÉTABLISSEMENT D'UNE TYPOLOGIE DU SECTEUR VOLONTAIRE AU CANADA

DPA Consulting Limited

pour la

Direction de l'Analyse des tendances sociales

Décembre 1983 A83-3

Ce document s'inscrit dans une série de rapports de recherche résultant de travaux exécutés ou commandités par la direction. Pour commentaire ou suggestion, s'adresser à la direction de l'Analyse des tendances sociales, 15 Eddy, Hull (Ottawa, K1A OM5).

L'analyste responsable de ce dossier est Carmen Frenette.

(Le texte anglais est la version originale)

Turn over for English version

Avant-propos

L'action volontaire, qu'elle soit pratiquée à l'intérieur ou à l'extérieur des groupes et des organismes volontaires, est un sujet qui intéresse au plus haut point le Secrétariat d'Etat. Le rapport Gens d'action (1977) a reconnu la contribution importante de l'action volontaire dans la vie des Canadiens et des Canadiennes. Toutefois, étant donné une certaine confusion dans les termes et en l'absence d'un système de classification cohérent, il a été impossible de décrire quantitativement ce phénomène et d'évaluer son impact tant économique que social. Ce fait a été mis en lumière récemment par l'étude Ross (1983) sur l'impact économique de l'action volontaire publiée par le Secrétariat d'État.

Dans le but d'arriver à une meilleure compréhension du secteur volontaire et de l'action volontaire au Canada, la direction de l'Analyse des tendances sociales projette, en collaboration avec Statistique Canada, de mettre en oeuvre un système d'enquêtes nationales sur ce sujet. Cependant, étant donné l'état de nos connaissances dans ce domaine, certains travaux de recherche préalables ont dû être menés.

Le présent rapport de recherche, Établissement d'une typologie du secteur volontaire au Canada, constitue la première étape de ces travaux. Réalisé par la firme DPA Consulting Ltée, il renferme, entre autres choses, certains des outils de base nécessaires à la conceptualisation du phénomène: des définitions (chapitre 2), la discussion de certains groupes ou associations limitrophes (chapitre 3), et des systèmes de classification (chapitre 5). Sans prétendre répondre à toutes les questions, les balises qu'il propose devraient stimuler la réflexion et contribuer significativement à l'avancement de notre compréhension de cette sphère d'activités humaines.

Ce rapport doit servir de document de travail pour une deuxième phase de nos travaux visant, entre autres choses, à obtenir l'accord le plus large possible dans la communauté canadienne sur un cadre conceptuel et opérationnel qui permettrait d'obtenir des données quantitatives et qualitatives les plus cohérentes possibles tant au plan national que régional.

Il va de soi que cette étude n'engage que la responsabilité des auteurs et ne saurait être interprétée comme l'expression de la pensée du Secrétariat d'Etat.

Jérôme Lapierre
Directeur général (par intérim)
Coordination des politiques,
analyse et systèmes de gestion

ÉTABLISSEMENT D'UNE TYPOLOGIE DU SECTEUR VOLONTAIRE AU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE	ix
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Antécédents	1
1.2 Mandat du Secrétariat d'État	1
1.3 Objet et envergure de l'étude	2
1.4 Méthodologie	2
1.5 Organisation du rapport	3
2.0 CLARIFICATION DES NOTIONS ET DÉLIMITATION DE LA TYPOLOGIE	5
2.1 Introduction	5
2.2 La nécessité de clarifier les notions	5
2.3 Élaboration d'un cadre de référence	7
2.3.1 Les aspirations individuelles par rapport aux répercussions sociales	8
2.3.2 Les actions collectives organisées par rapport aux actions individuelles spontanées	9
2.3.3 Limites de la typologie	9
2.4 La base de la classification : une définition	10
2.4.1 La définition décortiquée	11
2.4.2 Conclusion	15
3.0 APPROFONDISSEMENT DE L'ANALYSE DES NOTIONS	17
3.1 Autres bases possibles pour la typologie	17
3.2 Terminologie connexe	19
3.3 Groupes mitoyens	21
3.3.1 Institutions parapubliques	22

3.3.2 Grandes associations nationales et internationales 23
3.3.3 Organisations à caractère religieux 24
3.3.4 Coopératives 25
3.3.5 Sociétés de développement communautaire 25
3.3.6 Partis politiques 26
3.3.7 Syndicats et associations professionnelles 27

4.0 DIFFÉRENCES ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES AU NIVEAU DE L'ACTIVITÉ ET DES GROUPES VOLONTAIRES 29
4.1 Introduction 29
4.1.1 Concepts-clés 29
4.2 Tendances de l'activité et des organisations volontaires 30
4.2.1 Types de groupes volontaires au Québec 31
4.3 Sommaire 33

5.0 CLASSIFICATION DES GROUPES DU SECTEUR VOLONTAIRE 35
5.1 Introduction 35
5.2 Façons possibles de classifier les groupes volontaires 36
5.2.1 Eléments de structure 37
5.2.2 Elements d'action 41
5.3 Indicateurs et mesures à utiliser pour la classification 46
5.4 Éléments et sous-catégories 48
5.5 Éléments-clés 48
5.5.1 Éléments/sous-catégories de structure 58
5.5.2 Éléments d'action et mesures correspondantes 59
5.6 Usages de la classification 59

6.0 CONCLUSION 63

APPENDICES

APPENDICE I - Compte rendu du dépouillement de la documentation en anglais et des entrevues auprès des anglophones 67

APPENDICE II - Compte rendu de la littérature francophone et des entrevues au Québec 91

Tableaux synoptiques

	Page
1. Liste d'indicateurs à utiliser pour classifier les groupes	46
2. Éléments de la typologie	49
3. Éléments-clés de la classification	58
4. Classification des groupes du secteur volontaire suivant leur action	60

Remerciements

Nous désirons remercier le personnel de la Direction de l'analyse des tendances sociales, et plus particulièrement Jean-Marie Romeder, Tom Brecher et Carmen Frenette pour leur précieux concours sans lequel cette étude n'aurait pu être menée à bien. Nous remercions également le personnel de la bibliothèque ministérielle qui nous a beaucoup aidé à réunir la documentation de base. Enfin, nous ne saurions passer sous silence la contribution absolument essentielle des nombreuses personnes qui ont généreusement accepté de nous consacrer de leur temps et de nous fournir des renseignements au moment des entrevues (voir les Appendices I et II). Leur coopération est grandement appréciée. Nous assumons l'entière responsabilité de toute erreur ou omission que nous aurions pu faire dans le présent rapport.

Janni Jansen
Francine Senécal
Fred G. Thompson

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Le présent rapport décrit l'élaboration d'une typologie de base des groupes volontaires au Canada. Cette typologie fournira au Secrétariat d'État une "carte" générale du secteur volontaire, grâce à laquelle il pourra "situer" la vaste gamme des activités volontaires dont il s'occupe. Au surplus, elle aidera le gouvernement du Canada à poser des questions de recherche pertinentes et à mettre au point les lignes directrices et les programmes concernant le secteur volontaire.

Le document met au jour toutes les difficultés que suscite l'élaboration d'une typologie utile des groupes du secteur volontaire et propose une façon pratique de découper en catégories ce domaine d'activité. Il fait ressortir entre autres le problème central de la délimitation du secteur volontaire, c'est-à-dire le choix des actions et des groupes qui en feront partie ou non et pour quels motifs. Dans le même ordre d'idées, il a fallu s'attacher à fixer une terminologie susceptible d'être adoptée d'emblée par tous les intéressés et qui définisse avec précision le secteur et les types de groupes.

Nous avons réalisé une recherche documentaire ainsi qu'une série d'entrevues avec des représentants de quelques groupes et d'autres observateurs bien informés du domaine de l'action volontaire, tant au Canada anglais qu'au Canada français et nous avons tenu compte de leurs opinions en établissant la classification. Notre objectif était de brosser un tableau complet du secteur volontaire au Canada, plutôt que de tracer le profil d'un de ses groupes ou éléments particuliers.

Nous en sommes venus à la conclusion qu'il était possible de définir le secteur volontaire et d'établir facilement une ou des typologies des groupes en faisant partie. Cependant, le choix des dimensions sur lesquelles reposera la typologie devra tenir compte

des usages qu'on veut faire de cet outil. Seize éléments de classification génériques susceptibles de s'appliquer ont été retenus et groupés de différentes façons pour montrer comment ils pourraient servir à établir une typologie dans un but donné. Dans chaque cas, nous expliquons les raisons de notre choix et présentons une série de sous-catégories. Les éléments ont été répartis suivant les caractéristiques de l'organisation et le mode d'intervention.

La série complète de ces éléments ou encore, une sous-série plus précise, pourrait servir à constituer une base de données sur le secteur volontaire qui serait d'une très grande utilité pour la recherche et l'élaboration des politiques. Il faudrait toutefois établir d'autres sous-catégories encore plus précises pour faire des enquêtes ou des analyses des groupes du secteur volontaire ou pour évaluer l'influence de divers types de groupes.

Nous avons, dans le présent rapport, déterminé la méthode et jeté les bases qui nous permettront de définir plus clairement, de délimiter et de catégoriser le secteur volontaire. Il nous reste maintenant à :

1. poursuivre l'examen et modifier, peut-être, les hypothèses et les définitions contenues dans le rapport;
2. évaluer et ordonner par priorité les éléments de classification fournis, en tenant compte des besoins futurs du gouvernement ou du secteur volontaire;
3. détailler les sous-catégories des différents éléments choisis pour refléter fidèlement la diversité des types de groupes volontaires au Canada; et,
4. assurer un suivi, maintenant possible puisque la nature du secteur volontaire a été précisée. Il s'agit, par exemple, d'étudier l'impact socio-économique du secteur volontaire; de mener des enquêtes qui permettront de nous renseigner sur les activités du secteur volontaire; d'examiner la situation de certains groupes minoritaires ou démunis face à l'activité volontaire.

1.0 INTRODUCTION

1.1 ANTÉCÉDENTS

Le rapport Gens d'action, publié en 1977 par le Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, recommandait, entre autres choses, que soit plus largement reconnu et sensiblement élargi le rôle des groupes d'action volontaire au Canada. Pour avoir mis en relief le rôle important de l'action volontaire au pays, ce rapport n'en a pas moins laissé sans solution certains problèmes majeurs de définition, tenant ainsi pour acquis que le secteur volontaire constituait une entité distincte au sein de la société canadienne.

Il reste à définir précisément les mots et expressions-clés du domaine de l'action volontaire et à établir un système de classification qui fournira une "carte" du secteur volontaire et partant, permettra de "localiser" les différents groupes y oeuvrant, tant sous l'angle de leurs interrelations que sous celui de leurs rapports avec les initiatives gouvernementales pertinentes.

Pareil système de classification facilitera la préparation d'énoncés de politiques sur l'action volontaire, l'identification des groupes cibles, la construction de bases de données et permettra de faire des enquêtes sur le secteur volontaire.

1.2 MANDAT DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Le Secrétariat d'État a pour mission "de contribuer au développement, chez les Canadiens et les futurs Canadiens, d'un sentiment d'appartenance au pays." Soucieux de l'accomplir, il a institué certains programmes destinés à assurer à tous les Canadiens des chances égales de participer pleinement à la vie de la société canadienne. Certains prônent le respect des droits de la personne; d'autres visent à encourager les efforts des groupes sociaux et culturels en leur fournissant une aide financière et fonctionnelle et en facilitant l'échange de services et de

renseignements. Le Ministère est aussi chargé de coordonner l'élaboration des politiques fédérales en matière d'action volontaire. S'acquittant de cette double responsabilité, il a retenu les services de la maison DPA Consulting Ltd. pour établir une typologie de l'action et des groupes volontaires.

1.3 OBJET ET ENVERGURE DU PROJET

L'étude consistait en une recherche conceptuelle sur l'activité volontaire, destinée à établir une typologie "et un système de classification...en formulant des définitions propres à bien délimiter et décrire le secteur et l'action volontaires au Canada." Cette étude devait, selon le mandat fixé, englober tout l'éventail des activités volontaires et tenir compte des organisations et des groupes oeuvrant dans des sphères telles que la politique, les coopératives, le développement international et le pluralisme culturel. On cherchait ainsi à brosser un tableau complet des groupes volontaires au Canada, et non pas seulement à se donner un aperçu d'une composante particulière du secteur.

1.4 MÉTHODOLOGIE

La méthode employée a été essentiellement la suivante:

a. Dépouillement de la documentation pertinente en anglais et en français, y compris les études analysant le secteur volontaire dans d'autres communautés nationales et celles clarifiant la nature de l'activité volontaire et du travail bénévole. Une spécialiste francophone de l'action volontaire a aidé au dépouillement de la documentation de langue française et mené des entrevues au Québec. Bon nombre de ses constatations sont mentionnées dans le présent rapport et son compte rendu complet figure à l'Appendice II. Pour le dépouillement, nous avons consulté des listes proposées par le Ministère, obtenu des références de plusieurs bibliothèques universitaires

d'Ottawa et de Montréal et fait des recherches dans des bases de données.

b. Entrevues avec des représentants d'organisations choisies à l'intérieur du secteur volontaire et avec d'autres observateurs bien informés dans ce domaine. En tout, 56 représentants de groupes du secteur volontaire et des milieux universitaires, d'affaires et gouvernementaux ont été interviewés dans le but de réunir des renseignements sur les activités, les buts , la structure et le mode de financement des groupes volontaires ainsi que sur la perception qu'ont ces groupes d'eux-mêmes. L'exactitude des définitions provisoires et des critères pour l'établissement d'une classification élaborés à partir de la documentaion a été vérifiée auprès d'eux.

c. Analyse logique des conclusions découlant des deux premières étapes du travail, revue fréquemment avec les représentants du Secrétariat d'État.

1.5 ORGANISATION DU RAPPORT

Le chapitre 2 traite du processus de clarification notionnelle qui a permis de dégager un cadre de référence. En outre, il expose les grandes définitions qui ont servi de base à l'établissement de la typologie.

Le chapitre 3 détermine les secteurs dans lesquels les notions devraient être davantage précisées et vérifie les définitions en les appliquant à des groupes dont on ne peut facilement dire s'ils font partie ou non du secteur volontaire.

Le chapitre 4 met en relief les traits qui différencient l'action volontaire en milieux francophone et anglophone, en expliquant les divergences fondamentales de culture et de tradition qui existent entre ces collectivités.

Le chapitre 5 propose une série d'éléments de classification, recommande une structure de classement et explique brièvement pourquoi ceux-ci répondraient aux besoins du Secrétariat d'État.

Le chapitre 6 tire des conclusions sur le projet et sur les répercussions qu'il aura au niveau de la politique du Ministère.

2.0 CLARIFICATION DES NOTIONS ET DELIMITATION DE LA TYPOLOGIE

2.1 INTRODUCTION

Le présent chapitre traitera de deux analyses essentielles à cette étude : l'élaboration d'un cadre de référence et la délimitation d'une base pour la typologie.

2.2 LA NÉCESSITÉ DE CLARIFIER LES NOTIONS

La documentation sur l'action volontaire est presque aussi diverse que la gamme des activités dont elle parle et l'on y retrouve une variété de termes, souvent employés de façon intuitive, sans aucune uniformité, d'où des recoupements et des différences d'acceptions.

Les termes d'usage fréquent, dont la liste suit, montrent bien quelle confusion règne au niveau de la terminologie :

volontaire
groupe volontaire
activité volontaire
action volontaire
bénévole
bénévolat
volontariat
groupe bénévole
secteur volontaire
groupement volontaire
secteur bénévole
association volontaire
organisation volontaire
organisme volontaire
société sans but lucratif

organisation du secteur tertiaire
organisation populaire
action communautaire
action sociale
participation des citoyens
oeuvre de charité enregistrée

Non seulement les termes sont abondants, mais ils sont souvent employés sans uniformité ni précision. En fait, cela ne pose habituellement pas de problème, tant qu'on ne se trouve pas confronté à la nécessité d'établir une classification, comme c'est le cas maintenant.

La plupart des auteurs et des spécialistes s'accordent pour dire qu'il n'existe aucun consensus quant à la notion d'action volontaire et de groupe volontaire et partant, aucune base solide pour distinguer les activités ou la contribution des différents "types" de groupes. On ne s'entend guère sur les groupes et les activités qui composent le secteur volontaire, ni même sur la réalité proprement dite du "secteur volontaire". La documentation permet tout au plus de constater l'existence de nombreuses classifications des groupes volontaires, souvent élaborées dans l'optique d'une activité donnée et par conséquent, inapplicables à l'ensemble du secteur. Au surplus, la situation au Canada est d'autant plus complexe que les activités volontaires sont perçues différemment par les communautés francophone et anglophone, qui n'utilisent pas le même langage pour les décrire. (On trouvera aux Appendices I et II des extraits de documentation qui font ressortir la variété de définitions et de systèmes de classification utilisés.)

En raison de la confusion qui caractérise la terminologie du secteur volontaire, les nombreux groupes du pays ne peuvent jamais être certains que les questions qui les préoccupent sont traitées dans une même optique par des personnes qui partagent leurs centres d'intérêt. Cela nuit à leurs rapports avec le gouvernement et réduit peut-être leurs chances d'obtenir de l'aide pour des projets ou des activités d'une grande importance.

L'absence de clarté des notions qui ressort des définitions et des classifications complique la tâche des gouvernements. Ainsi, les politiques et les programmes concernant l'action volontaire tendent à être adoptés au fur et à mesure des besoins. Le caractère hétérogène des définitions et des classifications rend impossible l'évaluation des répercussions ou de la contribution relative des différents types d'action volontaire et la justification de l'intervention gouvernementale dans ce domaine, la planification stratégique, l'élaboration des politiques et des programmes s'en trouvent compliquées.

Deux grandes analyses s'imposaient donc : d'abord, il fallait s'attaquer à une terminologie abondante et redondante pour résoudre certains des problèmes inhérents à la définition des notions choisies et ensuite, déterminer la meilleure base pour la classification.

2.3 ÉLABORATION D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE

Face à l'embrouillement des notions, il importe de déterminer avec précision ce qu'il faut catégoriser (par exemple, les actions ou les groupes), ce qu'il faut inclure et exclure, et quelle terminologie il faut employer. Les rapports entre les notions retenues doivent être saisissables et le système dans son ensemble, se rapprocher le plus possible de l'usage conventionnel.

Le cadre de référence doit prévoir des moyens de clarifier les notions, fournir une base définissable pour la classification et favoriser l'uniformisation de la terminologie dans les discussions sur l'action volontaire ou le secteur volontaire.

De façon générale, l'élaboration d'un cadre de référence a permis d'identifier clairement les secteurs dont les notions étaient floues, de constater des chevauchements dans certaines notions qu'on employait d'habitude indifféremment et de montrer que dans le domaine de l'action volontaire, plusieurs typologies étaient possibles et pouvaient avoir leur utilité.

Voici certains aspects dont nous avons tenu compte et dont nous traitons brièvement ci-après :

a. les aspirations individuelles par rapport aux répercussions sociales;
b. les actions collectives organisées par rapport aux actions individuelles spontanées;
c. les limites de la typologie.

2.3.1 Les aspirations individuelles par rapport aux répercussions sociales

Pour les besoins de la classification, toute action peut être envisagée sous la perspective de son auteur, ou bien dans l'optique du groupe dont celui-ci fait partie, les deux n'étant pas nécessairement identiques. Ainsi, une personne peut entrer dans un groupe volontaire uniquement pour acquérir des compétences professionnelles ou pour rencontrer un plus grand nombre de personnes susceptibles de l'aider à obtenir de l'avancement. Le groupe, lui, peut s'être donné pour buts d'aider les réfugiés indochinois à trouver du travail, de faire partie d'un groupement national ayant pour mission de fournir à tous les réfugiés une vaste gamme de services d'aide à l'établissement et d'exercer des pressions en leur nom auprès des autorités.

Toute ambition personnelle mise à part, chacun des membres contribue à la réalisation des buts collectifs du groupe local, à ceux de l'organisme national coordonnateur, voire à ceux de la société en général. En fait, les buts individuels et collectifs peuvent être atteints simultanément, tout en étant diamétralement opposés.

Le cadre de référence ne tient pas compte des buts individuels, mais bien des buts collectifs et des résultats obtenus, soit au niveau du groupe, soit à celui de la société dans son ensemble. On pourrait élaborer un système de classification fondé sur les motifs d'action individuels et qui décrirait toutes les possibilités offertes à celui qui se livre à des activités à des fins d'altruisme, de perfectionnement professionnel, d'entraide, de loisir, de

développement intellectuel ou d'action sociale. Une telle classification aiderait à comprendre le phénomène de la participation sociale, les raisons qui poussent les individus à faire du bénévolat au sein de leur collectivité, etc. Nous avons préféré envisager l'action volontaire du point de vue des objectifs et des interventions collectifs et de leurs répercussions sociales.

2.3.2 Les actions collectives organisées par rapport aux actions individuelles spontanées

Il ne faudrait pas croire, à la lumière de ce qui précède, que toute action volontaire doit nécessairement être collective et organisée. Au contraire, l'activité volontaire est souvent le fait de personnes qui agissent spontanément, au sein d'un groupe, ou à titre privé, seules ou avec deux ou trois autres personnes.

Aucun système de classification de l'action volontaire ou mesure de l'activité volontaire ne saurait être complet s'il passe outre à la contribution de l'activité individuelle non collective ou organisée (par exemple, secourir un voisin malade). À ce point-ci de notre réflexion, il convient donc de nous demander s'il est préférable de faire porter le système de classification sur les groupes et leurs activités ou au contraire, sur toutes les activités ou actions de nature volontaire. Dans le présent rapport, nous nous sommes efforcés de faire des classifications pour l'ensemble des groupes ayant pour principale vocation l'action volontaire; elles porteront donc sur les activités de groupe.

2.3.3 Limites de la typologie

Le rapport Gens d'Action porte sur l'action volontaire au Canada, qu'il tente de définir et, dans une certaine mesure, de classifier. Ses auteurs affirment : "...comme il n'existe pas de frontière claire entre l'activité bénévole et d'autres formes d'activité sociale, le problème des définitions est loin d'être résolu." Ils en concluent que "l'action bénévole est, à tout le moins, une entreprise dynamique en évolution qu'il convient de ne pas enfermer

dans des catégories rigides" et proposent, comme "il n'existe aucune définition globale de l'action volontaire" que "dans chaque cas individuel, il sera nécessaire de décider si une activité est volontaire ou non."

Comme le cadre de référence doit permettre d'établir une typologie, il importe au départ de déterminer quelles seront les limites de cette classification. Devrait-elle englober tous les types d'activités pouvant être qualifiées de "volontaires" ou de librement choisies ou seulement une partie de ces activités susceptibles de présenter un intérêt pour le gouvernement? Dans cette optique, nous nous sommes demandés en particulier s'il y avait lieu d'inclure ou d'exclure les activités de loisir telles que la participation à un sport organisé, à un club de danse, etc. et, dans le même ordre d'idées, s'il fallait que les activités volontaires bénéficient nécessairement à la société ou du moins, lui procurent un bien ou un service.

Le langage même ne fait pas toujours ressortir les grandes distinctions qui pourraient être utiles. Ainsi, tout loisir pratiqué dans ses temps libres peut évidemment, d'une certaine manière, être considéré comme volontaire. Cependant, on réserve habituellement le terme "action volontaire" aux actions significatives, à portée sociale, ou qui s'inscrivent dans de grandes visées sociales ou politiques. C'est également ce que nous avons fait dans le présent rapport.

2.4 LA BASE DE LA CLASSIFICATION : UNE DÉFINITION

Il ressort de ce qui précède que deux concepts doivent être définis: celui de groupe volontaire et celui de secteur volontaire.

La définition de "groupe volontaire" que nous avons adoptée tient compte de l'importance des éléments action et structure dans la nature fondamentale d'un tel groupe. Voici cette définition :

> un groupe volontaire est un groupe constitué librement, dont on peut devenir membre ou se dissocier de son propre gré, qui est autonome, n'a aucun but lucratif et dont les activités visent à fournir un service ou un bien ou encore, à produire un changement social.

L'expression "secteur volontaire" comporte une idée de structure et désigne les groupes, les organisations et les associations. Il se définit comme:

> l'ensemble des groupes volontaires tels que définis précédemment.

2.4.1 La définition décortiquée

Chacun des éléments-clés de la définition de groupe volontaire est brièvement expliqué ci-dessous:

Libre choix et absence de contrainte : Que les groupes du secteur volontaire soient constitués par leurs membres qui peuvent s'en dissocier selon leur bon vouloir témoigne de la liberté de choix et de l'absence de contrainte qui caractérisent de tels groupes et du fait que leur existence ne découle d'aucune menace ni promesse. Il ne faudrait pas pour autant supposer que la participation à ces groupes ne comporte aucune condition ni que la composition de ces derniers est immuable (c'est-à-dire que tous les membres doivent avoir participé à la fondation du groupe).

Il n'est pas nécessaire que les groupes volontaires soient formellement constitués en vertu d'une loi, ni qu'ils soient enregistrés, ni même que leur existence soit signalée où que ce soit. On comprendra toutefois que les groupes qui ne sont pas repérables, soit parce qu'ils n'ont pas de raison sociale ou de but déclaré, soit parce qu'ils sont inconnus de tous, n'ont guère de chance de susciter l'attention du gouvernement ni d'être pris en compte dans un travail de recherche ou une décision de principe.

Autonomie : Il convient de faire preuve de circonspection au moment de déterminer si un groupe est autonome ou non, car l'autonomie peut reposer sur de nombreux facteurs. Ce critère ne devrait donc pas être appliqué de façon rigide, car aucun groupe n'est totalement indépendant ni ne s'auto-gouverne pleinement et il existe des façons subtiles d'exercer un contrôle de l'extérieur.

Le terme autonomie signifie ici que le groupe n'est directement assujetti à aucun contrôle extérieur. Bien des groupes font partie d'un vaste réseau d'organisations ou sont affiliés à de tels réseaux, de sorte qu'ils peuvent être soumis au contrôle de l'administration centrale ou d'autres organes de ce réseau. Bien que le degré d'autonomie des succursales ou divisions par rapport à l'organisation nationale puisse revêtir une certaine importance pour d'autres types de classifications, il n'entre pas vraiment en ligne de compte dans la définition comme telle des groupes volontaires. Par conséquent, les divisions d'une organisation volontaire nationale qui jouissent de leur autonomie à d'autres égards (qui ne sont pas contrôlées de l'extérieur) peuvent être considérées comme des groupes volontaires.

Les groupes peuvent dépendre du gouvernement, d'entreprises privées ou d'autres institutions sociales prédominantes ou encore, être placés sous le contrôle de ceux-ci.

Il existe différents types de dépendance à l'endroit du gouvernement: celui-ci peut nommer le conseil d'administration du groupe; des fonctionnaires peuvent siéger au conseil d'administration du groupe, à titre de membres titulaires ou de membres d'office; le groupe peut avoir été constitué à l'initiative du gouvernement seul ou du gouvernement et d'autres intéressés; le groupe peut obtenir du gouvernement la totalité de son financement, son financement de base seulement, son financement pour un projet ou encore, une partie de son financement de base ou du financement d'un projet; le groupe peut avoir été constitué ou fonctionner dans le cadre d'une politique gouvernementale (politique en matière de soins

de santé, par exemple), et ainsi de suite. Ces différents facteurs doivent être évalués conjointement lorsqu'il s'agit de déterminer si un groupe est autonome ou non. Les résultats de cette évaluation peuvent même être modifiés par l'intervention de facteurs tels que la participation de plusieurs gouvernements (ou de plusieurs ministères d'un même gouvernement) au financement de l'organisme. On ne peut donc poser aucune règle fixe et il faudra poursuivre la réflexion pour dégager des règles d'usage qui pourraient s'appliquer à une classification maniable.

Absence de recherche de la rentabilité : Le groupe volontaire se distingue de l'entreprise commerciale en ce qu'il cherche surtout à fournir à la société un bien ou un service, ou encore à provoquer un changement social souhaité et non pas uniquement à faire des profits. Même si son activité peut être lucrative (par exemple, l'exploitation d'un magasin de vêtements usagés, la tenue d'un bazar ou d'un bingo), les profits retirés servent à fournir un produit, un service, à apporter un changement social et non pas directement à enrichir un membre du groupe.

Il y a lieu de signaler que tous les groupes constitués en sociétés sans but lucratif ne sont pas compris dans le secteur volontaire. Seuls en font partie ceux qui satisfont aux autres conditions de la définition.

Il n'est pas nécessaire que le travail du secteur volontaire ou les activités des groupes volontaires soient le seul fait de bénévoles. Au contraire, une partie de ce travail peut être accompli par des employés contre rémunération. En le qualifiant de travail volontaire, on ne fait que désigner un produit, un service ou un changement social émanant d'un groupe ou de groupes du secteur volontaire, sans spécifier s'il est rémunéré ou non. Inversement, on peut trouver des bénévoles à l'extérieur du secteur volontaire (dans des écoles, par exemple). Ainsi, dire d'un travail qu'il est bénévole ne nous renseigne pas sur le secteur (volontaire, commercial, gouvernemental) dont il émane.

Orientation de l'action : La raison d'être des groupes du secteur volontaire doit être de s'engager dans des activités profitables à la collectivité ou la société. Il peut s'agir de changer la société (ou d'empêcher ce changement de se produire) ou encore de fournir à celle-ci un bien ou un service. Leurs activités peuvent être centrées sur la société en général ou sur des groupes cibles précis et poursuivre des objectifs largement reconnus et socialement acceptables ou au contraire, des visées reflétant les opinions d'une petite minorité. Les groupes volontaires peuvent revendiquer des changements d'ordre juridique ou constitutionnel ou tenter d'influencer l'opinion publique par des moyens simples ou en adoptant des tactiques contestées pour parvenir à leurs fins (manifestations, marches pacifiques, etc.). Ils peuvent aussi s'opposer à une politique gouvernementale donnée (par exemple, les essais des missiles Cruise), aux activités de groupes puissants (les compagnies pétrolières multinationales) ou chercher à renverser une croyance populaire ou une valeur fondamentale (par exemple, la séparation de l'Église et de l'État).

Il existe sur les groupes d'entraide une littérature abondante. Des organisations telles que les Alcooliques anonymes ont été établies pour résoudre un problème social particulier dont sont victimes, entre autres, leurs propres membres et pour servir du même coup la société ou la collectivité en aidant, dans le cas qui nous intéresse, à la réadaptation des alcooliques et des drogués. Leur intégration dans le secteur volontaire ne fait aucun doute.

L'entraide peut être considérée comme un moyen d'obtenir un changement social ou d'offrir un service. Il peut arriver toutefois que des groupes se servent des principes de l'entraide dans l'intérêt expressément financier ou matériel de leurs membres et que leurs activités principales ne soient pas axées sur la collectivité ou la société en général (par exemple, les coopératives de crédit). Ces groupes ne font pas partie du secteur volontaire.

Les groupes dont la raison d'être ou l'objectif primordial est l'intérêt matériel de leurs membres ou de leur administration sont exclus du secteur volontaire même si, pour atteindre cet objectif primordial, ils offrent à la société un bien ou un service (par exemple, les maisons de santé privées).

Il y a lieu également de souligner que de nombreux groupes ont été constitués parce que certains objectifs d'intérêt particulier peuvent être plus facilement atteints de cette façon (par exemple, collectionner des pièces de monnaie, jouer aux échecs, aux cartes, etc.). Eux aussi sont exclus du secteur volontaire, parce que leurs activités et leurs buts n'entrent pas dans notre définition des groupes volontaires.

2.4.2. Conclusion

Nous conclurons ce chapitre sur deux observations qui nous semblent pertinentes. D'abord, connaissant les avantages que peut leur procurer le fait d'être considérés par le gouvernement ou les membres/donateurs éventuels comme des groupes volontaires, les groupes ne possédant que l'une des caractéristiques généralement associées aux groupes volontaires (par exemple, conseil d'administration non rémunéré, constitution en société sans but lucratif) se qualifient volontiers de groupes volontaires. Toutefois, dans le cadre de référence que nous venons de présenter, chacun des éléments de la définition que nous avons formulée constitue une condition "nécessaire", mais non pas "suffisante" pour être désigné groupe volontaire. Autrement dit, chaque élément de la définition doit être respecté; aucun n'est en soi suffisant.

Il y a lieu toutefois de signaler qu'il est impossible, pour le moment, de préciser ou d'expliciter davantage notre définition et que partant, il reste plusieurs domaines où la prudence s'impose.

Le cadre de référence que nous venons de présenter n'est pas définitif et ne veut pas dicter aux Canadiens leur façon de percevoir et de définir les activités du secteur volontaire. Il faut plutôt y voir un effort de clarification destiné à mettre au jour les grands problèmes, à offrir des solutions et à susciter chez les intéressés une réflexion qui les amènera à uniformiser leur compréhension du domaine de l'action volontaire.

3.0 APPROFONDISSEMENT DE L'ANALYSE DES NOTIONS

3.1 AUTRES BASES POSSIBLES POUR LA TYPOLOGIE

En élaborant le cadre de référence, nous nous sommes rendus compte que bien des notions étaient confuses du fait que les expressions "action volontaire au Canada", "activités ou action du secteur volontaire" et "activités des bénévoles au Canada " ne désignaient pas un seul et unique genre de travail ou d'intervention. En fait, l'action volontaire représente un travail fréquemment accompli par des personnes et des groupes qui ne sont pas normalement considérés comme membres du secteur volontaire. De la même façon, le travail du secteur volontaire ne doit pas nécessairement être effectué par les seuls bénévoles. Ceux-ci peuvent oeuvrer au sein du secteur volontaire aussi bien que dans le contexte de programmes organisés par d'autres secteurs tels les milieux d'affaires ou le gouvernement.

Nous aurions pu découper en catégories l'action volontaire, le travail bénévole ou, plus généralement, l'ensemble des activités de loisir non imposées, mais la tâche la plus urgente consistait, selon nous, à élaguer les bases de la classification du secteur volontaire ou des groupes volontaires au Canada. Pour les besoins de travaux de recherche ou de classification de l'action volontaire, du travail bénévole ou d'autres notions connexes, il y aurait lieu de définir clairement chacune de ces notions par rapport aux autres et de les considérer comme des termes techniques, plutôt que des mots aux acceptions vagues. Il faudrait également choisir parmi les nombreuses notions quotidiennement en usage (comme celles qui figurent en page 5 du chapitre 2), lesquelles doivent être tenues pour des termes techniques désignant des actions ou des groupes facilement identifiables et lesquelles doivent être évitées ou utilisées dans un sens général, sans acception technique. On pourrait aussi en cas de besoin créer de nouveaux termes, pourvu qu'ils puissent être définis de façon précise.

Une typologie du travail bénévole et une étude de la nature et de la portée du travail non rémunéré dans la société canadienne seraient utiles, particulièrement dans des domaines tels l'éducation et la santé. Une typologie de l'action volontaire qui tiendrait compte des actes individuels et des actes spontanés, non organisés, brosserait un tableau plus complet de la contribution des citoyens à la société et du même coup pourrait nous renseigner sur l'engagement socio-politique de ceux-ci.

Chacune des bases que nous venons de proposer (secteur volontaire, action volontaire, travail bénévole, activité de loisir) traiterait d'une série d'activités distinctes, mais faisant double emploi. Lorsqu'on tente de classifier ou de catégoriser l'activité volontaire, on est souvent tenté - à tort- de considérer les différentes notions comme interchangeables, croyant qu'elles désignent toutes une même réalité. Souvent aussi, on fait l'erreur de ne pas distinguer les intentions ou les motifs des bénévoles, des visées collectives de l'association où ils oeuvrent. Nous présenterons dans les paragraphes qui suivent deux exemples d'essais de classification dont les bases sont floues et qui ne font aucune distinction entre les buts individuels et collectifs.

Statistique Canada a établi et utilisé une classification de l'activité et des associations bénévoles qui comportait huit sphères d'intervention ou types d'associations : santé, éducation, bien-être social, loisir, religion, action civique/communautaire, politique et autre. Certaines de ces sphères étaient ensuite subdivisées. Pareille classification, qui regroupe les sphères considérées comme les principaux secteurs où s'exerce l'activité des bénévoles, présente une certaine utilité, en ce qu'elle permet au gouvernement de comparer, par exemple, la somme de travail bénévole (mesuré en heures/personnes ou suivant une autre unité du même genre) accompli dans le secteur de la santé et dans celui de la politique ou encore, le temps consacré au bénévolat dans le secteur de l'éducation cette année et l'an dernier. Elle ne peut toutefois servir à juger de l'influence des groupes volontaires au Canada.

Les auteurs du rapport Gens d'action ont élaboré jusqu'à un certain point une matrice de classification établissant des recoupements entre les éléments de la liste qui suit et quatre grandes catégories géographiques (locale, régionale, nationale et internationale.) Selon une communication personnelle d'un des auteurs, cette liste comprenait les catégories suivantes :

service (don de soi)
principe ou cause
expression personnelle
développement économique
entraide
philantropie
financement
initiatives gouvernementales

Même si ces concepts ne sont pas définis, ils ne s'excluent évidemment pas l'un l'autre et combinent motifs personnels et objectifs collectifs. N'importe quelle action peut être motivée par plusieurs des éléments énumérés plus haut, tout comme n'importe quel groupe peut, à diverses époques de son existence, être engagé à plusieurs ou à l'ensemble de ces niveaux. Cette liste ne peut donc pas être très utile pour prendre des décisions de principe ou dresser un répertoire, même si elle esquisse à grands traits les limites de l'action volontaire et des activités des groupes volontaires.

3.2 TERMINOLOGIE CONNEXE

Dans la documentation comme dans le langage populaire, on fait appel à toute une série de notions redondantes pour parler des groupes volontaires et de leurs activités. Nous décrirons brièvement dans les paragraphes qui suivent quatre grandes notions communément employées. Une analyse plus poussée des acceptions de chacune et de ses rapports avec le secteur volontaire tel que nous l'avons défini pourrait présenter une certaine utilité pour le gouvernement mais n'entre pas dans le champ de nos attributions.

Troisième secteur : Nous avons songé, pour définir la typologie, à utiliser l'expression troisième secteur, qui nous aurait évité toutes les implications du terme volontaire et la confusion pouvant en résulter. Nous nous sommes toutefois rendus compte que dans le langage populaire, la définition du troisième secteur suscitait des désaccords. Certains lui confèrent un sens à peu près analogue à celui que revêt l'expression "tiers monde" lorsqu'on parle de développement international, c'est-à-dire un secteur plus pauvre, moins dominant et moins puissant que ceux de l'économie et de la politique (secteur gouvernemental). Dans la documentation sur le développement communautaire, on l'utilise aussi pour décrire une "troisième" forme d'organisation paragouvernementale, les sociétés de développement communautaire, aux dimensions à la fois économiques et politiques, et supposée représenter les intérêts des "gens" d'une communauté ou d'une région.

En raison des différentes significations et des connotations politiques de l'expression troisième secteur, il a été décidé d'en éviter l'usage dans la classification.

Groupes populaires : Le terme populaire est fréquemment employé pour décrire certains types d'activités ou de groupes volontaires ou communautaires. Il suppose que l'association ou la décision émane de la base (plutôt que du sommet) de la communauté et vient directement répondre à un besoin ressenti ou exprimé. Tous les groupes du secteur volontaire ne sont pas populaires, même si leur proportion peut être assez grande. Le mot populaire évoque le degré de représentativité, de démocratie et de reconnaissance publique du groupe ainsi désigné.

Organisations volontaires nationales/organisations non gouvernementales : Les associations canadiennes sont souvent désignées sous le titre d'organisations volontaires nationales (OVN) ou d'organisations non gouvernementales (ONG). En fait, un grand nombre de ces organisations nationales ont été réunies sous la direction d'un groupe cadre, la Coalition des organisations

nationales volontaires, qui fait fonction de groupe de pression pour le compte du secteur volontaire et défend l'action volontaire, telle que les groupes membres la définissent. Pour le moment, elles sont les plus éloquentes du secteur volontaire et passent parfois pour en être les principales composantes. Cependant, pour les besoins de la classification, les désignations d'OVN et d'ONG n'offrent pas des critères suffisamment clairs ou utiles pour nous dicter l'inclusion ou l'exclusion de membres ou d'organisations donnés.

Oeuvres de charité enregistrées : Il existe au pays près de 47 000 oeuvres de charité enregistrées par Revenu Canada aux fins de l'impôt sur le revenu. Les critères auxquels doivent répondre les groupes ou organismes désireux d'être enregistrés comme oeuvres de charité ont été arrêtés par le gouvernement. Le principal de ces critères est que l'organisation doit n'avoir aucun but lucratif ou alors, utiliser ses profits aux fins charitables qu'elle poursuit. Comme nous l'expliquerons un peu plus loin, de nombreuses oeuvres de charité enregistrées sont exclues du secteur volontaire tel que nous l'avons défini, en raison de leur vocation religieuse ou gouvernementale. D'autres groupes qui appartiennent nettement au secteur volontaire et n'ont aucun but lucratif peuvent, pour diverses raisons, ne pas figurer sur la liste gouvernementale des oeuvres de charité enregistrées ou encore, ne pas être admissibles à cet enregistrement. Enfin, de nombreux groupes de défense des droits des citoyens et autres groupes volontaires ne font pas le genre de levée de fonds qui requerrait qu'ils soient enregistrés comme oeuvre de charité.

3.3 GROUPES MITOYENS

Ainsi que nous l'avons déjà laissé entendre, il faudra poursuivre la réflexion amorçée et nous livrer à un examen avec des spécialistes et d'autres personnes intéressées oeuvrant dans le secteur volontaire si nous voulons dégager des règles d'usage pour juger de la pertinence de nos définitions et de leur application. Les pages

qui suivent traitent des zones grises qui subsistent entre les groupes volontaires et les groupes non volontaires, autrement dit les groupes qui se situent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du secteur volontaire. On y retrouve divers groupes à caractère parapublic, religieux et commercial.

3.3.1 Institutions parapubliques

Il existe au pays des organisations qui, tout en recherchant une certaine rentabilité, se sont donné pour vocation d'offrir à la société des services de type gouvernemental. Tous leurs profits servent à l'expansion ou à l'amélioration de ces services et non pas à l'enrichissement d'un particulier ou d'un groupe. Elles sont largement subventionnées par le gouvernement, mais peuvent aussi recevoir une aide financière d'autres sources (c'est-à-dire du secteur privé, de particuliers, d'organisations religieuses et d'autres fondations). On y retrouve des écoles, des universités, des hôpitaux et d'autres services de soins de santé, ainsi que des musées. Elles peuvent être chapeautées par un conseil d'administration bénévole et être le théâtre d'activités bénévoles individuelles ou collectives.

Au Canada, ces institutions, largement financées par le gouvernement, sont devenues des pendants de l'État. Elles sont contrôlées et orientées par le gouvernement, dans la mesure où elles représentent des instruments de sa politique en matière de santé, d'éducation, de culture, etc. Il arrive fréquemment qu'un membre d'office du ministère concerné siège au conseil d'administration de ces institutions pour veiller aux intérêts du gouvernement. Leur dépendance à l'endroit du gouvernement et le contrôle que ce dernier exerce sur elles semble dans la plupart des cas les écarter nettement du secteur volontaire.

À l'autre extrême, on retrouve des organisations qui fournissent des services similaires, mais se rangent nettement du côté du secteur privé, en ce sens qu'elles ont été instituées dans le but primordial

de réaliser des bénéfices pour leurs actionnaires (par exemple, certaines maisons de santé, des écoles privées, etc.). Les hôpitaux, écoles et universités privés de ce type se rencontrent plus souvent aux États-Unis qu'au Canada.

Les entreprises privées du domaine de la santé, de l'éducation, des arts, etc. ne peuvent faire partie du secteur volontaire parce qu'elles visent essentiellement à réaliser un profit, lequel n'est pas directement destiné au bien-être de la collectivité desservie, mais à l'enrichissement des directeurs, des actionnaires, etc.

Quelque part entre ces deux catégories distinctes, il existe une catégorie intermédiaire d'organisations plus difficiles à classifier, par exemple des écoles payantes dont les sources de financement sont privées et qui sont dirigées par des groupes de bénévoles membres d'une secte religieuse particulière ou des membres d'un groupe ethnique ou linguistique. Il faudrait s'assurer dans chaque cas qu'elles répondent aux conditions fixées dans la définition des groupes volontaires.

3.3.2 Grandes associations nationales et internationales

Certaines associations nationales et internationales ont acquis au fil des ans des structures assimilables à celles des sociétés. Elles ont une organisation hiérarchique et se ramifient en succursales et en groupes locaux, ont des politiques bien établies, un financement à grande échelle, sont contrôlées par un conseil d'administration restreint et non pas directement par les membres et parfois même, elles sont chapeautées par un groupe permanent de personnes. Bien qu'elles aient pu perdre en partie la spontanéité du groupe fondateur et qu'elles se soient institutionnalisées, les associations de ce type ne perdent pas nécessairement leur caractère volontaire. Quant à leurs filiales ou à leurs succursales, elles ne sont pas toujours libres de prendre les décisions qui les concernent au niveau local, mais on ne peut pas affirmer pour autant qu'elles

sont contrôlées par une autorité extérieure. Le siège social et les bureaux continuent de partager les mêmes objectifs et ce sont ces objectifs qui déterminent le véritable caractère de l'association dans son ensemble.

Il arrive même que certaines offrent des services publics essentiels (par exemple, la banque de sang, le service d'urgence et les services internationaux de la Croix-Rouge canadienne); cependant, à moins que l'examen de leur acte constitutif, de leur financement ou de leur mode de prise de décisions ne révèle qu'elles sont assujetties à un contrôle gouvernemental ou à tout autre contrôle extérieur, ou encore qu'elles ne satisfont pas à l'une ou l'autre des conditions stipulées dans la définition d'un groupe volontaire, elles demeurent à l'intérieur du secteur volontaire.

3.3.3 Organisations à caractère religieux

La gamme des organisations religieuses s'étend des grandes confessions religieuses reconnues par l'État aux nouveaux groupes s'apparentant aux sectes. Elles sont habituellement soumises à une autorité extérieure (un dieu) dont des ministres, anciens, rabbins, etc. se font les interprètes. L'adhésion à ces groupes peut être inspirée par une promesse (par exemple, la vie éternelle) ou une menace (la damnation éternelle), de sorte qu'on ne peut la considérer comme absolument volontaire. Au surplus, le but primordial de bon nombre, sinon de la plupart, des organisations religieuses est d'assurer le bien-être spirituel et le salut de leurs membres (et non pas d'offrir à la société un service ou un produit ou de susciter chez cette dernière un changement). On peut donc supposer qu'en raison de son importance et de sa longue implantation dans la plupart des sociétés, la sphère religieuse se distingue nettement de la sphère de l'action volontaire et comporte son propre réseau d'activités et d'organisations.

Cependant, les organisations religieuses donnent souvent naissance à des groupes désireux d'offrir un service social ou de lever des

fonds pour défendre une cause. Ceux-ci se classent fort bien parmi les groupes volontaires. La distinction tient au fait que les grands objectifs de ces groupes diffèrent de ceux de l'organisation religieuse dont ils font partie. Naturellement, s'il appert que les groupes en question sont étroitement contrôlés par l'organisation mère, ceux-ci ne peuvent plus prétendre à l'appellation de groupe volontaire. Dans ces cas précis, il faudra donc faire preuve de jugement au moment de prendre une décision.

3.3.4 Coopératives

Les coopératives de consommateurs oeuvrent dans le marché de l'alimentation au détail ou de l'habitation en cherchant à obtenir pour leurs membres des aliments, des logements ou d'autres biens ou services (y compris des services bancaires) de qualité supérieure ou différente. Les membres doivent habituellement consacrer de leur temps à l'exploitation de leurs coopératives, mais comme celles-ci ont choisi pour sphère d'activité le marché de la production, de la distribution ou de la commercialisation de biens et de services, et qu'elles recherchent principalement l'intérêt matériel de leurs membres, on ne saurait dire d'elles qu'elles constituent des groupes volontaires.

Par ailleurs, le mouvement coopératif revêt depuis toujours une grande importance au Canada et dans la mesure où la participation à ce mouvement est inspirée par le désir de changer la société (et ses schèmes économiques), elle peut être tenue pour de l'action volontaire. En général, toutefois, les coopératives ne sont pas perçues comme des groupes volontaires.

3.3.5 Sociétés de développement communautaire

Certaines collectivités canadiennes se sont dotées d'organisations qu'on peut qualifier de sociétés de développement communautaire. En général, ces sociétés bénéficient largement de l'appui et de la

participation de la collectivité, dont elles sont très représentatives. Ainsi, la société New Dawn, de Sydney, en Nouvelle-Écosse, a mis sur pied et exploité diverses entreprises, dont une entreprise de construction, un foyer pour personnes âgées, un centre pour jeunes délinquants et une société de gestion de logements locatifs, tout cela pour le bénéfice de la collectivité. Tous les profits réalisés vont à des organismes de service qui n'arrivent pas à s'auto-financer.

Ces groupes d'aide sociale ont sous certains rapports des activités commerciales, mais n'en constituent pas moins des groupes volontaires, puisqu'ils fournissent à la société un bien ou un service et qu'aucun de leurs membres n'en tire un avantage économique personnel. Les entreprises commerciales aidées ou établies par ces groupes n'appartiennent toutefois pas au secteur volontaire.

3.3.6 Partis politiques

Les partis politiques ne peuvent être considérés comme des groupes volontaires, étant donné qu'ils cherchent surtout à prendre ou à conserver le pouvoir et à obtenir pour leurs membres des postes importants. Leur nature s'apparente à celle des groupes volontaires, mais leurs buts sont différents, en ce sens qu'ils ne visent pas directement à fournir à la société un bien ou un service ou à susciter un changement social.

Le groupe voué à une cause unique se distingue du parti politique, car d'habitude il cherche surtout à promouvoir un point de vue exprimé par la société, soit en exerçant des presssions pour faire abolir une loi en vigueur ou faire adopter une nouvelle loi.

Dans la vie courante, il n'est pas toujours facile de tracer une ligne de démarcation entre les groupes prônant un changement social et ceux cherchant à se faire élire, car la fin et les moyens se confondent souvent en cours de route. En général, on peut dire que

les partis politiques traditionnels peuvent être exclus du secteur volontaire, mais que les autres doivent être examinés individuellement (par exemple, le parti Rhinocéros).

3.3.7 Syndicats et associations professionnelles

Les syndicats et les associations professionnelles ne peuvent être considérés comme des groupes volontaires et ce, pour deux raisons. D'abord, l'adhésion à ces associations comporte un élément d'obligation; autrement dit, quiconque ne souhaite pas en faire partie risque d'en souffrir sur le plan professionnel, puisque l'obtention d'un emploi peut être lié à leur appartenance. Au surplus, comme ces associations recrutent souvent leurs membres en leur faisant miroiter quelque gain personnel ou en les menaçant de la perte d'un quelconque avantage, on ne peut guère les qualifier de volontaires. Ces restrictions mises à part, syndicats et associations seraient quand même exclus du secteur volontaire, parce qu'ils recherchent avant tout l'intérêt matériel de leurs membres et que même s'ils offraient à la société un service ou un bien en exerçant une activité volontaire, ceux-ci devraient respecter le but primordial qui est de faire avancer leur cause et d'améliorer le sort de leurs membres.

Les associations scientifiques (par exemple, la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie) doivent être examinées une à une. Certaines peuvent être des groupes d'intérêt du genre de ceux que nous venons de décrire, alors que d'autres ont pour mission de faire avancer l'état des connaissances dans un domaine ou de faire profiter la société de ces connaissances.

4.0 DIFFÉRENCES ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES AU NIVEAU DE L'ACTIVITÉ ET DES GROUPES VOLONTAIRES

4.1 INTRODUCTION

Dans le présent chapitre, nous ferons ressortir quelques-unes des différences qui existent entre l'action volontaire des groupes de la communauté francophone québécoise et ceux de la communauté anglophone du reste du Canada. Nous avons confié à un expert-conseil francophone le soin de contacter les organisations et d'autres observateurs bien informés pour se renseigner sur la nature de l'activité volontaire au Québec. Son rapport est reproduit à l'Appendice II.

4.1.1 Concepts-clés

Deux séries de termes désignent, au Québec, les activités bénévoles et volontaires :

- bénévole et volontaire;
- bénévolat et volontariat.

Le Petit Robert donne pour synonymes les deux termes bénévole et volontaire. Cependant, dans le langage populaire, bénévole et bénévolat font référence de façon plus ou moins péjorative aux actes de charité des dames patronnesses et à la distribution des paniers de Noël. La notion de volontaire, quant à elle, remonte à la participation des citoyens en temps de guerre; elle a acquis une signification relativement nouvelle et s'emploie de plus en plus dans le contexte social. Ses acceptions sont beaucoup plus globales que celles du mot bénévole.

Les expressions bénévole et volontaire font toutes deux appel à l'idée de liberté et de gratuité de l'action réalisée. Sous

l'appellation de groupes volontaires, on désigne généralement les groupes non gouvernementaux, sans but lucratif ou commercial et dont on peut devenir membre ou se dissocier librement.

4.2 TENDANCES DE L'ACTIVITÉ ET DES ORGANISATIONS VOLONTAIRES

Au Québec, l'activité volontaire s'inscrit dans un contexte social et historique différent de celui du reste du Canada. Cette province, majoritairement francophone et gouvernée par des francophones, a assisté, ces vingt dernières années, à l'éveil politique de sa population. Tous ces facteurs ont eu leur influence.

Décrivant l'historique du volontariat au Québec, André Beaudoin[1] signale que jusqu'au début des années soixante, les bonnes oeuvres étaient à la charge quasi exclusive du clergé. L'État a alors graduellement pris en main l'aide aux démunis et, de dire Beaudoin : "À partir de 1971, on peut dire que leur transposition en un système institutionnel est à peu près complète. Ainsi, en un peu plus de trente ans, ces associations volontaires (dites oeuvres de bienfaisance) ont été transposées en un système de services sociaux publics définis sous la forme d'une législation." Avec le réveil du Québec, les bénévoles ont adhéré aux mouvements populaires -comités d'action politique, groupes pour la fourniture de services (coopératives), comités de défenses des libertés civiques.

L'action de ces associations populaires a "...ajouté à l'action volontaire au Québec une dimension fondamentalement différente : la possibilité de participation directe et quotidienne de la population aux décisions concernant sa vie collective".

---

1 Voir l'article d'André Beaudoin cité en référence à l'Appendice II.

Dans un rapport antérieur sur l'action volontaire chez les francophones, Blaise Lefebvre[2] affirmait que les collectivités francophones hors Québec sont absorbées par la question de survie et que l'activité volontaire n'y est pas très diversifiée (éducation, culture, aide directe), le clergé et l'élite y jouant un rôle dominant.

4.2.1 Types de groupes volontaires au Québec

Dans la gamme variée des groupes volontaires qui oeuvrent actuellement au Québec, on observe une nette prédominance des groupes représentant des mouvements populaires. On les classe généralement sous le vocable de groupes populaires.

Les activités de ces groupes populaires sont extrêmement diversifiées : l'aide aux démunis, la défense des droits des personnes qui ne possèdent pas les moyens de se défendre elles-mêmes, la défense d'une cause sociale, économique ou écologique et, en général, la protection et l'épanouissement des collectivités locales et de la société en général. Beaudoin constate que la participation populaire de ces groupes prend quatre formes distinctes :

i. l'action de défense de groupes ou de personnes (par exemple, les consommateurs, les assistés sociaux, etc.);

ii. l'action d'auto-fourniture de services par laquelle les citoyens défavorisés s'organisent ensemble pour s'assurer leurs propres services (comptoirs alimentaires, garderies publiques, etc.);

---

2 Lefebvre, Blaise. "Les organismes d'action volontaire francophones canadiens et leurs relations avec le gouvernement fédéral", étude réalisée pour le compte du Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Secrétariat d'Etat, Ottawa, novembre 1977.

iii. l'action de groupes de pression auprès des autorités pour qu'elles fournissent les ressources et le développement des installations requis pour le bien-être des citoyens dans leur propre milieu;

iv. enfin, l'action politique pour influencer les pouvoirs en place dans leur prise de décision, pour éveiller les citoyens à leur rôle sur le plan politique et pour obtenir des gouvernements qu'ils soient plus près des besoins des citoyens.[3]

Ces groupes interviennent généralement auprès des centres de décision et des législateurs à tous les niveaux. Il s'agit d'organisations populaires, souvent constituées rapidement pour répondre à un besoin ressenti ou pour prendre position sur une question précise d'actualité. Le phénomène des groupes populaires caractérise l'activité volontaire, tant dans les régions rurales qu'urbaines du Québec.

D'autres types de groupes, qui n'entrent pas nécessairement dans la catégorie des groupes populaires, ont été retenus par différents auteurs et spécialistes francophones. Certains ont un équivalent anglophone évident. Par exemple :

- les groupes d'intérêts correspondent aux self interest groups;
- les groupes d'aide sont l'équivalent des social assistance groups;
- les groupes d'entraide correspondent aux self-help/mutual aid groups;
- les groupes de pression sont les pressure groups qui préconisent un changement social ou une action politique.

---

3 André Beaudoin, op.cit.

4.3 SOMMAIRE

La documentation et les entrevues montrent qu'il existe sans doute des différences culturelles appréciables entre l'activité volontaire de la communauté francophone du Québec, de la communauté francophone hors-Québec et du reste du Canada. Au surplus, des divergences conceptuelles et linguistiques qui n'ont pas été clarifiées viennent encore compliquer la question.

Au Québec, l'action volontaire se caractérise de plus en plus par la formation de groupes populaires. L'État a largement pris en charge l'assistance publique.

L'action volontaire dans les communautés francophones hors-Québec est essentiellement axée sur la survie et la conservation de la culture plutôt que sur l'aide aux défavorisés, ainsi que sur l'action sociale dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement communautaire.

5.0 CLASSIFICATION DES GROUPES DU SECTEUR VOLONTAIRE

5.1 INTRODUCTION

Nous avons établi dans le présent rapport une démarche pour construire une typologie du secteur volontaire. Ce faisant, nous nous sommes vite rendus compte que sur le plan pratique, aucune série simpliste de catégories ne serait utilisable et ceci, en raison de la diversité des groupes et de l'action du secteur et de ses membres, mais aussi du fait du caractère délicat et controversé de l'activité volontaire. Bien des intérêts contradictoires entrent en jeu et tout système de classification reposant sur des fondations douteuses sera rejeté.

Par ailleurs, un système de classification trop complexe et au vocabulaire inhabituel risque d'être difficile à comprendre et à utiliser; on n'en tiendrait guère compte au moment de prendre les grandes décisions de principe concernant le secteur volontaire.

Nous nous sommes donc efforcés d'adopter une démarche claire en respectant les étapes suivantes:

i. déterminer et définir la base de la classification (le secteur volontaire);

ii. établir et définir la terminologie nécessaire pour traiter des questions touchant le secteur volontaire et faire le lien entre les nouveaux termes et la terminologie existante;

iii. appliquer les nouveaux termes et définitions à un ensemble de groupes canadiens apparentés pour déterminer lesquels doivent être retenus dans la classification ou en être rejetés et pour quels motifs;

iv. adopter une série d'éléments de classification qui pourraient servir à l'élaboration de lignes directrices ou à des travaux de recherche concernant le secteur volontaire, en vue, par exemple, de faire des sondages auprès des groupes volontaires ou d'évaluer l'influence exercée par le secteur;

v. proposer des façons d'ordonner ces éléments et de les utiliser pour classifier les groupes volontaires;

vi. proposer des moyens d'améliorer continuellement la classification adoptée de façon à en faire un outil utile pour les gouvernements et pour le secteur.

Ces six étapes décrivent la méthode que nous avons adoptée pour éclaircir les notions et élaguer la terminologie employée dans la documentation sur l'action volontaire et le bénévolat. Les trois premières sont déjà terminées; nous couvrirons les trois autres au prochain chapitre. Grâce à cette méthode, nous avons jeté les bases d'une classification utile. Dans les pages qui suivent, nous proposons des éléments de classification des groupes du secteur volontaire et commençons à les agencer en un système pratique.

5.2 FAÇONS POSSIBLES DE CLASSIFIER LES GROUPES VOLONTAIRES

Nous proposons ici différentes façons de classifier les groupes volontaires qui nous ont paru pertinentes. Nous n'avons respecté aucun ordre particulier. Notre liste n'est pas exhaustive; nous avons toutefois veillé à retenir des éléments qui s'excluent l'un l'autre et qui, à cette étape, sont aussi complets que possible. Au départ, nous avons choisi deux types d'éléments : des éléments de structure et des éléments d'action, les premiers ayant trait au mode d'organisation des groupes et les derniers au mode d'intervention des groupes, à leurs buts, leurs principales activités et leurs extrants.

5.2.1 Éléments de structure

1). Taille de l'organisation : La taille d'une organisation peut se mesurer de différentes façons, soit au moyen d'un indicateur unique tel que le budget annuel ou le nombre de membres, soit au moyen d'un indice composé fondé sur des facteurs tels que le nombre de membres, le budget annuel, le nombre d'employés payés, le temps fourni par les bénévoles, le nombre de bureaux, la valeur nette de l'organisation, etc.

2). Légitimité : Il importe de savoir de qui, au sein de la clientèle et de la collectivité en général, une organisation tient sa légitimité et à quel point elle est légitime pour comprendre les types de groupes du secteur volontaire et les différences qui les distinguent. Un groupe peut être cautionné par l'ensemble de la collectivité, par la "base" (les nombreux groupes et organisations locaux et régionaux représentant "le peuple"), par un groupe dominant ou une élite, par le gouvernement, etc. Plusieurs groupes ont mentionné ce facteur pour se distinguer des autres types de groupes. Par exemple, la Fondation canadienne des maladies du coeur ou la Société canadienne du cancer reçoivent leur plus grand appui du monde médical. Des membres de la profession médicale siègent à leur conseil d'administration et déterminent l'affectation des ressources et les principaux bénéficiaires directs en sont, outre l'ensemble de la société, les groupes qui se consacrent à la recherche médicale. Cela ne veut évidemment pas dire que la société n'en retire rien; l'homme de la rue donne à ces organismes parce qu'il croit que la recherche médicale peut profiter à la société. Toutefois, ces groupes diffèrent des groupes populaires ou communautaires qui se réunissent pour exploiter une garderie ou une halte-accueil pour les jeunes ou encore, d'un groupe mis sur pied pour obtenir le nettoyage d'un dépotoir de déchets industriels en bordure d'une agglomération.

Aucun groupe ou organisation n'a besoin d'être légitimé, sinon par ses membres. Aussi les sociétés secrètes, les groupes terroristes,

extrémistes et d'autres groupes illégaux peuvent-ils être des groupes volontaires. Il importe de les distinguer nettement de groupes légitimes, jouissant d'un vaste appui.

3). Structure et affiliations : Toute organisation qui sollicite une aide financière ou est répertoriée a vraisemblablement des liens avec d'autres organismes, associations ou groupes. À l'instar des organismes ou associations des secteurs économique ou gouvernemental, elle fait probablement partie de tout un réseau d'organismes similaires ou d'une structure hiérarchique à intégration verticale. Ainsi, une organisation donnée peut être un groupe-cadre coordonnant d'autres groupes indépendants et agissant pour leur compte (par exemple, la Coalition des organisations nationales volontaires), une société comportant un siège social et des succursales (la Croix-Rouge canadienne), une fédération constituée séparément pour représenter des succursales locales d'une même famille d'organisations (par exemple, la Fédération des jeunes ligues du Canada, le Conseil national des YMCA du Canada), un membre indépendant d'une fédération (par exemple, la Jeune ligue de Toronto ou un YMCA local), un groupe local membre d'un réseau international comptant des bureaux régionaux, nationaux et internationaux (par exemple, les clubs philantropiques) ou encore, un groupe national ou local avec un seul bureau (par exemple, l'Algonquin Wildlands League et le Conseil canadien de développement social).

On peut également dire des sociétés et des fédérations qu'elles ont des activités, des succursales ou une envergure régionales, nationales ou internationales.

4). Source et stabilité du financement : Il peut être utile de répartir les organisations suivant l'origine et la stabilité de leur financement. En effet, bien des aspects du fonctionnement de ces dernières peuvent varier selon qu'elles obtiennent un financement de base (subventions de soutien) renouvelé plus ou moins rapidement chaque année, qu'elles sollicitent la participation financière du

public (au moyen de campagnes de financement, etc.), qu'elles sont financées principalement par Centraide ou qu'elles s'autofinancent presque entièrement (cotisations des membres, contrats obtenus par le personnel, activités payantes, etc.).

5). Prise de décisions et contrôle : D'une organisation à l'autre, les opinions exprimées et les politiques adoptées ne sont pas au même degré représentatives du point de vue des membres. Connaître la taille d'une organisation peut être insuffisant pour prendre des décisions, sauf si l'on sait quelles opinions elle exprime : celles de ses membres, ou uniquement celles de ses directeurs. Cela ne veut pas dire forcément que toutes les organisations volontaires sont parfaitement démocratiques; seulement, divers facteurs tels le type de leadership, le mode de prise de décisions, le mode d'admission des membres, la composition du conseil d'administration, l'utilisation des bénévoles, le contrôle exercé sur le travail des bénévoles nous renseignent sur le caractère démocratique et le degré de représentativité des opinions et positions adoptées par une organisation donnée.

Qu'un groupe soit dirigé par un conseil d'administration ou par des directeurs payés, que les membres du conseil d'administration soient désignés ou élus, payés ou non payés et qu'ils soient choisis parmi les membres ou dans la collectivité, tous ces renseignements peuvent nous aider à distinguer ou à catégoriser les organisations.

6). Maturité/institutionnalisation du groupe : Les groupes du secteur volontaire traversent pour la plupart certaines étapes de croissance qui les amènent, soit à s'établir et à s'institutionnaliser, soit à se former, puis à se dissoudre. Nous nous contenterons ici d'observer certaines tendances.

- Un groupe se constitue autour d'un chef pour défendre une cause mais se dissout rapidement parce qu'il est mal organisé ou parce qu'on a trouvé une solution temporaire ou permanente au problème qui avait mené à sa formation.

- Un groupe se constitue pour défendre une cause et grandit à mesure qu'il gagne des appuis et que sa cause est portée à la connaissance du public.

- Une fois sa cause gagnée, il se peut que le groupe ait adopté des structures plus officielles et se soit bien implanté dans la collectivité. Il se peut aussi que selon les résultats obtenus (positifs ou négatifs), le groupe se dissolve ou diversifie ses centres d'intérêt. Plus un groupe est solidement établi, moins il est probable qu'il se dissolve, même une fois qu'il aura perdu sa raison d'être.

- Les groupes et organisations solidement implantés diversifient souvent leur champ d'action et même parfois en changent complètement.

Le degré de maturité d'une organisation (elle peut être toute nouvelle ou prendre des allures d'institution sociale) constitue un important élément distinctif qui peut influer grandement sur les décisions de principe ou les décisions concernant le financement.

L'âge d'une organisation peut nous renseigner sur son degré d'implantation ou d'institutionnalisation. Ainsi, un groupe constitué depuis moins de trois ans sera sans doute moins diversifié, se vouera à une ou deux causes seulement ou remplira une fonction plus spécifique qu'un groupe actif depuis plus de dix ans.

On pourrait également recourir à un indice composé pour juger de la maturité ou du degré d'institutionnalisation d'une organisation. Cet indice pourrait comprendre, par exemple, des renseignements sur la stabilité des sources de financement, le nombre de groupes cibles, d'activités ou de buts distincts, de changements de nom depuis la création de l'organisation et le nombre d'années d'existence.

7). Rôle des bénévoles : L'utilisation que fait une organisation volontaire des bénévoles, la proportion de travailleurs bénévoles et d'employés payés, la formation reçue par les bénévoles, l'efficacité des tâches qu'on leur fait accomplir et le pouvoir de décision dont il dispose sur leurs activités, tous ces éléments peuvent servir à cerner le secteur volontaire et son travail.

5.2.2 Éléments d'action

Les groupes du secteur volontaire cherchent à venir en aide ou à offrir un avantage à une clientèle donnée ou encore, à influer sur certaines populations, qu'il s'agisse de l'opinion publique, du gouvernement ou d'un autre groupe cible. L'action volontaire est axée soit sur des questions d'envergure locale, soit sur des préoccupations de portée nationale ou internationale.

L'action des groupes volontaires peut être classifiée de l'une ou l'autre de ces façons ou en fonction des résultats escomptés (buts/objectifs), des résultats obtenus et du type d'activité ayant permis d'obtenir ces résultats (modes d'action).

Il n'est toutefois pas facile de classifier les groupes volontaires suivant leur action, parce que chacun peut poursuivre plusieurs buts, viser plusieurs cibles, mener différents types d'activités et obtenir des résultats variables d'une année à l'autre.

Nous décrirons quand même ces différents éléments d'action, afin de bien clarifier les concepts.

1). Rayon d'action : Le rayon d'action (local, régional, national, international) d'un groupe constitue l'un de ses principaux éléments distinctifs. Toute intervention, par exemple dans le domaine de l'éducation, de la santé ou de l'environnement se situe dans un rayon d'action précis; aussi, un groupe qui se préoccupe de problèmes écologiques au niveau local aura-t-il sans doute des

activités tout à fait différentes de celles d'un groupe qui se préoccupe des mêmes problèmes, mais au niveau mondial. La pollution des océans et de l'atmosphère n'a rien à voir avec la pollution causée par un dépotoir aux puits d'une région. Les deux problèmes ont leur importance, mais il n'existe aucun rapport entre les interventions nécessaires pour les résoudre. Un système de classification par sujet ou par objectif général ne parviendrait pas à saisir ces nuances.

2). Caractère essentiel du service : Pour les besoins de la classification, il importe de savoir si une organisation donnée fournit ou non un service nécessaire aux démunis ou à la collectivité. Bien des organisations du secteur volontaire offrent des services maintenant considérés comme importants ou essentiels et qui, s'ils n'étaient pas assurés par le secteur, devraient être pris en charge par le gouvernement ou par un organisme parapublic. Aussi y a-t-il lieu de tenir compte de cet aspect dans la classification des groupes.

3). Clientèle : Le groupe d'intérêt ou la population cible destinée à bénéficier de l'action d'une organisation volontaire constitue un autre élément distinctif important. La taille et l'emplacement de cette population cible délimite pratiquement la clientèle de l'organisation. On pourrait dresser une liste complète des clientèles ou encore, les diviser en catégories restreintes telles que :

- un groupe ethnique, racial ou culturel (par exemple, les autochtones);
- un groupe d'intérêts (par exemple, les femmes, les chômeurs, les personnes âgées);
- les infirmes et les handicapés;
- une agglomération (par exemple, Hull);
- les familles ayant des problèmes (par exemple, la garde des enfants);

- la société en général (par exemple, la protection de l'environnement);
- les membres mêmes de l'organisation (par exemple, les Alcooliques anonymes).

4). Cibles de l'influence : Ces groupes ou populations, complètement distincts des précédents, sont ceux sur lesquels une organisation souhaite exercer une influence par ses activités. Il peut s'agir de l'opinion publique (internationale, nationale ou locale), des dirigeants gouvernementaux (aux échelons municipal, national, etc.), ou de certains groupes ou institutions influents (par exemple, l'élite religieuse, les groupes de femmes, les électeurs).

5). But/objectifs : Toute action vise habituellement un résultat ou un objectif. Les objectifs des groupes du secteur volontaire sont stipulés dans leurs actes constitutifs ou dans leurs énoncés d'objectifs publiés.

De façon générale, une organisation peut avoir pour but de rendre service à une ou plusieurs des clientèles énumérées au point 3 ci-dessus ou d'exercer une influence sur certaines des populations cibles mentionnées au point 4. Souvent, les objectifs d'une organisation sont hiérarchisés et peuvent être énoncés de façon très générale et abstraite pour être ensuite de plus en plus détaillés. Par exemple:

- promouvoir le respect des droits de la personne;
- promouvoir le respect des droits des autochtones;
- promouvoir le règlement des réclamations territoriales des autochtones.

C'est pourquoi il peut être difficile de catégoriser utilement les groupes suivant leurs buts et objectifs. Toutefois, pour le gouvernement, la connaissance des buts et objectifs des organisations revêt une importance primordiale. Aussi, un essai de

classification complexe basé sur les objectifs des groupes trouverait-il sa place dans une typologie du secteur volontaire. Il est également possible de déduire l'objectif d'une organisation de certaines données plus faciles à obtenir, par exemple, l'envergure et la portée des principales activités de cette organisation ou leurs extrants.

6). Extrants : Pour classer utilement les groupes suivant les extrants de leurs activités, il importe tout d'abord de déterminer le niveau de généralité auquel ces extrants doivent être définis. Ainsi, le service et la défense des droits des citoyens dans les domaines social et politique ne constituent pas des extrants très concrets. Il faudrait plutôt parler du nombre de personnes servies, des sommes recueillies ou dépensées, du nombre de dépliants produits ou distribués, du nombre de fois où les médias ont parlé du groupe au cours d'une année donnée, du nombre d'heures de travail des bénévoles, etc.

Il est évident qu'un seul indicateur ne peut suffire à comparer les extrants des organisations, puisque au départ, celles-ci ont des objectifs et des buts très différents. Il est peu probable également qu'on parvienne à dresser un répertoire des extrants qui s'appliquerait à toutes les organisations. La nécessité de recourir à des mesures très diverses empêche donc la comparaison des extrants des groupes volontaires.

7). Mode d'action : Les activités auxquelles se livrent les groupes du secteur volontaire pour atteindre leurs objectifs, rendre service à leur clientèle ou influer sur différents groupes comprennent:

- la prestation de services directs aux particuliers (support mutuel, consultation, fourniture de vêtements ou de nourriture, aide pour trouver un logement, garderie, formation professionnelle, placement);
- la levée de fonds;
- les activités d'organisation et de développement collectifs ou communautaires;

- l'éducation du public;
- les pressions auprès des hommes politiques/des décideurs;
- le recours aux médias pour influencer l'opinion publique;
- la coordination des efforts entrepris par des particuliers ou d'autres groupes;
- l'administration et l'affectation de crédits.

8). Domaine/secteur : Le gouvernement fédéral (comme d'autres gouvernements) a réparti son travail en divers secteurs de compétence tels que la santé, l'éducation, le sport, la culture, les droits des autochtones, la citoyenneté, l'emploi, le multiculturalisme, les pêches. Des groupes volontaires s'occupent également d'un ou de plusieurs de ces secteurs et s'intéressent généralement à une ou plusieurs questions apparentées aux domaines ou sphères d'intérêt du gouvernement. L'adoption de plusieurs lignes directrices et beaucoup de travaux de recherche seraient facilités s'il existait une classification des groupes par domaine de compétence gouvernementale. Cette classification pourrait comprendre plusieurs pages de catégories ou être résumée en dix ou quinze domaines.

9). Groupes polyvalents : Bien des groupes sont polyvalents, servent plusieurs clientèles ou mènent différents types d'activités. C'est pourquoi on ne peut se servir de ces éléments, seuls ou combinés, pour classifier les groupes. On pourrait contourner la difficulté en parlant de l'activité principale, de la clientèle principale, etc. Cependant, il est fort probable que dans bien des cas on déformerait ainsi beaucoup trop la réalité, de sorte qu'une pareille classification serait arbitraire et dépourvue de signification. Il va de soi qu'il faut se poser certaines questions sur la structure d'une organisation avant d'essayer de la classifier suivant son action. Il est tout aussi évident qu'il peut être nécessaire de répartir les groupes dans des catégories telles que "polyvalent", "à double vocation", "à vocation unique" avant de les placer dans des catégories d'action.

5.3 INDICATEURS ET MESURES À UTILISER POUR LA CLASSIFICATION

Les éléments de classification peuvent être plus ou moins généraux ou détaillés. Ainsi, nous avons dit de la taille d'une organisation qu'elle était un élément de classification. La taille d'une organisation peut toutefois se déduire de différents facteurs, y compris de l'effectif de cette dernière. L'effectif, cependant, ne nous renseigne pas que sur la taille de l'organisation, mais aussi sur sa puissance et même, indirectement, sur son âge. Le tableau synoptique 1 résume toute la série de mesures ou d'indicateurs précis et abstraits dont nous avons traité dans la section consacrée aux éléments de classification.

Selon le degré de détail souhaité, chaque élément peut se subdiviser en deux ou trois sous-catégories ou encore en plusieurs pages de sous-catégories. Il faudra poursuivre le travail amorcé dans ce sens pour tenir compte des usages prévus de la classification.

TABLEAU SYNOPTIQUE 1 : SÉRIE D'INDICATEURS POUR CLASSIFIER LES GROUPES

budget annuel
effectif
nombre d'employés payés
temps fourni par des bénévoles
nombre de bureaux
valeur nette de l'organisation
nombre d'années d'existence
envergure (locale, nationale, etc.)
légitimité
origine de la légitimation
structure/affiliations
nombre de sources de financement
principale source de financement
stabilité du financement
composition du conseil d'administration
façon dont le conseil d'administration est constitué/choix des directeurs
nombre d'années de fonctionnement avec le même mandat, le même but, le même service
nombre de bénévoles par rapport au nombre d'employés payés
nature du travail/rôle des bénévoles
nature de la formation fournie aux bénévoles
clientèle(s)
cible(s) à influencer
rayon d'action
caractère essentiel du service
buts/objectifs
polyvalence
mode d'action
extrants (nombre de personnes conseillées, de dépliants produits, etc.)
secteur/domaine gouvernemental

5.4 ÉLÉMENTS ET SOUS-CATÉGORIES

Le tableau synoptique 2 énumère l'ensemble des éléments et mesures dont il a été question précédemment et propose pour chacun quelques sous-catégories. Dans la plupart des cas, on pourra selon les besoins détailler un peu plus ou un peu moins.

Les sous-catégories présentées ont pour but de montrer comment les éléments de classification pourraient être subdivisés suivant 1) la possibilité de définir clairement les dites sous-catégories, 2) les données disponibles et 3) l'information dont auront besoin les usagers de la classification.

5.5 ÉLÉMENTS-CLÉS

Les éléments de classification et les mesures dont nous avons parlé et qui sont énumérés au tableau synoptique 2 ne présentent pas tous une égale importance pour le gouvernement ou le secteur volontaire ni pour la préparation d'enquêtes et de bases de données. Cependant, on peut tirer de leur examen certaines conclusions. La typologie des groupes du secteur volontaire doit être fondée sur toute une série d'éléments plutôt que sur un seul ou deux d'entre eux.

Si nous avons reproduit la liste complète des éléments et des sous-catégories, c'est pour montrer l'envergure de la tâche à accomplir, mais aussi pour amorçer le travail proprement dit de classification par types des groupes du secteur volontaire.

Nous avons essayé de déterminer lesquels de ces éléments définissaient le mieux le secteur. Les éléments de structure et d'action sont essentiels pour comprendre les organisations volontaires, leurs activités et leur importance au Canada. On trouvera dans le tableau synoptique 3 une façon de regrouper les éléments en se fondant sur les plus essentiels et en même temps, les plus accessibles d'entre eux.

TABLEAU SYNOPTIQUE 2 : ÉLÉMENTS DE LA TYPOLOGIE (PAGE 1)

A. ÉLÉMENTS DE STRUCTURE

(1). Taille

a. Budget annuel	- moins de 10 000 $ par année
	- de 10 000 $ à 50 000 $ par année
	- de 50 000 $ à 200 000 $ par année
	- de 200 000 $ à 1 million de dollars par année
	- plus d'un million de dollars par année
b. Effectif	- moins de 100
	- de 100 à 500
	- de 500 à 2 000
	- de 2 000 à 50 000
	- de 50 000 à 200 000
	- de 200 000 à 1 million
	- plus d'un million
c. Valeur nette	- moins de 100 000 $
	- entre 100 000 $ et 500 000 $
	- entre 500 000 $ et 1 million de dollars
	- entre 1 et 5 millions de dollars
	- plus de 5 millions de dollars
d. Nombre d'employés payés	- aucun
	- un
	- deux
	- de trois à dix
	- de onze à cinquante

TABLEAU SYNOPTIQUE 2 : ÉLÉMENTS DE LA TYPOLOGIE (PAGE 2)

	- de cinquante à deux cents
	- de deux cents à mille
	- plus de mille
e. Nombre de bureaux	- un
	- deux
	- de trois à dix
	- de dix à cinquante
	- plus de cinquante
f. Temps fourni par des bénévoles/quantité de travail bénévole	- aucun
	- moins d'une année-personne
	- de une à cinq années-personnes
	- de cinq à vingt-cinq années-personnes
	- de vingt-cinq à cent années-personnes
	- plus de cent années personnes
(2). Légitimation	
a. Légitimité	- organisation secrète/illégale
	- groupes de contestation sociale ou politique
	- groupe indépendant, peu connu et non affilié
	- membre de Centraide, oeuvre de charité enregistrée ou autre groupe reconnu officiellement par le gouvernement ou la collectivité
	- groupe dont le conseil d'administration comprend des membres de l'administration locale ou d'une autre administration gouvernementale ou encore des représentants des milieux d'affaires

TABLEAU SYNOPTIQUE 2 : ÉLÉMENTS DE LA TYPOLOGIE (PAGE 3)

b. Origine	- groupe constitué par les dirigeants reconnus
	- groupe ayant dans son conseil d'administration des représentants d'un groupe d'élite ou d'une profession, d'une industrie ou d'un commerce
	- groupe populaire ou groupe élisant de ses membres à son conseil d'administration
(3) Structure et affiliation	
a. Structure	- siège social d'une société
	- groupe constitué en société (comprend le siège social et tous les bureaux locaux ou succursales)
	- fédération (comprend des groupes unis sous une même raison sociale ou un même acte constitutif et ayant une structure horizontale)
	- siège social d'une fédération
	- section locale ou succursale d'une société ou d'une fédération
	- groupe indépendant ayant un seul bureau
b. Sphère d'activité	- locale
	- régionale/provinciale
	- nationale
	- internationale
(4). Sources et stabilité du financement	
a. Principales sources	- gouvernement fédéral
	- gouvernement provincial

TABLEAU SYNOPTIQUE 2 : ÉLÉMENTS DE LA TYPOLOGIE (PAGE 4)

	- administration municipale
	- société ou fondation
	- cotisations ou dons
	- activités payantes
	- campagnes de financement auprès du secteur public et de l'industrie privée
	- une combinaison de deux des sources ci-dessus (à préciser)
	- sources multiples
b. Stabilité du financement	- financement de base ou subvention de soutien plus ou moins assurés
	- financement négocié chaque année et non assuré
	- financement demandé sporadiquement et non assuré (pour un projet par exemple)
	- financement assuré en partie mais les crédits obtenus varient beaucoup d'année en année
	- budget très difficile à boucler d'une année à l'autre
	- existence de l'organisation menacée par des difficultés financières
	- existence de l'organisation non menacée par des questions financières

Les facteurs énumérés en a. et b. pourraient être réunis en une longue liste plus complexe.

TABLEAU SYNOPTIQUE 2 : ÉLÉMENTS DE LA TYPOLOGIE (PAGE 5)

(5) Prise de décision et contrôle

a. Participation des bénévoles	- constituent le conseil d'administration
	- siègent au conseil d'administration
	- déterminent eux-mêmes leurs interventions
	- suivent les instructions fournies par le personnel payé/les dirigeants sous forme de: .descriptions de fonctions .affectations et horaires de travail .évaluations du rendement
b. Conseil d'administration	- membres payés
	- membres reçoivent traitement nominal
	- membres non payés
c. Constitution du conseil d'administration	- recruté dans l'ensemble de la collectivité
	- formé de membres élus par les membres
	- etc.

(6) Maturité/institutionnalisation

a. âge de l'organisation	- moins d'un an
	- de un à cinq ans
	- de cinq à dix ans
	- plus de dix ans
b. nombre de succursales/ bureaux	- voir au numéro 1 ci-desssus

TABLEAU SYNOPTIQUE 2 : ÉLÉMENTS DE LA TYPOLOGIE (PAGE 6)

(7) Rôle des bénévoles

a. Nombre de bénévoles
- aucun
- dix ou moins
- de onze à cent
- de cent à cinq cents
- plus de cinq cents

b. Rapport entre le temps de travail des bénévoles et celui du personnel payé (en années-personnes)
- moins de 1 pour cent de travail bénévole
- de 1 à 10 pour cent de travail bénévole
- de 10 à 50 pour cent de travail bénévole
- de 50 à 75 pour cent de travail bénévole
- de 75 à 99 pour cent de travail bénévole
- moins de 1 pour cent de personnel payé

c. Formation fournie à chaque bénévole
- aucune formation fournie
- moins d'une journée
- de deux jours à une semaine
- de une semaine à un mois
- plus d'un mois

B. ÉLÉMENTS D'ACTION

(1) Rayon d'action
- local
- régional/provincial
- international

TABLEAU SYNOPTIQUE 2 : ÉLÉMENTS DE LA TYPOLOGIE (PAGE 7)

(2) Caractère essentiel du service	- recoupe ou remplace des services gouvernementaux
	- service spécialisé peu susceptible d'être pris en charge par le gouvernement ou par un autre groupe
	- aucun service direct
(3) Clientèle	- groupe ethnique, racial ou culturel
	- groupe d'intérêts ou groupe ayant des besoins spéciaux (femmes, chômeurs, personnes âgées)
	- infirmes et handicapés
	- agglomération (p. ex.: Edmonton)
	- familles (garderies)
	- société en général
	- aucun service direct
(4) Cible à influencer	- opinion publique - locale - nationale - internationale
	- gouvernement -municipal -provincial -fédéral
	- groupes influents/institutions (p. ex.: élite religieuse, électeurs, groupes de femmes)
(5) Buts/objectifs (généraux)	- prévenir et guérir les maladies
	- favoriser la croissance et le développement économiques
	- aider les démunis et les personnes en détresse

TABLEAU SYNOPTIQUE 2 : ÉLÉMENTS DE LA TYPOLOGIE (PAGE 8)

	- intervenir dans les cas d'urgence
	- fournir un soutien organisationnel
	- prôner des changements sociaux
	- entreprendre des projets de recherche et de développement
	- accroître la participation sociale
	- favoriser la coopération/l'aide internationale
	- promouvoir la paix et l'ordre
	- protection des animaux
(6) Extrants	- nombre de personnes servies
	- nombre de dépliants/de publications produits/ distribués
	- nombre de fois que les médias ont parlé de l'organisation
	- nombre d'heures de bénévolat
	- autre
(7) Mode d'action	- prestation d'un service direct à des particuliers (p. ex.: consultation, fourniture de vêtements et de nourriture, aide pour trouver un logement, garderies, formation professionnelle, placement)
	- levée de fonds
	- organisation communautaire/collective
	- éducation du public

TABLEAU SYNOPTIQUE 2 : ÉLÉMENTS DE LA TYPOLOGIE (PAGE 9)

	- pressions auprès des hommes politiques/des décideurs
	- recours aux médias pour influencer l'opinion publique
	- coordination des efforts entrepris par des particuliers ou d'autres groupes
	- administration et affectation de fonds
(8) Domaine/secteur d'intérêt identiques à ceux des ministères ou divisions gouvernementales	- santé
	- éducation
	- sport
	- culture
	- affaires des autochtones
	- citoyenneté
	- emploi
	- affaires des anciens combattants
	- multiculturalisme
	- industrie
	- pêches/agriculture
	- développement économique
	- environnement
	- autre
(9) Polyvalence	- vocation unique
	- double vocation
	- vocation multiple

Cette liste pourra sans doute être révisée au fur et à mesure que se préciseront les usages de la classification et les problèmes du secteur.

5.5.1 Éléments/sous-catégories de structure

Les quatre sous-catégories des éléments de structure qui figurent dans le tableau synoptique 3 ont été prises parmi les éléments de la liste. Les sources de financement peuvent être considérées comme des indicateurs du degré de maturité et d'institutionnalisation d'une organisation ainsi que de son degré de légitimité. L'âge d'une organisation nous donne aussi une idée de son degré d'institutionnalisation. Le budget annuel est le meilleur indice de la taille et de l'envergure d'une organisation.

TABLEAU SYNOPTIQUE 3 : ÉLÉMENTS-CLÉS DE LA CLASSIFICATION

A. Éléments de structure
   a. Structure/affiliations de l'organisation
   b. Sources de financement
   c. Budget annuel
   d. Âge de l'organisation (nombre d'années d'existence)

B. Éléments d'action
   a. Pluralité/singularité des fonctions
   b. Rayon d'action
   c. Mode d'action/activités de l'organisation
   d. Clientèle
   e. Domaine/secteur

Il y a lieu d'indiquer la structure et l'affiliation de l'organisation pour savoir si l'on a affaire à un réseau, à l'une de ses composantes ou à un organisme totalement indépendant. Dans une certaine mesure, cet élément nous donne également une idée du mode de prise de décisions et de contrôle de l'organisation.

5.5.2 Éléments d'action et mesures correspondantes

Les éléments "but" et "extrants" ne figurent pas dans le tableau synoptique 3 en raison des difficultés qu'ils soulèvent et du manque de moyens pour les mesurer précisément. La clientèle, les domaines d'intérêt et le mode d'action d'une organisation devraient, combinés, nous donner une idée exacte de ce que fait celle-ci et de ce qui la différencie des autres groupes. Dans chaque cas, cependant, il importe de savoir si le rayon d'action de l'organisation est local, national ou international. Déterminer au départ si les groupes se vouent principalement à une cause ou à une activité ou s'ils sont polyvalents aide à interpréter les autres informations fournies par la classification.

Les éléments présentés dans les tableaux 2 et 3 peuvent être agencés de différentes manières, comme le montre le tableau 4. Ce tableau vise d'ailleurs à illustrer la complexité de la typologie des groupes volontaires. Par souci de simplicité, nous y avons inclus uniquement les éléments d'action.

5.6 USAGES DE LA CLASSIFICATION

La grande conclusion qui ressort de cet essai de classification, c'est que si nous voulons donner au gouvernement et au secteur volontaire un outil vraiment utile, il faudra retenir un grand nombre de catégories. Toute tentative de classer les groupes une fois pour toutes ou même de tenir compte uniquement des besoins du Secrétariat d'État sur les plans de la politique et de la recherche est vouée à l'échec. Les raisons en sont la diversité des groupes et des activités du secteur et l'absence de caractéristiques précises ou d'un ensemble restreint d'éléments susceptibles de définir sans équivoque le secteur volontaire.

TABLEAU SYNOPTIQUE 4 : CLASSIFICATION DES GROUPES DU SECTEUR VOLONTAIRE SUIVANT LEUR ACTION

1ere possibilité

Utiliser un seul élément-clé pour la typologie, par exemple le secteur d'intérêt.

Type 1 : Groupes intervenant dans le domaine de la santé
Type 2 : Groupes du domaine de l'éducation
Type 3 : Groupes oeuvrant dans le domaine culturel
Type 4 : etc.

2e possibilité

Utiliser deux éléments, par exemple le rayon d'action et le mode d'action, ce qui permettrait d'établir des catégories du genre des suivantes :

Type 1 : Groupes offrant un service direct dans une localité
Type 2 : Groupes offrant un service direct à l'échelon national
Type 7 : Groupes recueillant des fonds pour des causes mondiales
Type 18 : Groupes de pression au niveau national

3e possibilité

Utiliser cinq éléments du tableau synoptique 3, par exemple :

Type 1 : Groupes à vocation unique oeuvrant au niveau local et offrant des services directs dans les domaines de la santé à un groupe ethnique.
Type 2 : Groupes polyvalents oeuvrant au niveau local et offrant des services dans les domaines de la santé et de l'éducation à des groupes ethniques et à des groupes d'intérêts.

Le nombre de types ainsi créé couvrirait un vaste éventail, en raison du grand nombre de combinaisons possibles des éléments et des sous-catégories.

Il va de soi que la mise au point de la typologie devra se fonder sur les besoins auxquels celle-ci devra répondre aux plans de la recherche et de l'adoption de politiques ou du moins en tenir compte. Selon nous, une classification qui aiderait à évaluer l'influence de l'action du secteur ne saurait être tout à fait identique à une autre qui servirait à mettre en place un programme d'aide gouvernementale pour le secteur. Dans le premier cas, il faudrait probablement insister sur les éléments budget, effectif, participation des bénévoles, champ d'intervention, clientèle et extrants. Pour l'organisme qui songe à aider financièrement les groupes, les éléments les plus intéressants seraient sans doute le but, la stabilité du financement, la légitimité, l'âge et le mode d'action de l'organisation.

Les prochaines étapes consisteront entre autres, pour le Secrétariat d'État, à déterminer dans quels secteurs et de quelles façons une typologie plus précise serait utilisée. Il faudra également tenir compte des éléments pouvant être plus particulièrement utiles au Ministère ou à l'ensemble du gouvernement sur les plans des politiques, de la recherche et des programmes et partant, arrêter l'ordre de priorité gouvernemental des éléments de classification énumérés dans le présent rapport.

6.0 CONCLUSION

Le présent rapport visait à préciser la terminologie et à élaborer un système de classification pour les groupes volontaires du Canada. Pour mener à bien cette tâche, il était essentiel de définir au départ les groupes volontaires et le secteur volontaire. En définissant les termes, nous avons identifié des groupes qui sous certains aspects devraient être inclus dans le secteur volontaire, mais qui pourraient également en être exclus pour d'autres raisons et nous avons proposé d'exclure certains groupes, par exemple, les groupes religieux et politiques. Certaines différences entre francophones et anglophones ont également été relevées et il en a été tenu compte dans l'élaboration de la typologie.

Nous avons retenu une série d'éléments de classification qui nous ont paru pertinents et proposé différentes façons de les utiliser pour répartir les groupes selon ces catégories. Ainsi, pour effectuer des enquêtes et des analyses sur les groupes du secteur volontaire, on peut se servir d'un élément ou d'une combinaison d'éléments, selon le but visé. Naturellement, les types de groupes varient presque à l'infini. Aussi serait-il utile, avant de mettre en chantier des études sur ces groupes, de constituer une base de données. Ce travail nécessiterait toutefois de pousser l'analyse et la mise au point de la classification. Ainsi, y aurait-il lieu de déterminer :

- si tous les éléments se rattachant au secteur volontaire ou au gouvernement ont été pris en considération;

- si l'un ou l'autre des éléments pris en considération devrait être éliminé par manque de pertinence;

- s'il faut revoir l'analyse ou la classification des éléments à la lumière des problèmes ou des préoccupations du gouvernement ou du secteur;

- le niveau de détail des sous-catégories.

Les sous-catégories proposées devraient être remaniées et améliorées.

La classification ainsi conçue permettrait non seulement d'élaborer une base de données, mais aussi de formuler des politiques et des programmes. Au surplus, elle orienterait la collecte et la compilation des données à Statistique Canada. Enfin, la base de données mise sur pied mettrait entre les mains des différents gouvernements un outil pratique pour leurs recherches sur les besoins, les activités et l'influence du secteur volontaire au Canada.

L'utilisation d'une typologie des groupes du secteur volontaire soulève, pour le Secrétariat d'État, certaines questions de principe. La reconnaissance même des différences entre le bénévolat et le volontariat, la répartition des groupes volontaires selon leur structure et leur action, la mise au jour de groupes mitoyens et l'exclusion de certains du secteur volontaire donneront un nouveau sens et de nouveaux moyens à l'administration et au travail des services concernés du Secrétariat d'État et influeront sur leurs rapports avec les autres secteurs de compétence et le secteur volontaire.

Enfin, nous proposons d'orienter les activités de suivi dans les directions suivantes:

i. améliorer la typologie en tenant compte des différentes applications auxquelles elle pourrait servir;

ii. concevoir différentes applications de la typologie, par exemple:

- une étude de l'impact socio-économique du secteur volontaire;

- différentes enquêtes et analyses sur le secteur volontaire, afin de mieux comprendre ses activités et de faciliter la formulation de politiques gouvernementales;

- l'examen de différentes clientèles du secteur volontaire, par exemple les groupes minoritaires ou défavorisés, pour faciliter l'élaboration et l'application des politiques les concernant.

APPENDICE I

COMPTE RENDU DU DÉPOUILLEMENT DE LA DOCUMENTATION EN ANGLAIS ET DES ENTREVUES AUPRES DES ANGLOPHONES

	Page
a) Extraits de la documentation en anglais relative aux définitions et à la classification	69
b) Bibliographie	79
c) Compte rendu des entrevues auprès des anglophones	85

EXTRAITS DE LA DOCUMENTATION EN ANGLAIS RELATIVE AUX DÉFINITIONS ET À LA CLASSIFICATION

Il existe une littérature abondante sur l'activité volontaire, mais il ne s'en dégage aucun modèle ni façon uniforme d'élaborer des définitions et des typologies. À des fins de référence et pour illustrer la grande diversité des documents, nous en reproduisons ici des extraits.

Il est fort intéressant et utile d'extraire de ces documents les diverses définitions, descriptions et classifications qu'on y retrouve. Toutes ces données ont été utilisées dans le cadre de l'analyse et du travail subséquents. Les extraits appartiennent à deux catégories :

i. définitions des termes
ii. classifications et typologies

1) DÉFINITIONS DES TERMES

BÉNÉVOLE

Celui qui s'offre, de sa propre volonté ou de son plein gré, pour rendre un service (3).

Personne dont le comportement n'est pas motivé par des facteurs bio-sociaux (manger, dormir); par des contraintes économiques (gagner sa vie, rénover sa maison) ou socio-politiques (payer ses impôts, se vêtir), mais plutôt par l'atteinte d'avantages psychologiques... (40).

Remarque : les numéros entre parenthèses renvoient aux références bibliographiques - Appendice I b).

Quiconque travaille de son plein gré sans rémunération (26).

Définitions relatives au TRAVAIL, À L'ACTIVITÉ, AUX ASSOCIATIONS OU AUX ORGANISMES BÉNÉVOLES

Le travail bénévole est une façon d'aider autrui sans recevoir de compensation monétaire (9).

Association volontaire : organisme à but non lucratif, non gouvernemental, volontaire, composé d'individus ou d'institutions, avec ou sans charte fédérale ou provinciale, formé en vue d'atteindre un certain objectif ou de promouvoir une cause commune, spécialement s'il s'agit d'un objectif ou d'une cause d'intérêt public (7).

L'organisation et les activités d'un groupe autonome de personnes constitué librement dans le but essentiel de fournir un service aux particuliers ou à la société (15).

Ensemble de personnes participant à une activité de "groupe" n'ayant pas de rapports avec le travail, l'éducation formelle, les activités familiales et domestiques, l'assistance à des rassemblements (c'est-à-dire l'assistance à des cérémonies religieuses, à des matchs de hockey, à des assemblées politiques, etc.) (14, 15).

Le déterminisme et le ritualisme s'opposent au volontariat. L'activité volontaire peut prendre la forme d'un jeu ou d'un travail (35).

Essentiellement, le volontariat découle du respect de certaines valeurs, autres que le pur intérêt économique, l'instinct de préservation, la force physique, le besoin psychologique et la contrainte psychique ou sociale (27).

Groupe auquel on peut adhérer et dont on peut se dissocier librement et dont l'objectif est l'expression de soi ou l'accomplissement d'une tâche qui sert l'intérêt des membres ou d'autres couches de la société (37).

Les membres ne sont soumis à aucune contrainte ni prescription, n'espèrent aucun profit ou rémunération; ils se livrent à une activité qui ne concerne pas directement leur gagne-pain. Ils ont choisi d'adhérer à un organisme non gouvernemental et de participer à ses activités à temps partiel. (19)

Organisations au sein desquelles les membres oeuvrent à temps partiel sans rémunération, par exemple les clubs, les loges, les sociétés de bienfaisance, et autres...(1).
Associations dont on fait partie à temps perdu...(1)
Dont la majorité des membres ne sont ni payés ni contraints...(1)
Groupement privé, non gouvernemental, à but non lucratif auquel une personne adhère de son propre gré... (1)
Groupements secondaires formellement structurés et relativement stables... (1)
Auxquels l'adhésion ne découle pas de contraintes 1) bio-sociales 2) socio-politiques ou 3) économiques... (1)
L'action volontaire est celle que nous accomplissons, non pas parce que nous y sommes contraints mais plutôt de notre plein gré, en vue d'en tirer éventuellement de très grands avantages psychologiques et parce que nous nous sommes engagés à réaliser un objectif plus important... (1).

Ce type d'organisme se caractérise par son nom, par le fait qu'il existe indépendamment de ses membres à titre individuel, par ses dispositions prévoyant le remplacement, l'adjonction et l'installation d'un membre dans ses fonctions et par une déclaration ou un énoncé officiel stipulant ses objectifs. La majorité des membres adhèrent à cet organisme et participent à ses activités sans

être soumis à aucune contrainte, dans l'unique but d'assurer la réalisation d'objectifs plus importants et d'en retirer des avantages psychologiques (38).

Tout groupe privé, constitué volontairement et de façon plus ou moins officielle, dont les membres poursuivent un objectif commun, généralement dans le cadre d'activités à temps partiel, non rémunérées. Un groupe privé; en majeure partie volontaire, fondé essentiellement sur la participation des membres, d'une structure plus ou moins formelle, possédant un ou plusieurs objectifs communs précis et fonctionnant principalement sur la base du travail non rémunéré, à temps partiel ou à temps plein, de ses membres (16).

Au Japon, on préfère l'expression "groupe d'intérêt commun" à celle de "groupe volontaire", en raison des contraintes sociales qui poussent les gens à adhérer à ces groupes (29).

Travail non rémunéré effectué au sein d'une organisation (31).

Un groupe organisé, formé dans le but de promouvoir l'intérêt commun de ses membres; l'adhésion à ce groupe est volontaire c'est-à-dire qu'elle ne constitue ni une obligation, ni un droit du sang; l'existence du groupe ne dépend pas de l'État; son activité principale ne constitue pas le gagne-pain de ses membres, lesquels sont en majeure partie des bénévoles. Association de participation indépendante de l'État, dont on fait partie à temps perdu, sur une base alternative (43).

(ii) CLASSIFICATIONS, TYPOLOGIES ET TAXONOMIES

Dans la documentation dépouillée, on a relevé environ 20 façons différentes de classifier l'action volontaire/bénévole et les groupes volontaires/bénévoles. La plupart de ces classifications reposent sur le but recherché, la clientèle ou le sujet d'intérêt de l'organisation.

Pour une étude des organisations bénévoles dans trois villes d'Angleterre (39)

Handicap physique
Enfants, à l'exception de ceux qui fréquentent les terrains de jeu
Groupes de jeu
Personnes âgées, à l'exception de celles qui fréquentent des amicales
Amicales et cercles de déjeuners-causeries réunissant des personnes âgées
Hôpitaux et santé
Parents célibataires
Logement, y compris les centres d'accueil spéciaux
Environnement
Divers

Classification utilisée dans une étude sur la sensibilisation et la formation des membres d'organismes volontaires (2)

Organismes de services (Croix-Rouge)
Organismes militants (Enquête Pollution)
Organismes d'expression de soi (Little Theatre)
Organismes à préoccupation professionnelle ou économique (associations professionnelles)
Organismes philantropiques ou de financement (Centraide)

Pour une étude des types d'effectifs et des modes de participation des organisations volontaires (16)

Anciens combattants
Agriculteurs (bureau agricole)
Amicales et fraternités
Commerce (Chambre de commerce)
Groupes de services et groupes de citoyens (Lions)

Associations politiques (League of Women Voters)
Associations professionnelles (associations médicales)
Organismes, conseils (Boy Scouts, Croix Rouge)
Syndicats ouvriers

Pour une étude sur les associations volontaires utilitaires et d'expression (33)

Groupes utilitaires
    Au service des autres
    Au service de leurs membres (syndicats ouvriers, associations de propriétaires, clubs d'actionnaires)
Groupes d'expression
    Sociabilité
    Spectacles
    Idéologie (loges, églises, Daughters of Amer. Revol'n)

Pour une étude des organisations volontaires à Birmingham (28)

Sports et loisirs
Bien-être social
Activités culturelles
Syndicats
Associations professionnelles
Amicales
Églises et groupes religieux
Forces armées et anciens combattants
Groupes de jeunes
Groupes à vocation technique ou scientifique
Éducation
Syndicats ouvriers
Santé

Tirée d'une enquête de Statistique Canada sur les travailleurs bénévoles au Canada (31)

Santé
Éducation
Bien-être social
Loisirs
Activités religieuses
Groupes de citoyens/action communautaire
Politique
Autres

Tirée de l'Encyclopédie internationale sur les sciences sociales (43)

Groupes de citoyens et de service
Loges et fraternités
Églises et groupes religieux
Amicales et associations de loisirs
Associations d'anciens combattants, de militaires, de patriotes
Associations économiques, professionnelles
Associations culturelles, éducatives, groupes d'anciens élèves
Groupes politiques et groupes de pression

Tirée d'une étude de Cooperstock à l'intention du Conseil consultatif canadien de l'action volontaire (5)

Santé
Socio-économique
Loisirs
Arts
Culture/ethnie
Écologie
Logement/habitation
Femmes
Hommes

Éducation
Collecte de fonds/coordination
Personnes âgées
Aide juridique/libertés civiques
Agriculture
Transports
Communications
Emploi
Établissements correctionnels
Famille
Science
International
Religion
Coordination du travail bénévole
Divers

Tirée d'une étude de Lefebvre et Kretz sur les organisations d'action volontaire francophones (21)

Groupes d'aide (aux plus démunis)
Groupes d'intérêt (défendre les intérêts du groupe)
Groupes de défense des droits des citoyens (défendre une cause afin de promouvoir des changements dans la société)
Groupes de service (fournir des services à des personnes ou à des groupes de personnes qui en ont besoin)
Groupes d'entraide (permettre à des gens qui ont des problèmes de s'entraider)
Groupes philanthropiques (promouvoir l'humanisme, les arts, la citoyenneté, l'épanouissement individuel)

Tirée d'une étude d'Elkin sur les associations volontaires nationales au Canada (8)

Jeunes
Fraternités
Femmes

Service international
Service national
Soins de santé

Tirée d'une étude de Hawrylyshyn sur la nature économique de l'activité volontaire (14)

Oeuvres de charité
Organismes de service bénévole à vocation économique
Groupes de défense des droits des citoyens voués à une cause d'intérêt permanent
Groupes de défense des droits des citoyens voués à une cause d'actualité
Associations de loisirs
Associations religieuses
Associations professionnelles
Syndicats et corporations de métiers

BIBLIOGRAPHIE

1. Amis, W.D., Stern, S.E., A Critical Examination of Theory and Functions of Voluntary Associations, Journal of Voluntary Action Research, juillet-octobre 1974.

2. Baker, Walter, Education, Training and Development in Government : Voluntary Sector Relationships, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Secrétariat d'État, Ottawa, février 1978.

3. Carter, Novia, Le bénévolat : potentiel inexploité, Conseil canadien de développement social, Ottawa, 1975.

4. Chapin, H., Tapping the Untapped Potential, Conseil canadien de développement social, Ottawa, 1977.

5. Cooperstock, H., Les organismes bénévoles locaux et leurs relations avec les organismes du gouvernement fédéral : faits saillants d'une étude, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Secrétariat d'État, Ottawa, novembre 1977.

6. Cutler, N.E., Toward an Appropriate Typology for the Study of Participation of Older Persons in Voluntary Associations, Journal of Voluntary Action Research, volume 9, 1980.

7. Répertoire des associations du Canada, Toronto, Micromédia Limitée, 1982.

8. Elkin, Frederick, National Voluntary Associations in Canada, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Secrétariat d'État, Ottawa, février 1978.

9. Gallup Organization, Inc., American Volunteers, Princeton, N.J., juin 1981.

10. Gartner, A., Riessman, F., Self-Help in the Human Services, Jossey-Bass Publishers, San Francisco, 1977.

11. Glaser, W.A., Sills, D.L., The Government of Associations, New Jersey, The Bedminister Press, 1966.

12. Gordon, C.W., Babchuck, N., Typology of Voluntary Associations, American Sociological Review, février 1959.

13. Griffiths, H., Community Action and Voluntary Organizations, Journal of Voluntary Action Research, juin 1979.

14. Hawrylyshyn, O., Economic Nature of Volunteer Activity in Canada, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Secrétariat d'État, Ottawa, février 1978.

15. Helm, J.A., Citizen Initiatives and the Growth of Volunteer Activity in West Germany, Journal of Voluntary Action Research, avril-juin 1981.

16. Houghland, J.G., Jr., Toward a Participation-Based Typology of Voluntary Organizations, Journal of Voluntary Action Research, juillet-octobre 1979.

17. Kerri, J.N., Anthropological Studies of Voluntary Associations and Voluntary Action; A review, Journal of Voluntary Action Research, janvier 1974.

18. Kerri, J.N., An Inductive Examination of Voluntary Association Functions in a Single-Enterprise Based Community, Journal of Voluntary Action Research, avril 1972.

19. Kim, Kyong-Dong, The Role of Voluntary Organizations in Population Control : A Conceptual Framework, Journal of Voluntary Action Research, juillet-octobre 1975.

20. Kramer, R.M., Voluntary Agencies in the Welfare State, University of California Press, Los Angeles, 1981.

21. Kretz, F., Lefebvre, B., Les organismes d'action volontaire francophones canadiens et leurs relations avec le gouvernement fédéral : faits saillants, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Secrétariat d'État, Ottawa, novembre 1977. (résumé de la référence 23)

22. Langton, Stuart, The New Voluntarism, Journal of Voluntary Action Research, janvier-mars 1981.

23. Lefebvre, Blaise, Les organismes d'action volontaire francophones canadiens et leurs relations avec le gouvernement fédéral : faits saillants, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Secrétariat d'État, Ottawa, novembre 1977.

24. May, Judith, Citizen Participation : A Review of the Literature, Vance Bibliographies, Monticello, Ill.

25. Meister, Albert, A comparative Note on the Prevalence of Voluntary Associations in Geneva and Paris, Journal of Voluntary Action Research, janvier 1974.

26. Morin, Daniel, Point de repère : la presse et le secteur bénévole, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Secrétariat d'État, Ottawa, novembre 1977.

27. "New Citizen Organizations", Ottawa, Secrétariat d'État, 1972.

28. Newton K., Voluntary Organizations in a British City. The Political and Organizational Characteristics of 4 264 Voluntary Associations in Birmingham, Journal of Voluntary Action Research, janvier-avril 1975.

29. Norbeck, E., Japanese Common-Interest Associations in Cross-Cultural Perspective, Journal of Voluntary Action Research, janvier 1972.

30. Olsen, M.E., Interest Association Participation and Political Activity in the United States and Sweden, Journal of Voluntary Action Research, juillet-octobre 1974.

31. Aperçu du travail bénévole au Canada, Statistique Canada, 71-530, Ottawa, 1980.

32. Palisi, B.J., A Critical Analysis of the Voluntary Association Concept, Sociology and Social Research, juillet 1968.

33. Palisi, B.J., Jacobson, P.E., Dominant Statuses and Involvement in Types of Instrumental and Expressive Voluntary Associations, Journal of Voluntary Action Research, janvier-avril 1977.

34. Gens d'action, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Secrétariat d'État, Ottawa, septembre 1977.

35. Proctor, Ian, Voluntarism and Structural Functionalism in Parson's Early Work, Human Studies, octobre 1980.

36. Romeder, Jean-Marie, Groupes d'entraide et santé mentale : une voie prometteuse, Santé mentale au Canada, mars 1981.

37. Ross, J.C., Arnold Rose on Voluntary Associations, Journal of Voluntary Action Research, janvier-avril 1977.

38. Ross, Jack, Religious Fraternity to Club and Sect : A Study of Social Change in Voluntary Associations in England, 1,000-1,800 ap. J.C., Journal of Voluntary Action Research, janvier 1974.

39. Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre VI, Éditeur de la Reine, Ottawa, février 1970.

40. Smith, R.H., Altruism, Volunteers and Voluntarism, Journal of Voluntary Action Research, janvier-mars 1981.

41. Taylor, Marilyn, Community Action and Research, Journal of Voluntary Action Research, janvier-juin 1979.

42. Toffler, Alvin, La troisième vague, William Morrow and Company, New York, 1980.

43. Voluntary Associations - Sociological Aspects, International Encyclopedia of the Social Sciences, The MacMillan Company & The Free Press, 1968.

44. Walker, J.M., Organizational Change, Citizen Participation and Voluntary Action, Journal of Voluntary Action Research, janvier-avril 1975.

COMPTE RENDU DES ENTREVUES AUPRÈS DES ANGLOPHONES

Pour permettre aux auteurs de comprendre la nature et les caractéristiques des groupes volontaires, le mandat de l'étude prévoyait une série d'entrevues auprès de représentants de ces groupes et de certains observateurs bien informés. La plupart de ces entrevues se sont déroulées en personne, mais certaines ont été faites au téléphone de façon à étoffer l'étude et à réduire les déplacements. Enfin, des représentants des milieux d'affaires ont été interviewés, également par téléphone.

On trouvera à la fin de l'appendice la liste des interviewés. Un guide d'entrevues avait été rédigé au préalable pour aider les interviewers dans leur travail.

Les entrevues menées auprès des anglophones se répartissent comme suit :

33 entrevues personnelles entre-autres à Charlottetown, Halifax, Ottawa, Toronto et dans d'autres villes;

10 entrevues téléphoniques notamment à Saint-Jean, Charlottetown, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Vancouver et Washington.

Au nombre des interviewés figuraient des représentants des groupes volontaires, des universitaires et d'autres observateurs bien informés, à savoir :

- 21 groupes volontaires
- 3 entreprises commerciales

OBSERVATIONS DÉCOULANT DES ENTREVUES

Nous avons constaté que la participation des bénévoles (c'est-à-dire le temps consacré à toutes les fonctions et activités) dans de nombreux groupes volontaires n'était pas aussi importante que nous l'avions cru d'abord. Le rapport entre le nombre d'années-personnes représenté par les bénévoles et celui représenté par le personnel payé varie entre 0,4 et plusieurs centaines d'années-personnes (bénévoles) pour un employé à temps plein. Ces données reposent sur des estimations faites par les interviewés et converties en années-personnes. On comprendra que ces données sont très brutes et ne proviennent pas d'un échantillon représentatif, mais elles donnent quand même une idée de l'ampleur de la participation bénévole.

Dans la plupart des cas, le conseil d'administration des organisations est constitué de bénévoles. Au fur et à mesure que les entrevues progressaient, il est apparu qu'un groupe volontaire devait nécessairement comprendre un conseil d'administration constitué de bénévoles élus démocratiquement, libres de choisir leurs propres lignes de conduite et qui représentent et servent leur clientèle.

Il a été intéressant de constater les grandes différences existant entre les structures des différentes organisations interviewées. Certaines constituent de petits groupes restreints comptant peu de membres et ayant à leur tête un conseil d'administration composé d'une élite se renouvelant chaque année. D'autres sont des fédérations dont le groupe central compte des représentants des organisations membres; dans un cas, la fédération n'était pas officiellement constituée alors que les groupes membres l'étaient.

Habituellement, les fédérations n'exercent pas de contrôle sur le mouvement des liquidités au sein de leurs organisations membres et par conséquent, ont plus d'influence que de pouvoir. L'un des groupes n'a aucune structure formelle. Il s'agit tout simplement d'une personne qui s'est adjointe un secrétariat et qui exerce des pressions pour le compte d'une coalition d'organisations volontaires associées.

Les différentes façons dont ces organisations volontaires bouclent leur budget constituent un autre aspect intéressant. En Ontario, la plupart de groupes interviewés s'autofinançent grâce à la vente de biens ou de services, aux cotisations de leurs membres et à l'obtention de dons provenant de sources non gouvernementales. Au Québec, la plupart des groupes interviewés sont largement financés par les gouvernements fédéral ou provincial. L'une des organisations autofinancées dirige un centre de conférences qui rapporte plus d'un million de dollars par année, mais dont les frais de fonctionnement s'approchent de cette somme. Un groupe de bénévoles relativement restreint exploite un magasin de matériel usagé dont la main-d'oeuvre est presque entièrement bénévole et dont le revenu annuel brut oscille autour de 100 000 $. Un autre dirige des cliniques hospitalières pour le compte d'un gouvernement provincial. Enfin, un dernier exploite un centre d'accueil pour les membres de sa clientèle.

En dépit de leurs structures, modes de financement et modes d'exploitation variables, toutes ces organisations ont quelque chose en commun : leur dévouement à une mission servant le public d'une certaine manière.

Les universitaires ayant déjà oeuvré dans le secteur volontaire qui ont été interrogés n'ont proposé aucun nouveau modèle de classification de l'activité bénévole. Ils ont toutefois suggéré des lectures et fourni des renseignements généraux utiles.

Nous avons interrogé des représentants d'entreprises commerciales pour voir si leur contribution au travail bénévole ou volontaire nous apporterait quelque surprise. Toutes les entreprises en question fournissaient à leur collectivité une contribution bénévole ou volontaire en temps, en argent ou les deux. Toutes prêtent de leurs employés pour participer à des campagnes de financement ou à l'organisation d'activités. Deux entreprises de haute technologie se sont entendues pour donner ensemble pendant une période de cinq ans le montant nécessaire pour permettre à l'université de leur ville de tenir une chaire de bureautique.

CONCLUSIONS

Les renseignements obtenus ont permis de clarifier les structures des groupes volontaires et facilité l'établissement de la terminologie définissant de façon précise ces structures.

L'examen des fonctions exercées par les conseils d'administration des organisations volontaires a également aidé à comprendre en quoi ces dernières étaient volontaires.

Des renseignements utiles ont été réunis sur d'autres points tels que le financement, les domaines d'intérêt, les objectifs et la nature des opérations menées par les organisations volontaires.

Bon nombre des rendez-vous ont été fixés à court terme et nous avons souvent dû nous immiscer dans des emplois du temps chargés. Malgré tout, les interviewés se sont montrés très intéressés et ont offert volontiers leur collaboration.

PERSONNES ET ORGANISATIONS CONTACTÉES (ANGLOPHONES)

A. Organisations (entrevue personnelle)	Représentant
Algonquin Wildlands League	A. Hackman
La Société d'arthrite	J. Clippendale
Canadian Association of Futures Studies	B. Moore
Canadian Centre for Philanthropy	A. Arlett
Conseil canadien de développement social	T. Hunsley
	K. Hill
Fédération canadienne des associations foyer/école et parents-maîtres	K. Jarvis
ACDI	T. Enns
Elizabeth Fry Society	G. Sandeman
Enquête Pollution	D. Brooks
Fédération des jeunes ligues du Canada	S. Willoughby
Junior League of Toronto	S. Willoughby
Home & School Association (locale)	K. Jarvis
JAYCEES du Canada	M. Church
Le Conseil national des YMCA du Canada	R. Rogers
Organisations nationales volontaires	I. Morrison
La Société de la Croix-Rouge, section d'Ottawa	C. Hibbard
Rotary International, section d'Ottawa	F. Findlay
SERENA	M.P. Doyle
Le Conseil de planification sociale d'Ottawa	N. Tarasoff
Urban Alliance on Race Relations	R. Scotti
Voluntary Resource Council	E. Conway

B. Autres observateurs bien informés (en personne)

Kerry Johnston - Secrétariat d'État - Direction du muticulturalisme, Ottawa
Louise Bergeron-de Villiers, Secrétariat d'État, Direction de la coordination des politiques, Ottawa
Jérome Lapierre, Secrétariat d'État, Direction de la coordination des politiques, Ottawa.
Professeur Arthur Stinson, Université Carleton, Ottawa
Bob McArthur, OASIS Policy Research Group (groupe de recherche dans le domaine de la politique), Toronto
Professeur Fred Elkin, University York, Toronto
Professeur Mel Moyer, University York, Toronto
Frank Wagner, Secrétariat d'État, région de l'Ontario, Toronto
Micheline Charlebois, Secrétariat d'État, Programme de promotion de la femme, Ottawa
Raymond Doyle, Secrétariat d'État, Direction de l'action volontaire, Ottawa.
David Ross, conseiller, Ottawa
Monique Dion, Fédération des jeunes Canadiens-français

C. Entrevues téléphoniques

Professeur Frank Hawkins, Université Memorial, St-Jean (Terre-Neuve)
Professeur David Tucker, Université McMaster, Hamilton
Professeur Eugene Bender, Université de Calgary
Novia Carter, conseillère, Winnipeg
Oli Hawrylyshyn, conseiller, Washington (D.C.)
MITEL Corporation, Ottawa, Bob Wright
Conference Board, Ottawa, Morris Heath
Sears (Simpson Sears Ltd), Toronto, Bob Knox
D. Morris, H. Orford, Charlottetown - conseillers en matière de groupes féminins

Appendice II

Compte rendu de la littérature francophone et des entrevues au Québec

Francine Senécal
Montréal, Qué.

Le texte français est
la version originale

Texte anglais
au verso p. 87

TABLE DES MATIERES

		Pages
1.0	INTRODUCTION	95
2.0	REVUE DE LA LITTERATURE	97
	2.1 Volontaire ou bénévole	97
	2.2 Associations volontaires ou bénévoles	99
	2.2.1 Des définitions	99
	2.2.2 Groupes d'intérêt, groupes d'entraide, groupes populaires	108
3.0	LES ENTREVUES	115
4.0	CONCLUSION	123
	NOTES	126
	LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES	129
	LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	133

1.0 INTRODUCTION[1]

Au Québec, il y a quelques décennies, les activités liées à la charité publique, aux bonnes oeuvres ou à l'aide aux démunis étaient à la charge quasi exclusive du clergé catholique. Depuis la fin des années soixante, l'intervention massive de l'Etat, notamment dans le champ social, dans les secteurs des affaires sociales et de la santé a eu pour effet de professionnaliser un certain nombre de ces pratiques d'aide à la population en les remettant entre les mains d'employés du secteur public. Toutefois, avec la crise économique et la remise en question de l'omniprésence de l'Etat, a-t-on vu réapparaître des actions bénévoles ou autrement dit, volontaires.

Les activités volontaires représentent une réalité multiple et changeante. Multiple, car on peut retrouver des activités à caractère volontaire dans à peu près tous les domaines de la société. Changeante, car la réalité sociale et sociétale se transforme constamment et modifie, par ricochet, certaines pratiques d'intervention sociale. De plus, la spécificité de la société québécoise à l'intérieur du Canada nous incite à croire que les activités volontaires prennent une couleur particulière dans cette province comparativement à ce qui se passe ailleurs dans le pays.

Pour les fins de ce travail, nous avons réalisé une brève revue de la littérature en cherchant à identifier les diverses définitions et conceptions proposées par les auteurs pour définir ou décrire l'action volontaire ou l'action bénévole. Nous avons aussi retenu les différentes classifications proposées par des organismes privés ou par des intervenants publics pour catégoriser les associations ou activités volontaires.

---

[1] La signification de certains des termes utilisés dans cet appendice diffère sensiblement de celle admise dans le rapport principal.

La deuxième étape de notre travail a consisté à réaliser un certain nombre d'entrevues avec des personnes impliquées à titre de bénévoles ou de permanents dans des associations volontaires. De plus, nous avons rencontré des chercheurs universitaires ou des "spécialistes" qui ont déjà amorcé une réflexion sur la nature et la portée de ces associations.

Le présent texte constitue donc le terme d'un premier travail de réflexion et de recherche. Il a été complété à l'intérieur de délais relativement courts. Dans ce contexte, nous nous devons de souligner le caractère exploratoire du travail présenté ici et évidemment, son caractère limité. Comme tout phénomène social, le secteur volontaire est composé de réalités mouvantes, qui se transforment d'un contexte à l'autre, selon des conjonctures sociales et économiques particulières. Tout au plus espérons-nous pouvoir permettre aux lecteurs de comprendre et de visualiser cette complexité.

2.0 REVUE DE LA LITTERATURE

2.1 VOLONTAIRE OU BENEVOLE

Dans le langage populaire, on tend à faire une distinction entre le bénévolat et d'autres actions que l'on qualifie à l'occasion de volontaires. En effet, historiquement, la notion de bénévolat a fait référence de façon plus ou moins péjorative, aux actions charitables réalisées par certaines catégories sociales aisées afin d'aider les plus démunis de nos sociétés. Que l'on pense aux activités des dames patronnesses, aux oeuvres des épouses issues de milieux bourgeois, à la distribution annuelle de paniers de Noël, ou à la distribution de lait dans les écoles publiques, comme elle se pratiquait au début du siècle, à Montréal. En ce sens, on peut dire que l'idée de bénévolat a, dans l'imagerie populaire, un visage et une couleur quelque peu moralisateurs. D'un autre côté, on peut parler d'initiatives populaires ou d'initiatives militantes ou encore d'initiatives réalisées dans le cadre d'associations autonomes. Dans tous ces cas, l'on réfère aux activités bénévoles ou gratuites qui sont réalisées dans maints et maints organismes, mais en évitant de faire référence à un quelconque caractère charitable.

La notion de volontaire quant à elle, tire son origine de la participation des citoyens en temps de guerre. Employée pour qualifier les concepts "action" et "activité" (action volontaire ou activité volontaire), elle est peu utilisée dans le langage courant. Cette notion, qui est très répandue dans la littérature américaine, n'a été reprise, au Québec, que depuis ces dernières années, notamment dans les documents qui émanent des gouvernements. Cette appellation présente l'avantage de désigner l'ensemble des activités réalisées de façon gratuite et bénévole, sans toutefois faire intervenir une dimension "qualitative" ou sans caractériser ces activités.

Le Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, créé par le gouvernement fédéral en 1974, a également constaté les problèmes inhérents à l'utilisation des notions de bénévole ou de volontaire. Il souligne à cet effet, dans son rapport final intitulé Gens d'action:

> "...le mot bénévole a acquis une connotation négative qui évoque les dames patronnesses. Dans d'autres milieux on ne s'identifie pas avec le mot volontaire en raison de ses connotations militaires et non altruistes. En dépit de ces difficultés, nous utilisons dans tout le texte français le mot "action volontaire" comme équivalent de l'anglais "voluntary action". Cependant, on se sert du terme bénévole pour désigner des individus et des associations spécifiques, car le terme continue d'être employé et mérite d'être réhabilité. On utilise également "groupe d'action volontaire" pour désigner certains groupes dont le style et les modes d'action rendent le mot "bénévole" inapproprié."[1]

Pour résumer l'action volontaire telle que définie ci-haut, on peut dire qu'elle englobe l'ensemble des activités où les gens agissent de leur plein gré parce qu'ils se sentent engagés, que ce soit individuellement ou collectivement.

Le bénévolat consiste donc à réaliser des actions de façon gratuite et sans obligation. Il s'agit d'actions volontaires. A l'inverse, on pourrait dire que le volontariat est le fait des personnes bénévoles qui offrent leur service par simple dévouement. Ainsi, en se référant à ces définitions proposées par Le petit Robert, on pourrait affirmer que les notions de volontariat et de bénévolat réfèrent toutes deux à la même réalité et que, de ce fait, elles peuvent être considérées comme étant synonymes. Dans les pages qui suivent, nous utiliserons donc de façon indifférenciée les notions de bénévole et de volontaire pour désigner la gratuité et la liberté des actions et des activités réalisées par certaines personnes ou dans certains groupes ou associations.[2]

---

[2] Des discussions ultérieures sur la signification de ces deux termes pourraient démontrer l'utilité de les différencier.

2.2 ASSOCIATIONS VOLONTAIRES ET BENEVOLES

2.2.1 Des définitions

L'un des premiers auteurs québécois à s'être intéressé à la question des groupes et associations existant à l'intérieur des sociétés libérales est Léon Dion. Pour lui, une association volontaire est l'union officielle, durable et sans but lucratif de plusieurs personnes qui se sont entendues de leur plein gré pour mettre en commun certaines ressources et pour poursuivre ensemble, de façon régulière et par leurs propres moyens des fins particulières..."[2]

Cette définition très large permet d'englober tous les types d'activités à caractère plus ou moins individuel ou plus ou moins collectif dans divers secteurs d'intervention. Ainsi il est possible d'identifier différents champs sociaux (affaires, commerce, sports et loisirs, charité et bienfaisance, éducation), catégories de personnes (ouvriers, fermiers, professionnels, militaires, vétérans, jeunes, groupes ethniques) ou intérêts socio-culturels (religieux, politiques, civiques, fraternels, scientifiques, littéraires, artistiques, etc.) où l'on retrouve des associations volontaires.[3]

Dans le cadre des travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton), une étude portant sur les associations volontaires à portée pan-canadienne a été réalisée. Pour les fins du présent texte, nous nous contenterons de retenir les définitions qui étaient proposées dans ce rapport. Ainsi, selon les membres de la Commission, les associations volontaires "sont par définition des organisations privées ayant pour objet de satisfaire les intérêts extrêmement variés de leurs membres".[4] Ces associations peuvent être caractérisées par le fait qu'elles laissent à leurs membres la liberté de se retirer quand ils le veulent, elles n'ont pas d'obligations immédiates quant au gagne-pain de leurs membres, contrairement aux entreprises commerciales vis-à-vis leurs employés

et elles sont, dans une large mesure, indépendantes de l'Etat. Le rapport indique aussi que, selon un auteur américain, Herbert Goldhammer, les associations volontaires sont devenues au secteur non-économique de la société ce que la compagnie représente pour le secteur économique.[5] De plus, l'influence des associations se fait sentir à un double niveau; les associations remplissent des fonctions utiles à leurs membres: ce sont leurs fonctions internes; les associations exercent une influence considérable sur l'ensemble de la société: ce sont leurs fonctions externes.[6] Ceci nous indique la double fonction que jouent les associations et montre bien l'importance qu'elles ont dans nos sociétés.

Le rapport de la Commission propose de classifier les associations volontaires selon leurs buts principaux. Par exemple, certaines associations ont pour objet les intérêts de leurs membres tandis que d'autres cherchent à transformer le milieu social ou à freiner son évolution. Dans ce deuxième cas, on peut parler d'associations "projectives" alors que les associations de la première catégorie peuvent être qualifiées d'associations "à but utilitaire". Il n'apparaît pas possible de trancher formellement à quelle catégorie appartient chacune des associations puisque dans la majorité des cas, elles poursuivent un ensemble de buts. Toutefois, en règle générale, il est assez facile de déterminer quels sont les objectifs prédominants d'une association.

Le Conseil consultatif canadien de l'action volontaire s'est penché sur la réalité des associations volontaires au Canada et au Québec. Si le rapport Gens d'action tente de saisir la complexité du champ du volontariat, il insiste aussi sur les différences de conception et de définition qui existent entre le Québec et le reste du Canada.[7]

Selon le rapport, le terme "association bénévole" peut être utilisé pour définir des organismes plus ou moins structurés, enregistrés ou non, constitués en corporation ou non et mis sur pied pour réaliser

des activités de façon bénévole. Ainsi, "le terme regroupe aussi bien les "organismes bénévoles" ayant des structures et des programmes identifiables que les "groupes bénévoles" moins structurés et généralement plus nouveaux."[8] Il serait de plus possible, selon le document Gens d'action, de caractériser les associations bénévoles de la façon suivante:[9]

- elles sont formées en vue de promouvoir certains intérêts ou objectifs communs à tous leurs membres;
- les membres sont libres de se joindre à une association et peuvent la quitter librement;
- les associations ne recherchent pas le profit comme une fin en soi;
- les associations bénévoles ne recherchent pas le pouvoir politique en tant que tel mais peuvent recourir à des moyens politiques pour promouvoir leurs objectifs;
- la prise de décision est contrôlée par les membres;
- les associations bénévoles sont autonomes, bien qu'elles puissent collaborer avec le gouvernement, les milieux d'affaires et d'autres institutions;
- enfin, les associations bénévoles font appel à la participation de bénévoles.

Notons toutefois que, selon le Conseil, les associations bénévoles ne doivent pas nécessairement posséder toutes ces caractéristiques, mais doivent correspondre de façon générale à celles-ci. Cependant, une de ces caractéristiques nous semble être particulièrement révélatrice du caractère bénévole des associations et il s'agit du contrôle des membres sur les prises de décisions. En effet, s'il existe un trop grand écart entre un conseil d'administration décisionnel et les membres qui font le travail bénévole de base, il risque d'y avoir un désintéressement de ces derniers dû au fait qu'ils ne se sentiront pas suffisamment impliqués par les choix qui affectent la vie de l'association.

Au milieu des années 70 naissait Centraide, organisme créé à la suite de la fusion de cinq fédérations qui subventionnaient les associations bénévoles.10 Afin de prendre en considération les habitudes et les acquis de ces fédérations et de définir les choix et priorités qui devaient guider ses propres activités de subvention, le nouvel organisme décide de faire le point sur le rôle et sur les besoins de la collectivité montréalaise. Sans proposer de définitions arrêtées de ce que doit être un organisme bénévole, le texte de Centraide propose certaines pistes qui peuvent nous permettre de cerner la réalité et le rôle de ces associations. Selon Centraide, le bénévolat recouvre l'ensemble des initiatives traditionnelles, mais aussi volontaires de toutes sortes, qui ont surgi depuis quelques années dans le domaine de l'action sociale. Des citoyens mettent ensemble leurs talents, leurs énergies et leur temps pour se donner des services réciproques, pour chercher à solutionner des problèmes auxquels l'Etat pourvoyeur n'a pas de réponses malgré l'arsenal complexe de ses institutions. L'action bénévole prend évidemmment différentes formes, mais dans l'ensemble elle fait appel au "sens civique des citoyens, à leur esprit de partage et de solidarité (...) elle suppose chez eux le sens du don et du geste gratuit ainsi qu'une certaine ténacité dans l'action".11

De façon concrète, Centraide a classifié les organismes bénévoles et communautaires en sept groupes qui peuvent être considérés comme catégories. Il s'agit des associations qui interviennent dans les domaines des:

- camps;
- jeunesse et loisirs;
- promotion sociale;
- santé et service à la personne handicapée;
- service aux individus et à la famille;
- vie de quartier;
- entraide communautaire.

Cette catégorisation essentiellement normative permet de regrouper les organisations volontaires selon des grands axes d'intervention.

Plus récemment, la Commission d'étude sur la formation des adultes s'est aussi intéressée aux organimes volontaires et tout particulièrement à ceux qui oeuvrent dans le champ de l'éducation des adultes. Ainsi, selon le rapport de la Commission: "le secteur de la vie associative est, de par sa nature même, participatif. D'ailleurs, pour désigner ce secteur, on utilise souvent les termes "associations volontaires" étant entendu que ce sont les citoyens et les citoyennes, eux-mêmes qui se regroupent spontanément ou de façon plus systématique."[12] Le rapport[13] mentionne le fait qu'il est possible de catégoriser les associations de différentes façons. Par exemple, on retrouve des regroupements "ad hoc" qui naissent autour d'un projet ou d'un problème, ou des organismes sectoriels oeuvrant sur des terrains divers tels: le logement, la condition féminine, les droits sociaux, la solidarité internationale, la santé, l'alimentation, la famille, les religions, l'écologie, etc. On peut aussi les catégoriser selon les groupes sociaux auxquels les associations se réfèrent: le mouvement syndical, le mouvement coopératif, les personnes handicapées, les personnes analphabètes, les personnes âgées, les communautés ethniques, les jeunes, les gais, etc. Enfin, certains groupes volontaires s'identifient comme étant des organismes de services locaux ou communautaires tels que les médias communautaires, les centres de documentation, les garderies, les cliniques populaires ou les différentes coopératives, etc. Toutefois, tout en reconnaissant la possibilité de classifier les associations volontaires, la Commission a préféré retenir les demandes de ces organismes et a évité de proposer une classification finale pour les groupes associatifs.

Il est aussi possible d'identifier des définitions et classifications dans des textes produits par des ministères ou dans de courts articles portant sur la question du bénévolat. Ainsi, l'Office des personnes handicapées du Québec, dans une étude portant

sur les organismes de promotion des handicapés[14] définissait le bénévolat comme étant une action gratuite, qui se situe hors du réseau familial, une action qui a des dimensions d'engagement, de durée, de continuité, une action qui a un caractère humanitaire. L'auteur de cette étude souligne qu'il y a deux tendances à l'intérieur du bénévolat: 1) celle qui se base sur les valeurs de charité et, 2) celle qui se base sur les valeurs de justice. On retrouve certaines caractéristiques qui, selon l'auteur, sont communes à l'ensemble des activités bénévoles. Ainsi, l'activité bénévole canalise la participation des citoyens, participation par laquelle le bien commun ou particulier se définit; elle offre des services nouveaux qui répondent à des besoins nouveaux; elle découvre de nouveaux champs d'intérêt et s'engage dans une action qui vise un changement social. Le rapport rappelle une classification des activités bénévoles qui a été élaborée par le ministère des Affaires sociales:

- bénévolat sportif et récréatif;
- bénévolat artistique (soutien de troupes de théâtre, ensemble instrumental, artisanat, cinéma, groupes culturels et éducatifs, etc.);
- bénévolat hospitalier;
- bénévolat de soutien moral et personnel (service d'écoute téléphonique, aide aux toxicomanes, aide aux familles monoparentales, etc.);
- bénévolat de pression (groupes d'action sociale ou politique, défense des droits des défavorisés, etc.).

Pour sa part, la Direction des services communautaires du ministère des Affaires sociales propose[15] de catégoriser les organismes bénévoles qui travaillent dans le domaine des affaires sociales en deux grands groupes: 1) les organismes bénévoles qui se situent à l'intérieur des réseaux institutionnels (par exemple les services bénévoles des hôpitaux) et, 2) les organismes bénévoles hors réseaux (par exemple, les Petits frères des pauvres).

Le Conseil régional des services sociaux et de santé de la région des Laurentides-Lanaudière[16] définit les bénévoles comme étant des personnes qui consacrent de façon spontanée leur temps et leurs efforts au service de leur collectivité. Ils le font, soit en offrant leurs services à d'autres personnes de leur communauté, soit par la promotion de leurs opinions, leurs politiques ou programmes. Enfin, ils le font gratuitement. Le document du C.R.S.S.S. reprend les caractéristiques des associations bénévoles proposées dans le document Gens d'action. Toutefois, deux dimensions ressortent parmi les caractéristiques des associations. Tout d'abord, le don gratuit de son temps et de ses énergies et en deuxième lieu l'accomplissement d'un acte de service dans sa collectivité. Il existe différents types d'activités réalisées par ces associations. Le document du C.R.S.S.S. en mentionne quelques-uns:

- le fait de rendre "un service" dans le cadre d'une association, d'un organisme ou d'une institution;
- "la participation à l'administration";
- "l'action sociale" dans le sens de la promotion du progrès social;
- "l'auto-assistance", c'est-à-dire l'aide mutuelle dans le cadre d'une structure ou d'un groupe en vue de résoudre les problèmes sociaux ou personnels;
- "l'éducation" du public par l'information, l'éducation de la collectivité;
- "le bénévolat spontané" qui ne peut se mesurer, comme l'entraide entre parents, voisins, amis, etc.

Dans un article paru dans la revue du ministère des Affaires sociales, 65 - l'heure, on apprend que le bénévolat, tel que pratiqué aujourd'hui a un nouveau visage. "Le bénévolat d'aujourd'hui, c'est un bénévolat d'engagement. On peut s'engager comme bénévole dans le secteur des services auprès des malades, des vieillards, des handicapés physiques ou mentaux, etc. Mais on peut aussi le faire dans une perspective plus communautaire. Ce type de

bénévolat est un facteur de changement de la société."17 Selon l'auteur de cet article, il existe deux types principaux d'associations bénévoles:

- groupes d'inspiration religieuse (ex.: St-Vincent-de-Paul);
- groupes à caractère novateur (ex.: garderies populaires, groupes populaires, centres de jour pour personnes âgées, etc.).

Enfin, André Beaudoin, dans une étude sur l'action volontaire au Québec réalisée pour le Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, propose de définir les associations volontaires comme étant des "organisations formées dont le projet organisationnel entrepris a un caractère plutôt spécialisé avec la participation segmentaire des membres, sans poursuite de profits, à l'extérieur des institutions existantes à un moment donné dans une société, tout en étant souvent à la racine de nouveaux modes de systèmes institutionnels".18

Cette définition met en relief non seulement le fait que les bénévoles participent librement et gratuitement à un projet qui est porté par l'association mais aussi et surtout, le fait que dans certains cas des initiatives bénévoles peuvent à plus ou moins long terme indiquer de nouveaux lieux d'interventions gouvernementales. Selon cet auteur, une association volontaire doit, pour garder son caractère volontaire, satisfaire à deux conditions: 1) la majorité des membres du Conseil d'administration doit être composée de représentants bénévoles, 2) les membres qui constituent l'autorité de l'organisation ne sont pas choisis en vertu d'une loi et ne siègent pas à titre de représentants d'une organisation liée fonctionnellement à cette organisation. Il existerait deux types d'associations volontaires:

- les associations d'entraide et de service;
- les associations de mouvement social.

Dans les deux cas ou catégories, on doit retrouver les caractéristiques communes qui sont:[19]

- une adhésion libre;
- des liens étroits avec la collectivité;
- une absence de considération de rentabilité économique;
- une organisation formelle ayant un minimum de structures;
- l'action se situe à l'extérieur des systèmes institutionnels;
- le but final de l'action est un changement dans la société.

André Beaudoin constate de plus, que depuis la fin des années cinquante, une nouvelle forme d'action volontaire est apparue: la participation populaire. La participation populaire se réalise dans les groupes populaires et prend quatre formes distinctes:

- l'action de défense de groupes ou de personnes;
- l'action d'auto-fourniture de services par laquelle les citoyens défavorisés s'organisent ensemble pour s'assurer leurs propres services;
- l'action de groupes de pression auprès des autorités pour qu'elles fournissent les ressources et le développement des installations requises au bien-être des citoyens dans leur propre milieu;
- l'action politique pour influencer les pouvoirs en place dans leur prise de décision, pour éveiller les citoyens à leur rôle sur le plan politique et pour obtenir des gouvernements qu'ils soient plus près des besoins des citoyens.

Les quelques définitions que nous avons présentées ci-haut mettent en relief la diversité des conceptions qui existent face à la réalité du bénévolat ou du volontariat. Nous avons vu jusqu'ici, en faisant référence à des exemples, que les associations volontaires étaient autant des groupes d'aide, que des groupes d'entraide, ou

des groupes à caractère plus institutionnalisé comme la St-Vincent-de-Paul ou les services bénévoles des hôpitaux. Dans tous ces cas nous pouvons dire qu'il s'agit d'associations volontaires ou bénévoles qui ont des activités de diverses natures, dans différents domaines.

Dans la section qui suit nous présenterons différents types de groupes que l'on peut considérer, d'après la littérature, comme étant des "groupes volontaires". Ces divers types ne recouvrent pas l'ensemble des groupes volontaires existants et n'ont été retenus qu'en raison de l'importance que leur accordent les chercheurs. Il s'agit des groupes d'intérêt, des groupes d'entraide et des groupes populaires.

2.2.2 Groupes d'intérêt, groupes d'entraide, groupes populaires

Selon Léon Dion, les groupes d'intérêt sont:

> " ...des associations plus ou moins volontaires d'individus constituant un public ayant des dispositions semblables relativement stables, en vue de promouvoir ou de défendre de façon permanente, temporaire, intermittente, un ou des objets collectifs, immédiats et communs, perçus par eux comme conformes à leurs besoins et aspirations propres, orientés d'une manière plus ou moins exclusive ou constante vers le système politique mais existant indépendamment de ce dernier, et qui suscite chez eux des impressions similaires tout en les disposant à faire pression auprès des centres de décision politique par des moyens jugés adéquats, sans toutefois les inciter à viser la conquête directe du pouvoir."[20]

Parmi les groupes d'intérêt se retrouvent des groupes qui visent la défense de certaines populations (malades, handicapés, etc.), de certaines idéologies (groupes contre l'avortement, groupes écologiques, etc.), de même que des associations professionnelles.

Ainsi un groupe d'intérêt, s'il peut être considéré comme étant un groupe volontaire, peut aussi en contrepartie, à certains moments, dans certains contextes, ne pas offrir ce caractère volontaire. Par exemple, une corporation professionnelle est-elle un groupe volontaire ou ne s'agit-il pas plutôt d'un groupe de défense d'intérêts particuliers? En somme, le groupe d'intérêt peut présenter un aspect un peu plus restrictif, compte tenu du fait qu'il vise prioritairement la défense des intérêts de ses membres.

A quelques reprises dans ce texte, les définitions présentées proposaient une distinction entre les activités de service des groupes volontaires et les activités de pression. Parmi les groupes qui rendent prioritairement des services, il est possible d'identifier les groupes d'entraide. Dans une étude portant justement sur les groupes d'entraide au Canada,[21] J.M. Romeder propose de retenir la définition suivante:

> "Les groupes d'entraide sont de petites structures à caractère bénévole, qui permettent aux membres de s'entraider et poursuivre un but spécial. Ils sont habituellement formés par des pairs qui se sont réunis pour s'aider mutuellement à combler un besoin commun, à surmonter un handicap commun ou une difficulté commune bouleversant leur existence, et à réaliser le changement social ou personnel souhaité. Les fondateurs et les membres de ces groupes ont compris que leurs besoins ne sont ou ne peuvent être satisfaits, ni par les institutions sociales existantes, ni par leur intermédiaire. Les groupes d'entraide insistent sur les interactions sociales face à face et sur le sens de la responsabilité personnelle chez les membres. Ils assurent souvent une aide matérielle, en même temps qu'un appui moral. Ils sont fréquemment axés sur une cause et préconisent un idéal ou des valeurs qui permettent aux membres d'arriver à un sens plus aigu de leur identité propre."[22]

Cet auteur propose de catégoriser les groupes d'entraide selon la nature des problèmes auxquels ils s'adressent.[23] Ainsi on retrouve des groupes d'entraide qui visent à aider:

- les toxicomanes;
- les familles en difficulté;
- les personnes aux prises avec des problèmes affectifs ou psychologiques;
- les handicapés physiques ou les malades chroniques;
- les homosexuels;
- les femmes;
- les personnes venant de subir une séparation traumatisante;
- et les groupes orientés vers une action sociale précise: changement de loi, création de nouveaux services ou amélioration des services existants, etc.

Ainsi, les groupes d'entraide, s'ils interviennent dans différents domaines, trouvent leur principale caractéristique dans le fait qu'ils s'intéressent en premier lieu à l'échange de services entre personnes concernées plutôt qu'à offrir des services à d'autres. Il s'agit là d'une différence qui existe entre ces groupes et les organisations que l'on nomme populaires.

Le Conseil des Affaires sociales et de la famille définit[24] les groupes populaires comme des regroupements de citoyens dont les membres se recrutent dans les couches les plus défavorisées de la population, au plan économique comme au plan social, et qui veulent, par différents moyens, prendre en main leur situation et améliorer leurs conditions de vie quotidiennes.

Les groupes populaires se forment à l'occasion d'un problème particulier ou en réaction à une situation à caractère d'urgence: menace d'expropriation, fermeture d'usines, etc. L'identification de problèmes communs à une catégorie importante de personnes incite ces individus à se donner des moyens de mobilisation tels:

associations de locataires, garderies populaires, coopératives diverses, regroupements d'assistés sociaux, etc. L'intervention d'une aide spéciale, soit en termes de ressources techniques ou de ressources financières, contribue souvent à la mise sur pied de tels groupes populaires.

Si les premiers comités de citoyens sont apparus au début des années 60, depuis 1971 les groupes populaires se sont multipliés au Québec, tant en milieu urbain que rural. Par exemple, en 1975, dans une étude réalisée par l'Institut national de recherche scientifique, on en dénombrait plus de 400 dans la seule région montréalaise.[25]

On les retrouve dans un grand nombre de secteurs tels:

- loisirs;
- logement;
- aide juridique;
- consommation;
- condition de travail;
- assistance aux personnes âgées;
- aide aux handicapés;
- bien-être;
- etc.

Pour Gabriel Gagnon,[26] les groupes populaires sont des groupes destinés à exprimer les besoins et les désirs de certaines couches de la population qui ne se reconnaissent pas ni dans le mouvement syndical, ni dans le mouvement national. Autrement dit, il s'agit du résidu des mouvements sociaux de réforme ou de rupture qui n'appartiennent ni au domaine national, ni au domaine syndical. Selon cet auteur, les groupes populaires se caractérisent par une résistance au gigantisme, à la technocratie et à la déterritorialisation. Enfin les groupes populaires interviennent dans trois domaines:

- travail ou secteur de production:
  . coopérative de production;
  . villages communautaires (par exemple J.A.L.)[27];
- cadre de vie ou relations sociales hors travail:
  . groupes qui font pression sur l'Etat et interviennent au niveau des idées (par exemple: ces groupes vont demander à l'Etat d'intervenir davantage dans la société civile dans le sens de leurs intérêts ou de leurs valeurs);
  . groupes qui offrent des services concrets:
    . consommation;
    . habitation;
- production culturelle:
  . groupes ayant opté pour des formes correctives de production et de diffusion.

Jacques Godbout et Jean-Pierre Collin[28] qui ont réalisé un inventaire des organisations populaires, au milieu des années soixante-dix, offrent la définition suivante: 1) les groupes de citoyens ou groupes populaires sont des regroupements qui répondent aux deux critères suivants: a) le regroupement doit être marqué par une présence significative des gens de la base, soit dans sa structure décisionnelle, soit dans la production de service, b) le regroupement a une action locale, i.e. qu'il offre des services ou qu'il effectue son action à l'intérieur d'un quartier donné; 2) les groupes populaires s'adressent aux catégories sociales les plus défavorisées et vivant dans les zones urbaines les plus vétustes.

Enfin, Pierre Hamel refuse pour sa part d'utiliser la notion de groupes populaires à cause de sa charge idéologique très forte, qui associe ces groupes "a priori" à une perspective d'action progressiste. Il propose plutôt de retenir la notion de pratiques urbaines revendicatives[29] qui désigne l'ensemble des processus revendicatifs dont les interventions concernent une amélioration des conditions de vie, la référence urbaine désignant ici le champ de la consommation collective et individuelle (c'est-à-dire vie quotidienne, environnement, équipements et services collectifs).

En somme, selon ce qui précède, les groupes ou organisations populaires sont un type d'associations volontaires ou bénévoles qui interviennent dans différents secteurs tels le logement, les garderies, la consommation. Ils offrent des services à une catégorie particulière de la population: les plus démunis, dans les quartiers défavorisés des villes. De plus, ils font des pressions, généralement auprès des gouvernements, afin de défendre les droits de ces populations et ce, afin d'améliorer leurs conditions d'existence. Ainsi, les groupes populaires sont-ils un type particulier d'associations bénévoles ou volontaires au même titre que les groupes d'entraide. On pourrait d'ailleurs se demander si certains groupes d'entraide, par exemple ceux prônant des changements sociaux, ne peuvent pas être considérés comme étant des groupes populaires et vice-versa. Cette parenthèse nous indique que les définitions et les découpages entre groupes d'entraide, groupes populaires ne sont pas hermétiques et qu'un groupe pourrait se retrouver dans plus d'une catégorie répondant aux différentes définitions mentionnées. Les catégories présentées ne sont donc pas mutuellement exclusives et il semble essentiel d'éviter de cloisonner les groupes en tentant de les faire correspondre à des définitions trop rigides.

Par ailleurs, il existe d'autres types de groupes volontaires tels les groupes de solidarité internationale (Amnistie internationale, Développement et paix), des groupes d'aide (St-Vincent-de-Paul, les Glaneuses, les centres qui servent des repas aux démunis, les Petits frères des pauvres) auxquels nous avons très peu fait référence dans les pages qui précèdent. La littérature semble ignorer, ou mettre en veilleuse, toutes ces activités et pratiques bénévoles. D'un autre côté, plusieurs de ces groupes représentent de véritables institutions à l'intérieur du monde du bénévolat ce qui explique peut-être le fait qu'on sente moins le besoin de les analyser.

3.0 LES ENTREVUES

Au cours des mois de septembre et d'octobre 1982, nous avons réalisé quatorze entrevues auprès de personnes travaillant à titre de salariés ou de bénévoles dans des organismes volontaires et auprès de personnes ayant réfléchi sur le sens et la portée du bénévolat. L'objectif poursuivi par ce travail était de mettre à l'épreuve les définitions et la terminologie identifiées dans la brève revue de la littérature. Nos entrevues ont aussi porté sur la nature et l'organisation des associations bénévoles ou volontaires notamment en ce qui a trait au modèle organisationnel, aux moyens de financement et aux types d'activités.

Il ne semble pas exister de forme "idéale" d'association volontaire. Par exemple, la place accordée aux travailleurs bénévoles versus les travailleurs rémunérés varie d'un organisme à l'autre. La seule constante réside dans la nécessité, reconnue par la majorité des personnes interviewées, qu'il y ait effectivement des bénévoles travaillant à un niveau ou à un autre de l'association. Pour le reste, le nombre ou l'importance accordée aux travailleurs bénévoles fluctuent d'un organisme à l'autre.

Un autre élément de différence tient à la nature des ressources financières dont disposent les associations. Certes, la quasi totalité des groupes reçoivent des fonds des gouvernements fédéral et provincial mais les budgets sont bouclés par des campagnes publiques de financement, des dons ou cotisations des membres, des ventes de services ou de documents divers, des bazars, des fêtes populaires, etc. Les groupes volontaires se montrent très créatifs dans leurs méthodes de financement.

Un autre exemple de la diversité des associations est le type d'activités qu'elles réalisent. Ainsi, parmi les organismes que nous avons rencontrés, certains se proposent de promouvoir le droit

des familles aux vacances, le transport en commun, les intérêts des coopératives d'habitation, d'autres visent à informer le public sur les politiques gouvernementales, ou à humaniser les séjours de malades dans les hôpitaux, etc.

Pour atteindre leurs objectifs, les organismes proposent différentes activités qui vont du service direct au lobbying ou aux revendications globales adressées la plupart du temps aux gouvernements. En effet, les organismes rencontrés offrent des activités de nature "offre de service" ou de nature plus "revendicative" et ce, de façon souvent fluctuante. Ainsi, dans la majorité des cas, les personnes interviewées ont admis que l'organisme pouvait, selon les moments, les conjonctures, les besoins, offrir plus ou moins de services ou être plus ou moins revendicatif. En ce sens, il ne nous semble pas possible ou souhaitable de catégoriser de façon formelle et définitive les associations selon ces deux critères. Tout au plus pouvons-nous indiquer la nature prioritaire ou dominante des activités réalisées par ces associations. Ainsi nous avons constaté que:

- le Service bénévole de l'hôpital Ste-Justine offre quasi exclusivement des services aux enfants malades qui séjournent à l'hôpital;

- le mouvement Action chômage offre de façon prioritaire des services à des membres qui sont des chômeurs et fait des pressions auprès du gouvernement fédéral concernant la loi sur l'assurance-chômage;

- le Regroupement des coopératives d'habitation de Montréal offre prioritairement des services à ses membres et peut faire des représentations ou des pressions auprès des gouvernements;

- l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec offre en premier lieu des services aux radios membres et peut faire des représentations auprès des instances privées et publiques;

- Transport 2000 pour sa part est avant tout un groupe de défense des consommateurs du transport en commun et, ainsi, fait prioritairement du travail de pression juridique, des interventions publiques et alimente ses interventions par du travail de recherche et des publications;

- le Mouvement québécois des camps familiaux offre de façon dominante des services aux camps membres et réalise, par ailleurs, un travail de sensibilisation auprès du public et du gouvernement afin de défendre le droit et l'accessibilité aux vacances pour l'ensemble de la population;

- l'Institut canadien d'éducation des adultes offre des services à ses membres mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation des adultes.

En somme, si certains types d'activités sont dominants (activités de services directs ou indirects versus des activités de nature plus globale ou revendicative s'inscrivant dans une dynamique de changement), on se doit de souligner la diversité des formes que prennent les activités des organismes volontaires. Parmi les groupes rencontrés, on en retrouve qui offrent des sessions d'information, d'animation, de formation, qui produisent des journaux, qui organisent des colloques, des rencontres nationales portant sur un thème, qui réalisent des recherches en vue bien souvent d'une publication ou qui font du travail plus localisé comme le Service bénévole de l'hôpital Ste-Justine (responsabilité de la bibliothèque, de la joujouthèque, de la boutique de cadeau, etc.). Encore là, il semble y avoir une multitude d'activités réalisables dans les organismes qui font du travail de façon bénévole ou volontaire. En fait, ces activités ou pratiques répondent dans la majorité des cas à des besoins individuels ou communautaires à combler.

Les rencontres-interviews avec des chercheurs universitaires ou des personnes ayant réfléchi, avec un certain recul, sur la réalité des

organismes bénévoles ou volontaires nous ont permis de mettre en lumière certaines constantes mais nous ont aussi révélé certaines autres ambiguïtés.

De façon générale, les personnes interviewées ont admis qu'un groupe volontaire est un groupe à but non lucratif formé de membres volontaires. N'est pas volontaire un groupe ou organisme à but lucratif ou dont le membership est obligatoire ou qui est un organisme politique partisan.

Un groupe volontaire est également décrit comme un groupe de personnes qui se réunissent à l'intérieur d'un organisme à but non lucratif, pour accomplir une tâche, bénévolement, soit pour se donner à soi-même des services, soit pour en donner aux autres. Cette définition n'exclut toutefois pas le fait que certaines personnes puissent être rémunérées pour le travail qu'elles font.

Certaines des personnes rencontrées indiquent des caractéristiques particulières à la définition générale d'une association volontaire. Ainsi un groupe volontaire serait un groupe qui est non institutionnel, c'est-à-dire qui n'est pas rattaché aux institutions publiques ou qui n'a pas une structure institutionnelle. Cette structure institutionnelle pourrait être identifiée par des critères tels la structure organisationnelle, la longévité de l'organisme, son mode de financement, etc.

Parmi les définitions proposées, des nuances ou distinctions ont aussi été faites entre les différentes associations volontaires. Ainsi certains suggèrent de considérer deux grands types de groupes volontaires: 1) les groupes bénévoles qui sont des organismes à but non lucratif réunissant des gens de bonne volonté, qui, par idéalisme, défendent des causes ou des personnes, 2) les groupes d'entraide qui visent à organiser les gens pour qu'ils s'aident entre eux.

Enfin, on a défini un groupe volontaire comme étant un groupe à but non lucratif qui se crée pour défendre les intérêts de ses membres en fonction de certains objectifs économiques, socio-politiques ou socio-culturels. Il ne vise pas uniquement à faire des revendications auprès de l'Etat et peut donc fonctionner en marge du pouvoir institué.

Ainsi, à la lumière de ces différentes conceptions de ce que sont les groupes volontaires, nous pouvons dire que le seul consensus qui se dégage a trait au caractère non lucratif de ces groupes et à la liberté d'adhésion qu'ont les membres de ces groupes. Par ailleurs, nous pourrions ajouter que pour la majorité des personnes interviewées, l'élément service semble être de façon implicite ou explicite, une condition quasi essentielle à l'existence du groupe volontaire. Toutefois, comme l'indiquent les définitions, l'importance pour ces organismes d'offrir des services à leurs membres ou à la collectivité fluctue et n'est surtout pas leur activité unique.

Les définitions ci-haut présentées soulèvent certaines questions. Ainsi, certaines des personnes rencontrées pensent que les coopératives peuvent être considérées comme étant des groupes volontaires alors que d'autres s'y opposent. A cet effet, il semble difficile d'offrir une réponse définitive. Par exemple, il existe des coopératives d'habitation, des coopératives de production, des coopératives alimentaires, etc., qui, de par leur nature, leur importance, leurs objectifs, peuvent être identifiées à des organismes volontaires. Par contre, le mouvement coopératif Desjardins soulève davantage de questions et s'il suscite des actions bénévoles, il ne peut être considéré comme un groupe volontaire pour autant.

Toutefois, il s'agit là d'une interprétation qui ne fait pas l'unanimité et qui mériterait d'être approfondie.

En ce qui a trait à l'Eglise, les avis sont moins partagés. Les entrevues indiquent que pour la majorité des interviewés, l'Eglise

congrégations ou des églises locales, il est possible de trouver des lieux où se font des activités volontaires ou bénévoles. Au Québec, il est important de souligner la place qu'occupent les institutions de l'Eglise dans le domaine de l'action volontaire. Les organismes, tels les Jeunesses ouvrières catholiques, les organismes de solidarité internationale ou les organisations de défense des démunis, ou les organismes qui servent des repas aux hommes ou femmes sans foyer sont autant d'exemples de pratiques volontaires qui ont été initiées par l'Eglise ou par certains de ses membres.

Quant aux partis politiques, dépendamment de la définition de groupe volontaire retenue, on est amené à les inclure ou à les exclure. Par exemple, si l'on considère qu'un organisme volontaire ne peut être partisan, doit être à l'extérieur des réseaux politiques, ou encore doit offrir des services, on sera amené à exclure les partis politiques même si l'on peut reconnaître que certaines activités, faites à l'intérieur des partis, peuvent être bénévoles ou volontaires. D'après la plupart des gens rencontrés, les partis politiques ne peuvent être considérés comme étant des organisations volontaires.

Finalement, les entrevues nous ont permis de retenir certaines classifications proposées par les personnes rencontrées.

La classification la plus généralement proposée fait référence à l'objet d'activités des groupes volontaires. Par exemple:

- loisir,
- éducation,
- santé,
- charité,
- politique,
- etc.

Une autre suggestion vise à classifier les groupes volontaires selon les enjeux de leur mobilisation. Par exemple:

- conditions de vie,
- femmes,
- écologie/environnement,
- travail/emploi,
- démocratisation.

Enfin, il faut souligner que certaines personnes ont suggéré d'éviter de classifier les groupes volontaires en faisant remarquer que l'action volontaire se caractérise par son pluralisme dans l'action et dans ses objets d'intervention. Ainsi, il faut plutôt marquer la différence entre les secteurs volontaires et les secteurs non volontaires de l'économie.

En définitive, les entrevues ne nous ont pas permis d'identifier un modèle final et général pour classifier les organisations volontaires. Les classifications qui ont été proposées sont élaborées en fonction de critères qui varient selon les problématiques et les conceptions qu'ont ces personnes de l'action volontaire.

4.0 CONCLUSION

A la lumière des entrevues et de la brève revue de littérature, il nous est possible de dégager certaines pistes pour saisir la réalité de l'action volontaire au Québec. Pour l'ensemble des auteurs consultés et des personnes rencontrées, les notions de bénévolat et de volontariat sont, à proprement parler, des synonymes et correspondent à l'ensemble des activités qui sont réalisées de façon libre et gratuite. On retrouve des activités à caractère volontaire dans tous les domaines et secteurs de la société. Que ce soit à l'intérieur des activités d'une entreprise, ou industrie, que ce soit dans le cadre des structures étatiques ou de structures para-gouvernementales, que ce soit à l'intérieur de l'Eglise, il est possible d'identifier des activités ou pratiques qui sont réalisées de façon bénévole, gratuite. Quant à la définition des groupes volontaires, le seul consensus que nous ayons réussi à dégager à ce sujet tient au constat de la nécessité, pour qu'un organisme soit considéré comme volontaire, que l'adhésion des membres soit libre et que le groupe n'ait pas d'objectifs lucratifs.

De façon plus particulière, nous avons mis en lumière différentes appellations qui sont utilisées pour désigner divers types d'organismes volontaires:

- les groupes d'intérêt: groupes plus ou moins volontaires d'individus ayant des objectifs relativement semblables, qui se réunissent pour défendre des intérêts communs (ex.: Association des malades du Québec, Association des parents catholiques, etc.);

- les groupes d'entraide: groupes d'individus se réunissant sur une base volontaire afin de s'aider et de se donner des services entre eux (ex.: Alcooliques anonymes, Parents anonymes, Les amis compatissants (regroupant des parents ayant vécu la mort d'un enfant, etc.);

- les groupes populaires: groupes volontaires qui, par différents services, visent la promotion et la défense des droits et intérêts des milieux défavorisés (ex.: garderies populaires, comptoir alimentaire, centre d'éducation populaire, centre de formation populaire, etc.).

Cette liste n'est évidemment pas fermée et l'on pourrait très certainement y ajouter d'autres définitions qui permettraient de découper le domaine de l'action volontaire. Toutefois, nous nous limiterons ici à ces définitions.

A l'intérieur de ces trois groupes, il est possible de retrouver des organismes à portée nationale, provinciale et locale. De plus, l'on pourrait effectuer une sous-catégorisation supplémentaire selon que les groupes ont des activités qui sont prioritairement de type service ou de type revendicatif. Avec ces propos, nous sommes amené à discuter des classifications, qui ont été faites jusqu'à maintenant, du secteur volontaire.

La majorité des études auxquelles nous avons fait référence et des personnes rencontrées dans le cadre des entrevues proposent une classification selon les objets ou les domaines d'intervention et d'activités de ces organismes. Ainsi l'on se retrouverait avec une classification du type suivant:

- santé,
- éducation,
- aide internationale,
- etc.

Si une telle classification a le mérite de mettre en lumière la diversité des types et objets d'activités des organismes bénévoles, elle a pour limite de découper le secteur volontaire de façon linéaire et de nous obliger à effectuer de nombreuses sous-classifications à l'intérieur de chaque catégorie afin de connaître davantage la nature des organismes intervenant dans le champ de la santé, de l'éducation, etc.

Pour notre part, les entrevues et la revue de la littérature nous ont permis d'identifier quatre grands axes qui pourraient permettre de classifier les divers groupes bénévoles ou volontaires selon les quatre dimensions correspondantes. Ces axes sont les suivants:

- nature des activités: service, service et revendication, revendication;
- portée des activités: locale, provinciale, nationale;
- forme de participation: formelle, active;
- structure: sans reconnaissance juridique, avec reconnaissance juridique, institutionnalisé.

A notre avis, un tel mode de classification conserve une certaine souplesse et permet de saisir quelques facettes importantes du secteur volontaire.

NOTES

1. Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Gens d'action, Ottawa, 1977, p. 20.
2. L. Dion, Société et politique: La vie des groupes, tome 1, P.U.L., 1971, p. 81.
3. Idem, p. 212.
4. Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Les associations volontaires, livre 6, Ottawa, 1970, p. 128.
5. Idem, p. 135.
6. Ibidem.
7. Pour plus de détails voir Lefebvre, B., Les organismes d'action volontaire francophones canadiens et leurs relations avec le gouvernement fédéral, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Ottawa, novembre 1977.
8. Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Opcit, pp. 16-17.
9. Idem, pp. 22-23.
10. Centraide a été créé par la fusion de la Fédération des oeuvres de charité canadiennefrançaise, la United Red Feather Services, la Federation of Catholic Community Services, la Fédération de la rive-sud et l'Association des oeuvres de santé.
11. Centraide, Les priorités de Centraide pour les années '80, Montréal, 1981, p. 24.
12. Commission d'étude sur la formation des adultes, Apprendre: une action volontaire et responsable, ministère des Communications, Québec, 1982, p. 529.
13. Idem, p. 530.
14. G. Escoumel, Rôle des organismes de promotion des personnes handicapées, Office des personnes handicapées du Québec, dossier 12, sans date.

15. Direction des services communautaires, Liste des organismes bénévoles de maintien à domicile subventionnés par le ministère des Affaires sociales en 1980-1981 sur décision des C.R.S.S.S., Québec, M.A.S., 1981.

16. C.R.S.S.S. Laurentides-Lanaudière, La politique du Conseil régional concernant l'action des groupes bénévoles, 1981, pp. 4-19.

17. M. Plamondon, "Le bénévolat: l'imagination au pouvoir pourplus de 800 000 québécois", dans 65-l'heure, vol. 3, no. 1, juin 1975, p. 117.

18. A. Beaudoin, L'action volontaire et la société québécoisedu XXe siècle: une exploration des relations entre l'action volontaire et les phénomènes d'importance majeure au Québec, Ottawa, 1977, p. 11.

19. Ibidem.

20. L. Dion, Opcit, p. 101.

21. J.-M. Romeder, Les groupes d'entraide au Canada, Ottawa, Santé et Bien-être social, Canada, décembre 1982.

22. Idem.

23. Idem, pp. 17-19.

24. Conseil des affaires sociales et de la famille, Promotion de la participation des groupes populaires à la gestion des services publics et au développement des communautés, coll. Etudes et avis, C.A.S.F., Québec, 1976.

25. J.P. Collin, J. Godbout, Les organismes populaires en milieu urbain: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle, I.N.R.S. - Urbanisation, 1977.

26. Gagnon, G., "Les pratiques émancipatoires collectives en milieu populaire québécois", dans J.P. Dupuis et autres, Les pratiques émancipatoires en milieu populaire, I.Q.R.C., 1982.

27. Le J.A.L. est le sigle pour identifier trois villages du Bas du fleuve.

28. J.P. Collin, J. Godbout, Opcit.

29. P. Hamel, "Les pratiques urbaines revendicatives à Montréal et le pouvoir politique", dans L'intervention sociale, Actes du colloque A.C.S.A.L.F., Montréal, éd. Albert St-Martin, 1982.

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

1. BEAUDOIN, A., L'action volontaire et la société québécoise du XX^e siècle: une exploration des relations entre l'action volontaire et les phénomènes d'importance majeure au Québec, Ottawa, Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, 1977.

2. CAROUX, F., Typologie, dans Esprit, no. 6, juin 1978.

3. CARTER, N., Le bénévolat: potentiel inexploité, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1975.

4. CARTER, N. Tendance de l'aide financière aux organismes non gouvernementaux de service social, Ottawa, C.C.D.S., 1974.

5. CENTRAIDE, Les priorités de Centraide, (1976-1979), Montréal, Centraide, 1976.

6. COALITION DES ORGANISATIONS VOLONTAIRES, L'action volontaire, Ottawa.

7. COLLIN, J.P., CODBOUT, J., Les organismes populaires en milieu urbain: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle?, Montréal, I.N.R.S. - Urbanisation, 1977.

8. COLLOQUE DE LA SERIE ECHANGE 75, La femme et le bénévolat, parrainé par le programme de Promotion de la femme, Ottawa, 1975.

9. COMITE CANADIEN DE L'ACTION SOCIALE, Le développement et la participation. Incidences pratiques pour l'action sociale, Ottawa, 1974.

10. COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME, Rapport final, Les associations volontaires, Livre 6, Ottawa, 1970.

11. CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE L'ACTION VOLONTAIRE, Gens d'action, Ottawa, 1977.

12. CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE, Promotion de la participation des groupes populaires à la gestion des services publics et au développement des communautés, coll. Etudes et avis, Québec, C.A.S.F., 1976.

13. CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE, Question de la promotion des initiatives volontaires dans le domaine des affaires sociales au Québec, Québec, C.A.S.F., 1978.

14. CONSEIL REGIONAL DES SERVICES SOCIAUX ET DE LA SANTE, LAURENTIDES-LANAUDIERE, La politique du C.R.S.S.S.L.L. concernant l'action des groupes bénévoles, 1981.

15. COTE, C., HARNOIS, Y., L'animation au Québec, Montréal, éd. Albert St-Martin, 1978.

16. DION, L., Société et politique: la vie des groupes, 2 tomes, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971.

17. DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, Liste des organismes bénévoles de maintien à domicile subventionnés par le ministère des Affaires sociales en 1980-1981 sur décision du C.R.S.S.S., Québec, M.A.S., 1981.

18. DOMAINE, C., Bénévoles, professionnels et compagnie, dans Pour, no. 59, mars-avril 1978.

19. DUMAS, M.C., MONETTE, D., Faut-il supprimer le bénévolat, dans Châtelaine, octobre 1982.

20. ESCOUMEL, G., Rôle des organismes de promotion des personnes handicapées, dossier 12, Office des personnes handicapées du Québec, 1979.

21. FERRAND-BECHMANN, D., Le bénévolat face à l'Etat providence, Université de Grenoble, Grenoble, 1982.

22. GAGNON, G., Les pratiques émancipatoires collectives en milieu populaire québécois, dans Dupuis, J.P. et autres, Les pratiques émancipatoires en milieu populaire, Québec, I.Q.R.C., 1982.

23. HAMEL, P., LEONARD, J.F., Les organisations populaires, l'Etat et la démocratie, Montréal, Nouvelle Optique, 1981.

24. JOYAL, A., VERMOT-DESROCHES, B., Comportements de consommation et émergence de sociétés organiques, document de travail, Université du Québec à Trois-Rivières, 1982.

25. MAILHOT, A., Les règles du jeu, dans Critère, no. 27, 1980.

26. MEHL, D., Culture et action associative, dans Sociologie du travail, no. 1, 1982.

27. MEISTER, A., Vers une sociologie des associations, Paris, éd. Ouvrières, 1972.

28. MONGEAU, Y., Enquête sur les associations pan-canadiennes, dans Critère, no. 27, 1980.

29. PILON, M., SASSEVILLE, C., HALE, N., Dossier: le bénévolat, dans Carrefour des affaires sociales, vol. 2, no. 3, mai 1980.

30. PLAMONDON, M., Le bénévolat, l'imagination au pouvoir pour plus de 800 000 québécois, dans 65-1'heure, revue du ministère des Affaires sociales, vol. 3, no. 1, 1975.

31. ROMEDER, J.M., Les groupes d'entraide au Canada, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, décembre 1982.

32. SIMONOT, M., Interview avec Michel Simonot, dans Pour, no. 59, mars-avril 1978.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

A. ORGANISATIONS	REPRESENTANT
- Service bénévole de l'hôpital Ste-Justine	C. Lamothe H. St-Hilaire
- Mouvement Action chômage	M. Boivin
- Regroupement des coopératives d'habitation de Montréal	A. Poulin
- Association des radio diffuseurs communautaires du Québec	M. Delorme
- Mouvement québécois des camps familiaux	Y. Guimond
- Transport 2000	G. Chartrand
- Institut canadien d'éducation des adultes	P. Bélanger
- Centraide, Montréal	J.C. Leclerc

B. OBSERVATEURS AU FAIT DE LA QUESTION

- Madeleine Joubert, Mouvement Desjardins
- Jean-François Léonard, Université du Québec à Montréal
- André Joyal, Université du Québec à Trois-Rivières
- Pierre Hamel, Université de Montréal

POOR

QUALITY

ORIGINAL